



apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME

La politique de la ville à Paris

Observatoire
des quartiers prioritaires
Rapport 2010



apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME



La politique de la ville à Paris



Observatoire
des quartiers prioritaires
Rapport 2010



MAIRIE DE PARIS



Sommaire

Introduction	5
--------------------	---

Territoires d'intervention de la politique de la ville	6
--	---

1 La politique de la ville à Paris 8

Les origines.....	10
Du contrat de ville au contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).....	11
Les contours du CUCS 2007-2011	12
Le contenu du CUCS.....	13

2 Les 14 quartiers prioritaires..... 16

L'observatoire des quartiers prioritaires.....	18
Définitions.....	18
Tendances récentes	19
Les fiches par quartier.....	35

3 L'évaluation du CUCS 2007-2010..... 78

La démarche parisienne.....	80
Des exemples de résultats évaluatifs.....	82
Les conclusions de l'évaluation	85

4 Présentation d'études thématiques 90

Qui sont les jeunes des quartiers populaires?	92
Étrangers et immigrés en 2006	96

Annexe – Liste des indicateurs de l'observatoire	102
--	-----

Directeur de la publication : Francis Rol-Tanguy

Directrice de la rédaction : Dominique Alba

Étude réalisée par : Bruno Bouvier, Émilie Moreau avec le concours de Chloé Petazzi

Sous la direction de : Audry Jean-Marie

« Qui sont les jeunes des quartiers populaires ? » : Sandrine Maurot, Éléonore Koehl (DPVI)

Cartographie : Christine Delahaye, Anne Servais

Traitements statistiques : François N'Guyen

Maquette, photos : Apur

Introduction

L'observatoire des quartiers prioritaires entre dans sa sixième année d'existence. Complémentaire de l'observatoire national (ONZUS), il s'appuie sur une base de données comprenant plus de 150 indicateurs.

Deux premiers rapports de l'observatoire ont été publiés. Le premier en 2006 portait sur la géographie des quartiers retenus dans le contrat de ville 2000-2006. Le rapport réalisé en 2007 présentait la géographie prioritaire renouvelée dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale.

Ce troisième rapport apporte des éléments de bilan après trois années de mise en œuvre du contrat urbain de cohésion

sociale (CUCS) alors que celui-ci doit être prolongé jusqu'en 2014. Le moment est d'autant plus propice pour faire le point sur la situation des quartiers et leurs récentes évolutions, que les données du recensement de 2006 sont désormais disponibles.

Le rapport comporte, en plus de l'analyse des tendances récentes, des fiches monographiques par quartier et une synthèse de l'évaluation du contrat urbain de cohésion sociale.

Par ailleurs on trouvera en fin de volume des synthèses d'études thématiques sur les jeunes et les étrangers qui viennent éclairer, d'une autre manière, la situation des quartiers.

Territoires d'intervention de la politique de la ville – Paris et 1^{ère} couronne

-  Périmètres des quartiers prioritaires des CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale)
-  Périmètres des ZUS (Zone urbaine sensible)
-  Périmètres du programme national pour la rénovation urbaine (ANRU)
-  Périmètres du Grand projet de renouvellement urbain (GPRU)

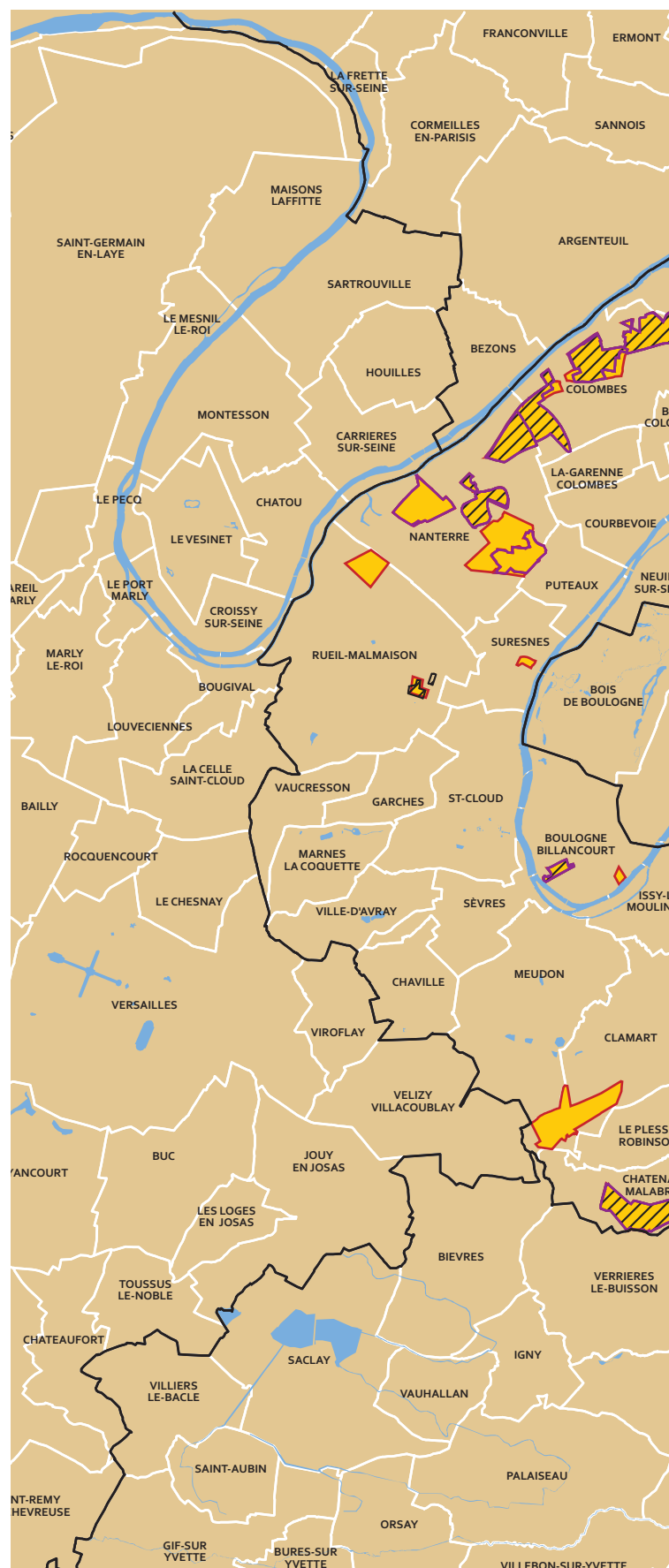
Noms des quartiers prioritaires parisiens

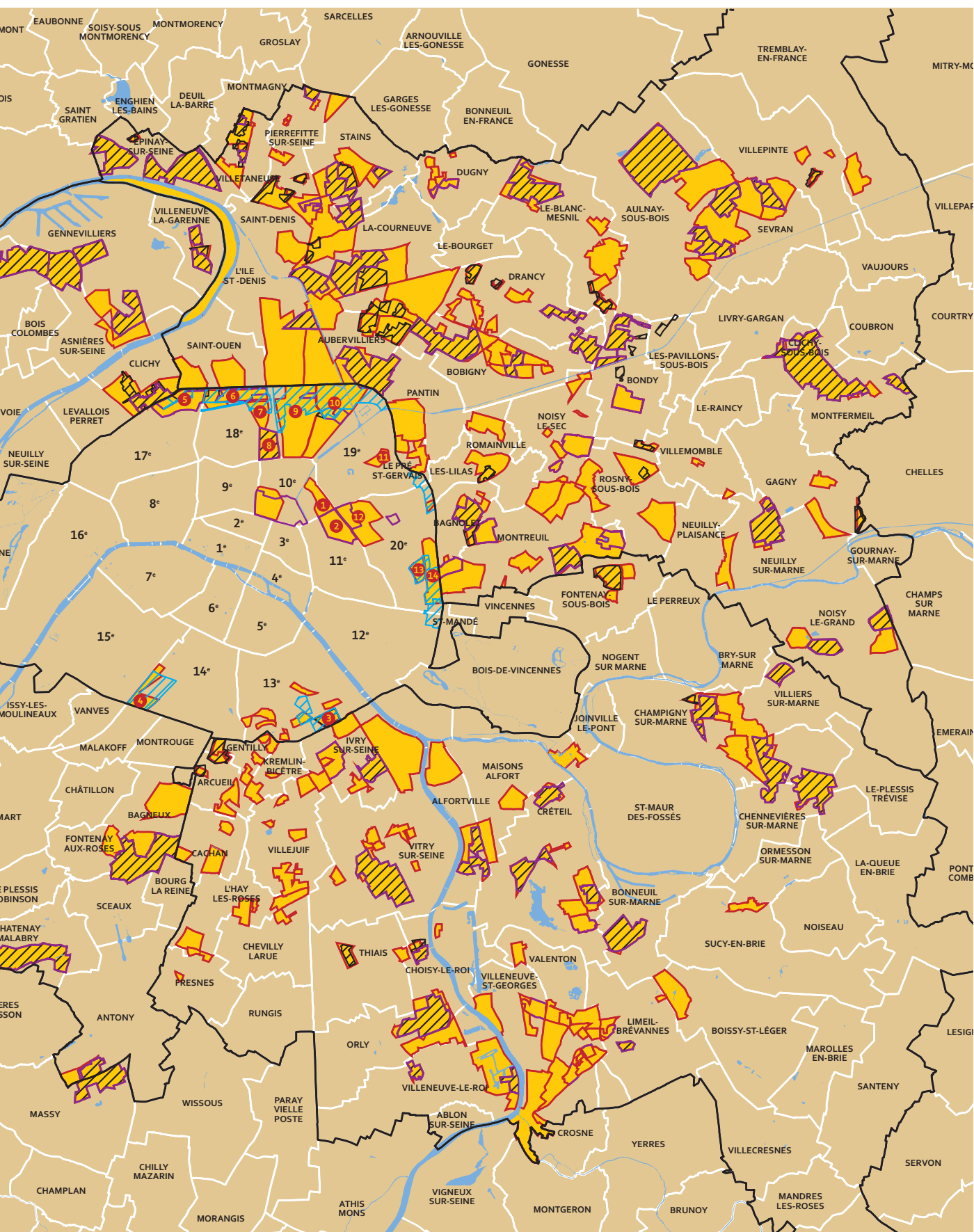
- 1 Les Portes
- 2 Fontaine-au-Roi
- 3 Sud 13^e
- 4 Porte de Vanves
- 5 Porte de Clichy, Porte de Saint-Ouen
- 6 Porte Montmartre, Porte de Clignancourt, Moskova
- 7 Amiraux-Simplon
- 8 La Goutte-d'Or
- 9 La Chapelle
- 10 Flandre
- 11 Danube-Solidarité
- 12 Belleville-Amandiers
- 13 Saint-Blaise
- 14 Porte de Montreuil, Python-Duvernois, Fougères

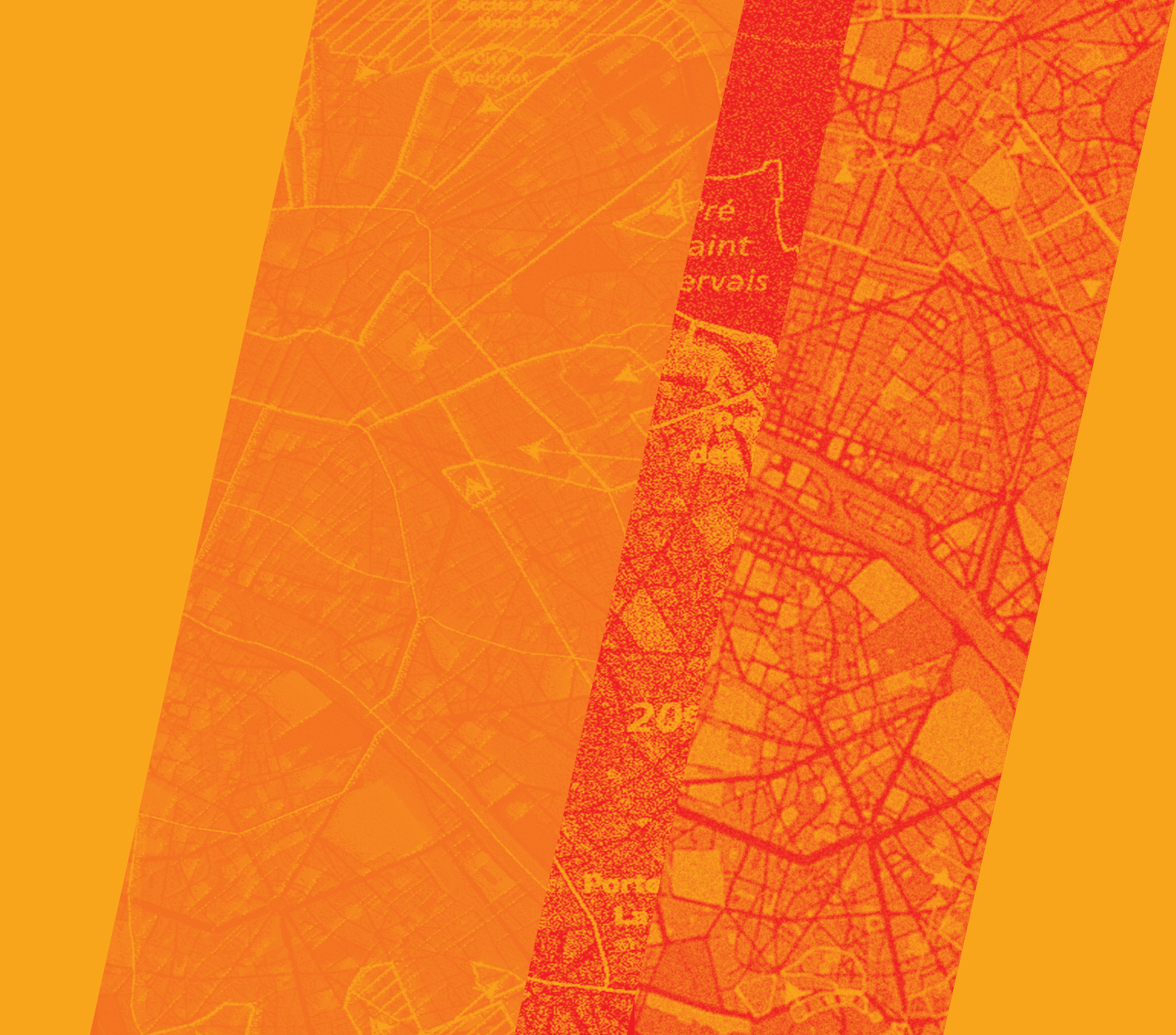
Source: Apur, SG-CIV – août 2010

apur

0 1 3 4 5 km







1

La politique de la ville à Paris

Les origines

C'est dans le cadre du X^e plan établi pour la période 1989-1993 que trois premiers quartiers parisiens ont été retenus au titre de la procédure de « développement social des quartiers » (DSQ). Si les opérations conduites en banlieue concernaient massivement des ensembles des années 1960, ces premiers sites parisiens étaient des cités d'habitation bon marché (HBM) des années 1920 – la cité Charles-Hermite, enclavée dans le quartier des Gazomètres du 18^e arrondissement – et celle du 140, rue de Ménilmontant dans le 20^e arrondissement, où de forts enjeux de sécurité étaient posés (incendies de voitures). Enfin, un quartier ancien au bâti très dégradé était concerné, la Goutte-d'Or dans le 18^e arrondissement, touché par de lourds problèmes sociaux, de délinquance et de toxicomanie.

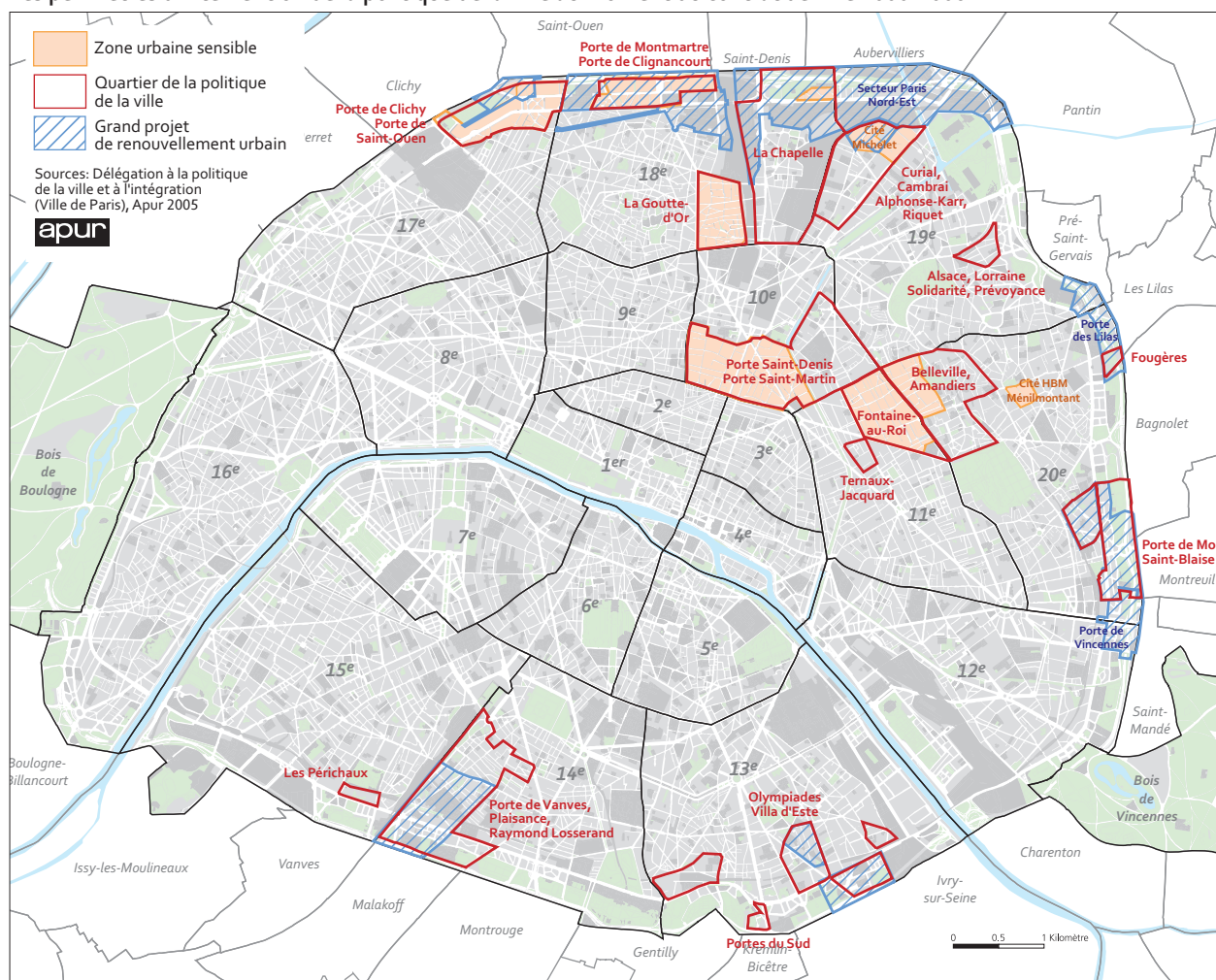
Constatant la poursuite de la dégradation des quartiers, l'État a voulu donner, dans les années 1990, une nouvelle dimension à la politique de la ville. Le « développement social urbain » (DSU) se substitue donc, en 1989, au développe-

ment social des quartiers (DSQ) avec l'ambition d'arrimer les quartiers défavorisés à leur agglomération. Un ministre de la Ville est nommé en 1990. Une administration est mise en place qui va promouvoir la généralisation de démarches innovantes et déconcentrées : les contrats de ville.

À Paris neuf quartiers sont retenus au titre du XI plan établi pour la période 1994-1998. Il s'agit des trois anciens sites DSQ, auxquels s'ajoutent six nouveaux sites qui sont, pour les uns des quartiers d'habitat ancien et pour les autres, des ensembles HLM des années 1960.

Lorsqu'en 1996, le « pacte de relance pour la ville » créait les zones urbaines sensibles (ZUS), les zones de redynamisation urbaine (ZRU) et les zones franches urbaines (ZFU), Paris bénéficie uniquement du premier de ces dispositifs : neuf ZUS sont instituées en remplacement des anciens quartiers DSU¹. Durant cette période, les actions menées sur ces territoires consistent essentiellement en un soutien au tissu associatif et en des réhabilitations de logements.

Les périmètres d'intervention de la politique de la ville au moment du contrat de ville 2000-2006



Du contrat de ville au contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)

À Paris, la politique de la ville change de dimension à partir de l'élection de la nouvelle municipalité en 2001. La Délégation à la politique de la ville et à l'intégration (DPVI) est créée en 2002 pour que la capitale devienne une ville plus intégratrice et juste. La transversalité de la politique de la ville la conduit par ailleurs à s'appuyer sur d'autres politiques, notamment en matière de logement, de transport ou encore de politiques sociales.

Avec le contrat de ville 2000-2006, complété par des avenants, les territoires et les populations concernés par la politique de la ville ont pris une ampleur nouvelle. La géographie des quartiers prioritaires s'est élargie à seize quartiers connaissant une situation de décrochage par rapport à leur environnement immédiat (chômage, bas revenus, retard scolaire etc.). Les ZUS ont, quant à elles, été main-

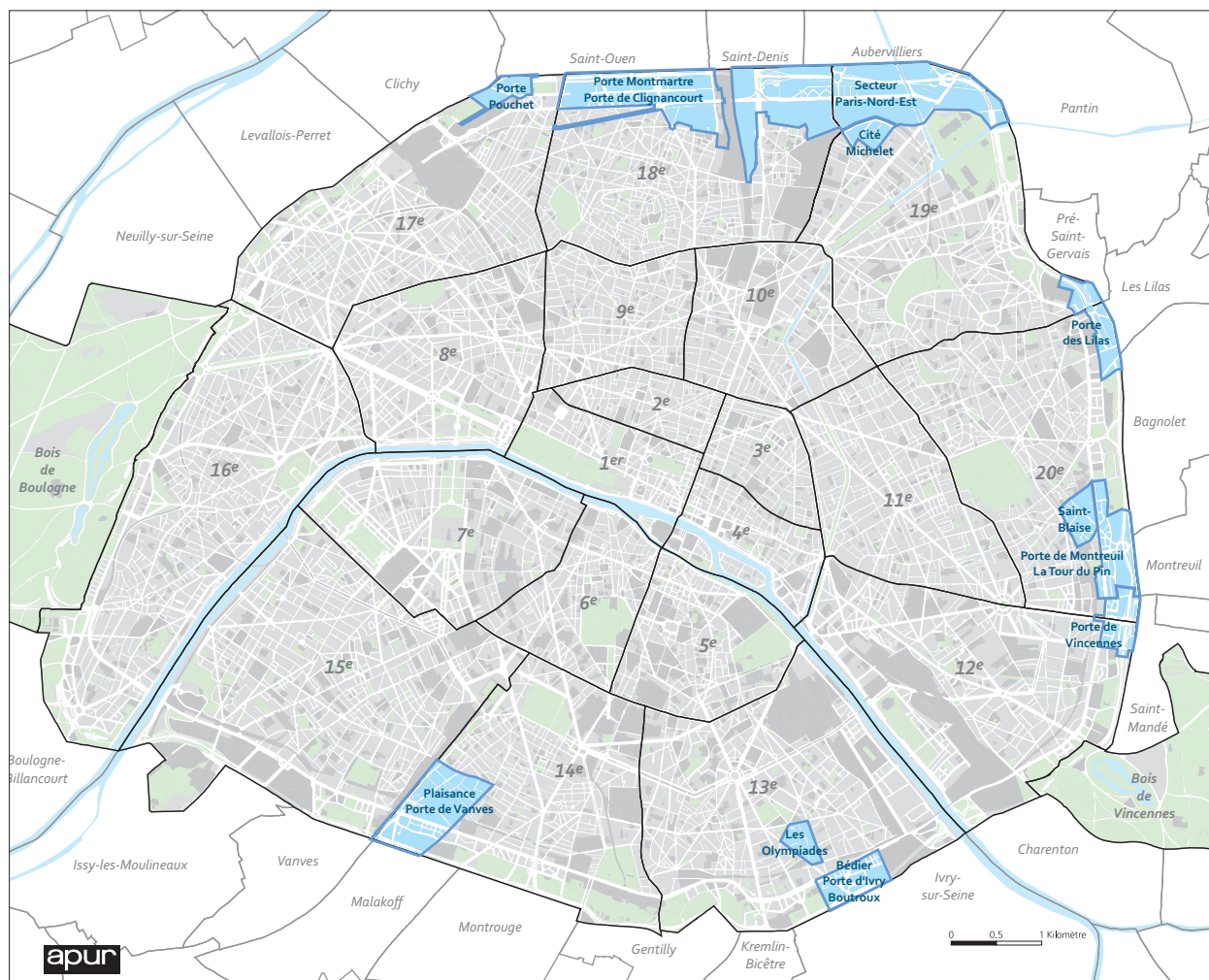
tenues tout en étant intégrées aux nouveaux quartiers prioritaires dont elles partagent les territoires.

Dès lors, 350 000 Parisiens (soit 17 % de la population parisienne), rassemblés sur 17 % du territoire, ont bénéficié de l'intervention publique pour réduire les phénomènes d'exclusion et les difficultés de leurs quartiers.

Néanmoins, la diversité des quartiers prioritaires du contrat de ville 2000-2006 traduit des histoires urbaines très spécifiques et des situations qui diffèrent d'un quartier à l'autre. Des problématiques urbaines liées à l'urbanisme de tours et de barres des années 1960-1970 côtoient celles des faubourgs des arrondissements centraux de la capitale au bâti ancien et dégradé.

Dans le même temps, onze des quartiers prioritaires ont été engagés en 2002 dans le Grand projet de renouvellement urbain (GPRU), programme ambitieux de renouvellement urbain mis en œuvre par la ville dans le but de redonner aux quartiers périphériques du territoire parisien les moyens de se développer en lien avec les communes voisines, de devenir des quartiers comme les autres, avec une qualité urbaine et

Le Grand projet de renouvellement urbain



de l'espace public identique à celle du centre, et d'améliorer la qualité de vie en agissant sur l'emploi, la sécurité ou encore les transports en commun et bien sûr l'habitat.

Situés dans la couronne parisienne, les quartiers du GPRU (soit 200 000 habitants concernés à l'intérieur des sites et aux abords immédiats) connaissent des difficultés liées à l'urbanisation en deux temps de la couronne parisienne (les HBM construits durant l'entre-deux-guerres et les immeubles de logements sociaux des années 1960). L'enclavement, les nuisances sonores ou l'absence de mixité sociale et fonctionnelle constituent les principaux problèmes.

La création de nouvelles régies de quartier, l'implantation de nombreux centres sociaux, des premiers points d'accès au droit, le lancement de la gestion urbaine de proximité ou encore la réalisation des premières opérations de renouvellement urbain (en matière d'habitat, de logements, d'équipements) ont concrétisé dans les faits cette nouvelle dynamique initiée dans les quartiers au début des années 2000.

Avec le contrat urbain de cohésion sociale de Paris, élaboré entre les services de l'État et ceux de la Ville de Paris et signé le 30 mars 2007, le choix a été fait de travailler dans la continuité du précédent contrat de ville. La géographie prioritaire a été à nouveau légèrement adaptée pour se resserrer sur les secteurs les plus en difficulté.

Les contours du CUCS 2007-2011

Faisant suite au contrat de ville 2000-2006, le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) a constitué le nouveau cadre contractuel de la politique de la ville pour la période 2007-2009 (prorogé en 2010 et 2011 puis jusqu'en 2014).

La géographie prioritaire

La géographie des quartiers prioritaires a été adaptée en fonction des évolutions constatées sur les seize quartiers du contrat de ville 2000-2006. Ainsi certains quartiers ayant vu leur situation s'améliorer sont revenus à un traitement de droit commun tandis que d'autres, révélant des difficultés spécifiques, ont été intégrés.

Six indicateurs calculés à l'échelle des IRIS ont aidé à définir les périmètres d'intervention :

- La part des populations à bas revenus ;
- La part des adultes sans qualification ;
- La part des allocataires du revenu minimum d'insertion ;
Le retard scolaire en primaire ;
- La part des foyers monoparentaux ;
- La part des populations immigrées.

Sur les quatorze quartiers prioritaires sélectionnés, la grande majorité est située dans une bande périphérique, le long des boulevards des Maréchaux. Quelques-uns, plus centraux, sont issus des faubourgs parisiens.

S'ajoutent six quartiers « en veille » représentant près de 30 000 habitants.

Huit quartiers sont également concernés par des problématiques liées au renouvellement urbain et intégrés au GPRU. Enfin, cinq quartiers ² ont fait l'objet d'une convention de rénovation urbaine.

Les quartiers retenus connaissent une situation de décrochage par rapport au reste de Paris. Les indicateurs témoignent en effet de hauts niveaux de précarité : le revenu annuel moyen par unité de consommation des habitants des quartiers est deux fois moins élevé que celui de l'ensemble des Parisiens (16 700 € contre 32 100 € à Paris) et 22 % des foyers vivent sous le seuil des bas revenus (11 % à Paris en 2008). 26 % des élèves de 6^e sont en retard d'un an ou plus en 2009 dans les quartiers contre seulement 16 % à Paris. Des 330 000 habitants que comptent les quartiers CUCS en 2006 (soit 15 % de la population parisienne), près d'un quart a moins de 20 ans (19,5 % à Paris). Cette population jeune est également plus souvent d'origine étrangère (29 % d'immigrés contre 20 % à Paris). La population immigrée a progressé dans les quartiers prioritaires depuis les recensements de 1990 et de 1999 (+19 % soit 15 000 immigrés supplémentaires).

Enfin, près d'un tiers (32 %) des familles dans les CUCS sont des foyers monoparentaux tandis qu'ils forment 28 % des foyers à Paris.

1 – Les neuf ZUS sont : les Portes Saint-Martin et Saint-Denis, 10^e arrondissement (quartier d'habitat ancien) ; la Fontaine-au-Roi, 11^e arrondissement (quartier d'habitat ancien) ; les Portes de Saint-Ouen et de Clichy, 17^e arrondissement (à dominante de logements sociaux) ; la Goutte-d'Or, 18^e arrondissement (quartier ancien très dégradé) ; les Portes Montmartre et de Clignancourt, 18^e arrondissement (à dominante de logements sociaux) ; la cité Charles Hermite, porte d'Aubervilliers, 18^e arrondissement (ensemble HBM) ; Curial-Cambrai, Alphonse-Kharr, 19^e arrondissement (grande cité HLM des années 1960) ; la cité du 140, rue de Ménilmontant, 20^e arrondissement (ensemble HBM) ; Belleville, 20^e arrondissement (quartier composite et cosmopolite).

2 – Champ d'intervention de l'ANRU à Paris : Goutte-d'Or, Porte de Saint-Ouen/Porte de Clichy, Porte Montmartre/Porte de Clignancourt, Résidence Michelet, Bédier/Boutroux

Le contenu du CUCS

L'État avait défini cinq champs d'orientation pour les CUCS en 2007 :

- Habitat et cadre de vie ;
- Accès à l'emploi et développement économique ;
- Réussite éducative ;
- Santé ;
- Citoyenneté et prévention de la délinquance.

Les partenaires du CUCS de Paris ont convenu d'élargir ces champs à deux autres priorités :

- Développement du lien social, accès au droit et citoyenneté ;
- Culture.

Le projet du CUCS s'adresse à l'ensemble des habitants des quartiers. Néanmoins, une attention particulière est apportée aux habitants les plus précarisés. Il s'agit des immigrés, des jeunes et des personnes âgées avec un focus particulier et transversal sur la situation des femmes.

Chaque programme d'action du CUCS s'est également attaché à réduire les obstacles à la mise en œuvre de l'égalité entre les hommes et les femmes, avec une attention particulière portée aux foyers monoparentaux et à la situation des jeunes filles notamment dans les actions sportives, de loisirs, d'éducation et de prévention.

Cinq chargés de mission thématiques mettent en œuvre les programmes d'action du CUCS au sein de la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration.

À l'échelle des quartiers, le pilotage de la mise en œuvre des projets de territoire est confié à un chef de projet assisté d'une équipe de développement local. Onze équipes, réunissant une cinquantaine de personnes, développent ainsi des actions sur les territoires prioritaires.

De son côté, l'État a désigné en 2009 trois délégués du Préfet à Paris, en remplacement des délégués de l'État en poste en 2007 et 2008, pour suivre les réalisations dans les quartiers et exercer leur rôle d'alerte, de coordination et de proposition.

L'évaluation

La signature du contrat urbain de cohésion sociale 2007-2011 s'est accompagnée d'une volonté de la part de l'État et de la Ville de Paris, de mettre en œuvre un dispositif d'évaluation. L'objectif était de suivre les programmes mis en œuvre, d'en apprécier l'efficacité et de formuler des pistes d'amélioration.

L'évaluation a consisté, en une véritable démarche participative. Les acteurs locaux, les professionnels de la politique de la ville et leurs partenaires, ont été associés à l'ensemble des étapes du dispositif, de la définition des objectifs à la

formulation des résultats évaluatifs. Les habitants ont été sollicités dans le cadre d'une vaste enquête qui s'est déroulée dans l'ensemble des quartiers.

Dans son ensemble, l'évaluation du CUCS fait apparaître que les objectifs ont été tenus pour la plupart des programmes stratégiques et que les engagements financiers ont été respectés.

Le chapitre 3 de ce rapport propose une synthèse de l'évaluation du CUCS et de ses principaux résultats.

Les quartiers du contrat urbain de cohésion sociale 2007-2010

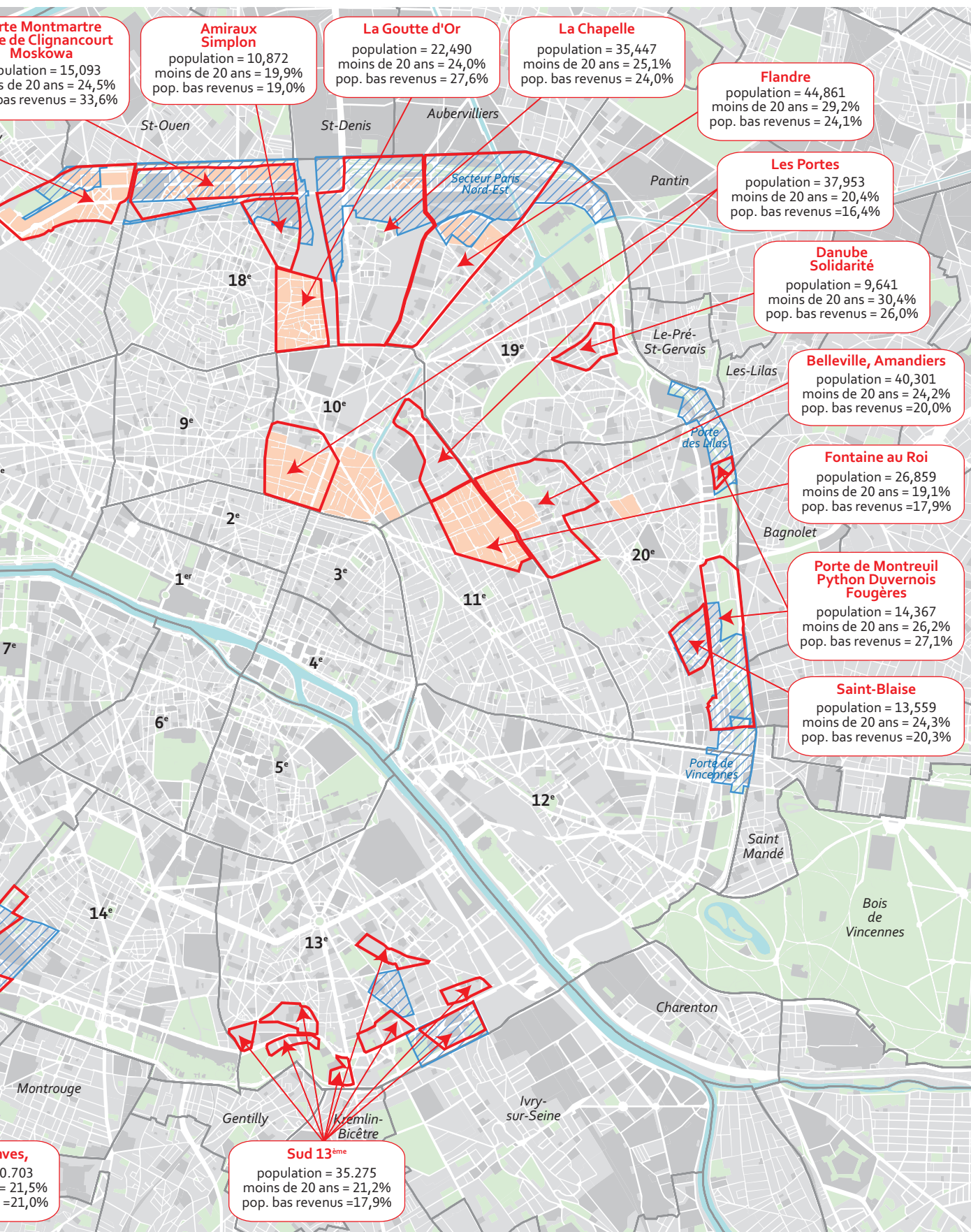
Périmètre d'intervention de la politique de la ville

- Contrat urbain de cohésion sociale
- Grand projet de renouvellement urbain
- Zone urbaine sensible

Sources: Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration (Ville de Paris), Apur 2009
Population = RP - 2006 (Insee)
Moins de 20 ans: RP - 2006 (Insee)
Pop. bas revenus = CAF - 2008

apur







2

Les 14 quartiers prioritaires

L'observatoire des quartiers prioritaires

Contexte de création

En 2005, la Ville de Paris a confié à l'Atelier parisien d'urbanisme la mission d'alimenter l'observatoire des quartiers de la politique de la ville qu'elle a mis en place. Cet observatoire parisien est complémentaire de l'observatoire national des ZUS, avec lequel il présente une certaine compatibilité. Mais son rôle déborde largement du champ des ZUS pour s'étendre aux 14 quartiers du contrat urbain de cohésion sociale et aux périmètres du Grand projet de renouvellement urbain. Il prend en compte plus finement les réalités du centre de l'agglomération en faisant appel à des indicateurs non retenus par le Secrétariat général à la ville.

La base de données

L'observatoire des quartiers prioritaires s'appuie sur une base de données créée en 2005, qui comporte plus de 150 indicateurs. Ces indicateurs sont disponibles à l'échelon des IRIS sur l'ensemble du territoire parisien. Ils permettent de connaître la situation des quartiers prioritaires et de la mettre en perspective avec celle des arrondissements.

La base de données est organisée en six grands thèmes :

- La démographie ;
- Les revenus, la précarité ;
- L'activité économique et le chômage ;
- La petite enfance et l'éducation ;
- La santé ;
- Le logement et le cadre de vie.

Cet outil statistique est régulièrement actualisé de façon à évaluer les écarts entre les quartiers et tenter de mesurer leurs évolutions au fil des années. Il a été mobilisé au moment de la conception du contrat urbain de cohésion sociale de 2007, dans la définition de la nouvelle géographie prioritaire.

Les nouveautés

La base de données de l'observatoire est alimentée par des sources très variées : Recensement de la population, Caisse d'allocations familiales de Paris, Rectorat de Paris, Ville de Paris, Direction générale des impôts, Atelier parisien d'urbanisme etc.

Depuis la parution des deux premiers rapports de l'observatoire en 2006 et en 2007, la base de données a bénéficié de plusieurs ajouts importants.

La Caisse nationale d'assurance maladie a ainsi transmis des données concernant les bénéficiaires de la Couverture

maladie universelle complémentaire (CMU-C) en 2009. Ces chiffres récents transcrivent avec fidélité les contours de la géographie prioritaire du CUCS 2007-2011.

L'Insee a également apporté des données sur l'emploi salarié en 2006 grâce à la Déclaration annuelle de données sociales (DADS) réalisée par toute entreprise employant des salariés. Cette nouvelle source permet d'appréhender de manière précise les effectifs salariés et les rémunérations salariales perçues.

Du point de vue des mises à jour de la base de données, les statistiques du recensement de la population de 2006 constituent un apport majeur.

Elles ont été largement mobilisées pour poser les bases d'un bilan sur la situation des quartiers prioritaires et pour dégager les grandes évolutions depuis le recensement de 1999. Malgré des évolutions favorables, l'analyse révèle que le caractère social des quartiers prioritaires s'est maintenu, voire renforcé, ces dernières années.

La plupart des autres indicateurs ont pu être actualisés (CAF de Paris 2008, Rectorat de Paris 2009, etc.). La liste des indicateurs de l'observatoire est présentée en annexe.

Pour rappel, l'Insee a fait évoluer la définition et/ou la méthode rattachée à certains indicateurs depuis le recensement de 1999. De ce fait, il est possible que des données mobilisées dans les précédents rapports de l'observatoire (2006 et 2007) présentent des écarts significatifs avec le rapport actuel. Par exemple, la définition de la population sans diplôme a été élargie aux individus ayant un CAP ou un BEP, ce qui modifie à l'évidence les résultats.

Sur la base de ces données actualisées, une fiche de présentation a été réalisée pour chacun des 14 quartiers du contrat urbain de cohésion sociale. Chaque fiche comporte un plan de situation, un tableau d'indicateurs, quatre graphiques d'évolutions et un court commentaire. Globalement, les données traduisent les difficultés économiques et sociales de l'ensemble des quartiers prioritaires parisiens. Elles permettent de dégager le profil global des quartiers (démographie, emploi, logement etc.) et d'identifier les besoins de chacun. Enfin, la production cartographique de ce rapport a été étendue au-delà des limites administratives de Paris. Dès lors, des continuités urbaines se font jour et invitent à poser la question d'une réflexion à l'échelle métropolitaine.

Définitions

Étrangers : la population étrangère regroupe toutes les personnes de nationalité étrangère, qu'elles soient nées à l'étranger ou pas. Un étranger est donc défini en fonction du seul critère de sa nationalité actuelle.

Immigrés : selon la définition adoptée par le Haut conseil à l'intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises

à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition.

Ménage : on appelle ménage l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale), quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une seule personne.

Foyer monoparental : un foyer monoparental comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires de moins de 25 ans (et n'ayant pas d'enfants).

Population sans diplôme : la définition de la population sans diplôme a changé. Elle comprend les personnes âgées de 15 ans ou plus, non scolarisées, ayant un niveau de diplôme VI – c'est-à-dire sans diplôme ou ayant le brevet des collèges – et un niveau de diplôme V – c'est-à-dire ayant un CAP ou un BEP.

Unité de consommation : pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Demandeurs d'emploi de catégorie 1 : les demandeurs d'emploi de catégorie 1 sont à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein et immédiatement disponibles.

Seuil des bas revenus : le seuil des bas revenus est désormais fixé à 60 % du revenu médian par unité de consommation de la population d'âge actif et hors étudiants. Son montant est calculé chaque année à partir de l'enquête nationale de revenus fiscaux et sociaux réalisée par l'Insee. Au 31 décembre 2008 le seuil des bas revenus s'établissait à 903 euros par unité de consommation.

Indicateur de chômage : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de l'ANPE (décembre 2008) et la population active de 15 à 64 ans du recensement de la population (RP 2006).

CMU-C : la Couverture maladie universelle complémentaire, accordée pour un an sous conditions de ressources (article D 861-1 du code de la sécurité sociale) et de résidence, permet de bénéficier gratuitement de la prise en

charge des frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie.

Logements SRU : les logements SRU sont les logements sociaux comptabilisés comme tels par la loi (loi Solidarité et renouvellement urbains, article L302-5 du code de la construction et de l'habitation).

RMI/RSA : le Revenu minimum d'insertion a été mis en place en 1988 pour garantir un niveau minimum de ressources et faciliter l'insertion ou la réinsertion de personnes disposant de faibles revenus. Il est délivré sous certaines conditions (résider en France, avoir plus de 25 ans etc.). Depuis le 1^{er} janvier 2009, le Revenu de solidarité active a pris le relais en France métropolitaine. Le RSA remplace le RMI ainsi que l'Allocation parent isolé (API) et les mécanismes d'intéressement liés à la reprise d'emploi. Il a pour objet « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires » (loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008).

Tendances récentes

Comment les quartiers prioritaires ont-ils évolué ces dernières années ? Les écarts avec le reste de la capitale se maintiennent-ils ? Les difficultés sociales et économiques s'expriment-elles toujours avec la même acuité ?

Un suivi des statistiques dans les quartiers CUCS est indispensable pour connaître la situation des territoires sur lesquels d'importants moyens publics sont engagés. L'accent est mis sur les dynamiques à l'œuvre depuis plusieurs années, en comparaison avec celles observées dans l'ensemble de Paris. Malgré des évolutions favorables, l'analyse révèle que le caractère social des quartiers prioritaires s'est maintenu, voire renforcé, ces dernières années.

Les statistiques analysées sont extraites de l'observatoire des quartiers. Une nouveauté importante est à noter : la mise à disposition des données du recensement 2006 qui a permis d'actualiser de nombreux indicateurs de structure. L'une des premières tendances majeures des quartiers prioritaires concerne leur vitalité démographique, dont témoignent plusieurs indicateurs.

Les chiffres clefs des quartiers prioritaires

• 330 000 habitants (en 2006).....	2 180 000 à Paris
• 24 % de jeunes de moins de 20 ans (en 2006).....	19,5 % à Paris
• 11 % de personnes âgées de plus de 65 ans (en 2006).....	14 % à Paris
• 29 % d'immigrés (en 2006).....	20 % à Paris
• 33 % de familles monoparentales (en 2006).....	28 % à Paris
• 16 700 € de revenu annuel moyen par unité de consommation (en 2006).....	32 100 € à Paris
• 16 % de chômeurs (en 2006).....	11 % à Paris
• 8 % d'allocataires du RMI (en 2008).....	4,5 % à Paris
• 41 % de logements sociaux (SRU) (en 2009).....	15,9 % à Paris

La vitalité démographique des quartiers prioritaires

Si la population parisienne a augmenté de 3 % entre les recensements de 1999 et de 2006 (soit un gain de 55 520 habitants sur la période), cette croissance n'a pas été uniforme sur l'ensemble du territoire.

Les quartiers prioritaires ont, d'une part, fait preuve d'une plus grande vitalité démographique (4 %, +13 000 habitants) et, d'autre part, celle-ci fut principalement portée par les 19^e et 20^e arrondissements (de 8 à 12 % de croissance pour les quartiers prioritaires de ces arrondissements, soit un gain de plus de 9 000 habitants).

Les quartiers prioritaires ayant connu le plus fort accroissement démographique sont Danube – Solidarité (19^e), Flandre (19^e), Porte de Montreuil (20^e) et Belleville – Amandiers (20^e). À l'inverse, deux quartiers prioritaires ont perdu des habitants entre 1999 et 2006 : Porte de Vanves (14^e, - 4 % en 7 ans) et Saint-Blaise (20^e).

Il est difficile d'expliquer ces évolutions, car les quartiers concernés, par la hausse ou par la baisse, présentent des profils très différents. Pour les hausses, plusieurs facteurs sont certainement à l'œuvre : haut niveau de natalité, plus forte occupation des logements, relogements dans le parc social. Les baisses se relient quant à elles à d'autres facteurs : décohabitation, vieillissement ou réhabilitation du parc ancien. Il est important de préciser que la méthode de recensement utilisée par l'Insee a changé entre le recensement de 1999 et celui de 2006. Tout calcul d'évolution par rapport aux précédents recensements présente donc une marge d'incertitude, notamment lorsque les effectifs sont peu importants.

La vitalité démographique des quartiers se manifeste également à travers la forte présence de jeunes et de familles. Même si la part de jeunes de moins de 20 ans est restée stable à Paris comme dans l'ensemble des CUCS entre 1999 et 2006, **les habitants des quartiers restent globalement nettement plus jeunes que la population parisienne** dans son ensemble. En moyenne, près d'un habitant sur quatre est âgé de moins de 20 ans dans les CUCS (24 %, soit 78 700 habitants) contre 19,5 % à Paris, soit 426 200 habitants.

Géographiquement, c'est dans les quartiers des 18^e, 19^e et 20^e arrondissements de Paris que leur présence est la plus forte. Les CUCS qui accueillent le plus de jeunes sont ainsi Danube-Solidarité (30 %), Flandre (29 %) et Porte de Montreuil (26 %). Ces fortes proportions d'enfants et de jeunes sont à relier avec la présence de familles.

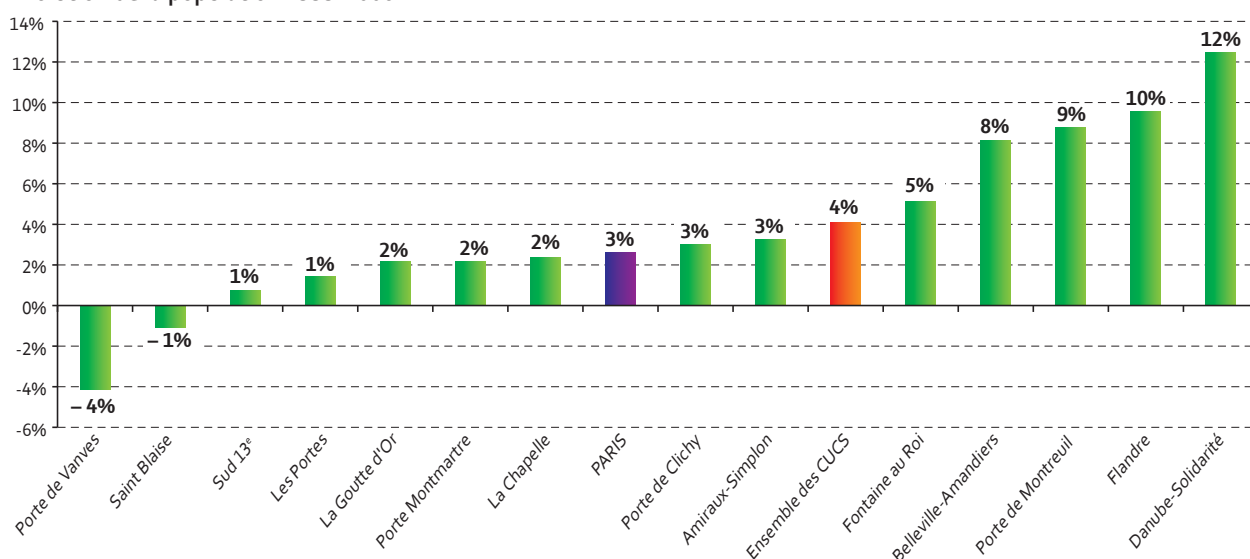
Les quartiers prioritaires accueillent proportionnellement plus de familles que l'ensemble de la capitale. En 2006 dans les quartiers, 29 % des ménages sont des ménages familiaux comprenant au moins un enfant de moins de 25 ans, au lieu de 22,5 % en moyenne parisienne. La part de ménages familiaux s'est légèrement accrue entre 1999 et 2006 (+0,5 points sur la période).

On y recense également plus de familles nombreuses : près **d'une famille sur quatre (23 %) compte trois enfants ou plus** au lieu de 17 % seulement dans l'ensemble de Paris.

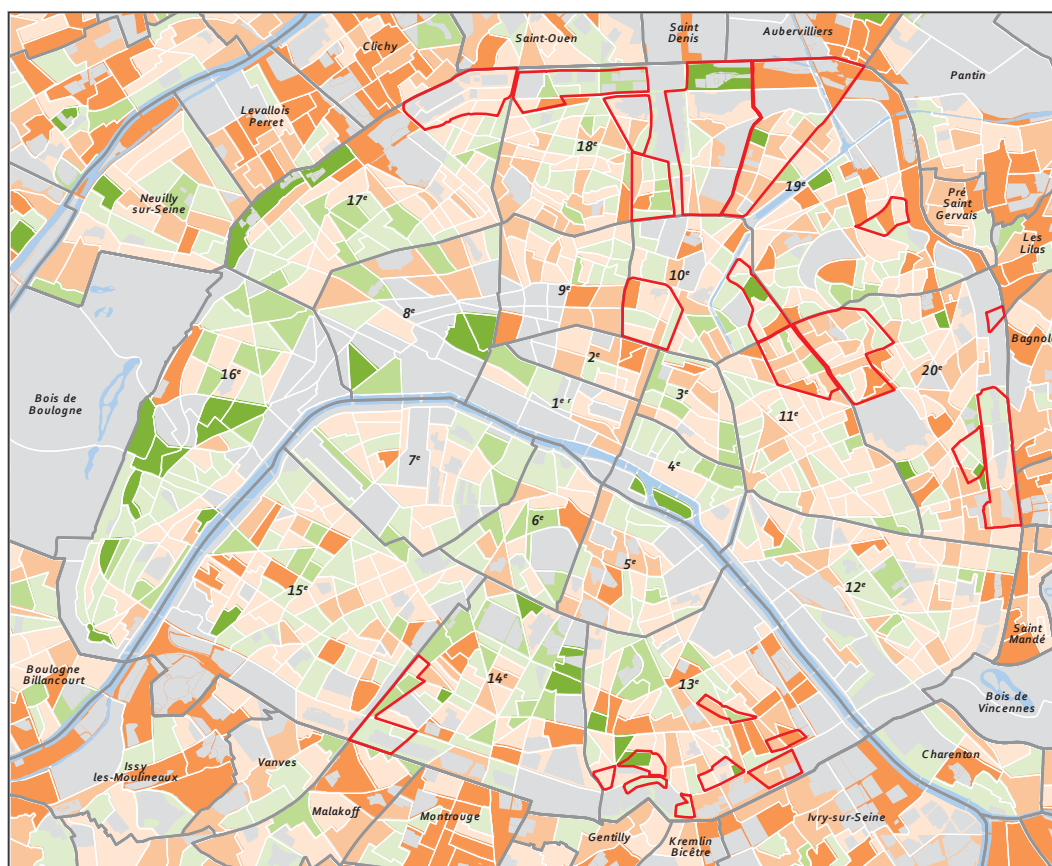
Les personnes âgées sont à l'inverse moins présentes dans les CUCS qu'en moyenne parisienne. Les plus de 65 ans ne forment en 2006 que 11 % de la population des quartiers prioritaires (soit 36 000 habitants) contre 14 % pour l'ensemble de Paris (soit 307 000 habitants).

Un vieillissement s'amorce toutefois dans le peuplement de certains ensembles HLM implantés aux portes de Paris,

Évolution de la population 1999-2006



Source : Observatoire des quartiers parisiens ; Insee, RP 1999, 2006



Évolution de la population Paris, 1999-2006

□ Périmètres CUCS

Évolution annuelle moyenne de la population

HAUSSE

■ Plus de 2 %

■ De 1 à 2 %

■ Moins de 1 %

BAISSE

■ Moins de 1 %

■ De 1 à 2 %

■ Plus de 2 %

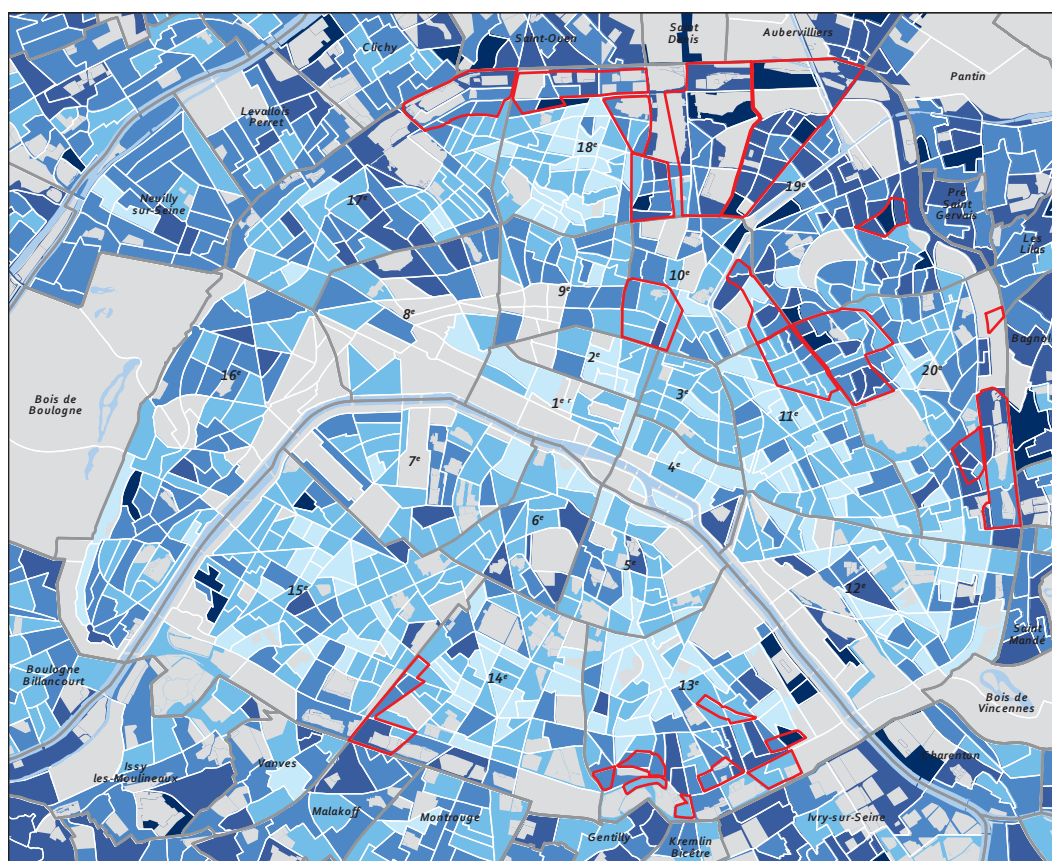
Moyenne Paris = +0,4%

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source: Recensement de la Population 1999 et 2006 (Insee)

apur

0 1 2 km



les personnes de moins de 20 ans Paris, 1999-2006

□ Périmètres CUCS

Part des personnes de moins de 20 ans dans la population totale

■ Plus de 30%

■ De 25 à 30%

■ De 20 à 25%

■ De 15 à 20%

■ Moins de 15%

Moyenne Paris = 19,5%

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source: Recensement de la Population 2006 (Insee)

apur

0 1 2 km

Données démographiques sur les quartiers prioritaires (2006)

	Population	Moins de 20 ans	Plus de 65 ans	Immigrés	Familles monoparentales
Les Portes	37 953	20,4 %	8,5 %	26,6 %	27,7 %
Fontaine-au-Roi	26 859	19,1 %	9,1 %	31,2 %	29,8 %
Sud 13 ^e	35 275	21,2 %	14,5 %	27,2 %	33,1 %
Porte de Vanves	10 703	21,5 %	18,2 %	25,2 %	47,3 %
Porte de Clichy	13 045	23,1 %	15,2 %	25,8 %	38,5 %
Porte Montmartre	15 093	24,5 %	13,3 %	27,6 %	39,3 %
Amiraux-Simplon	10 872	19,9 %	11,3 %	28,8 %	31,4 %
La Goutte-d'Or	22 490	24,0 %	8,0 %	37,3 %	32,5 %
La Chapelle	35 447	25,1 %	9,0 %	29,6 %	29,5 %
Flandre	44 861	29,2 %	9,7 %	33,5 %	27,5 %
Danube-Solidarité	9 641	30,4 %	11,2 %	27,9 %	40,8 %
Belleville Amandiers	40 301	24,2 %	10,8 %	28,8 %	30,5 %
Saint-Blaise	13 559	24,3 %	9,0 %	23,9 %	37,0 %
Porte de Montreuil	14 367	26,2 %	14,6 %	23,6 %	44,5 %
Ensemble des CUCS	330 465	23,8 %	10,9 %	29,1 %	32,7 %
Paris	2 181 374	19,5 %	14,1 %	20,0 %	27,6 %

Source : Observatoire des quartiers parisiens ; Insee, recensement de la population 2006

impliquant de nouveaux enjeux pour les quartiers concernés : réponse aux besoins de cette population (santé, faibles revenus, isolement...), gestion d'éventuels conflits d'usage et générationnels.

Comme l'illustre la carte page ci-contre, les quartiers prioritaires accueillant les plus fortes proportions de personnes âgées sont : Porte de Vanves (18 %), Porte de Clichy (15 %), Porte de Montreuil (14,5 %) et Sud 13^e (14,5 %).

Les **familles monoparentales** sont très nombreuses à Paris. Elles représentent 28 % des familles en 2006 (13,6 % au niveau national) et leur proportion a augmenté entre 1999 et 2006 (+2 points). Elles sont surreprésentées dans les quartiers du CUCS où **une famille sur trois (33 %) est formée d'un parent seul** vivant avec ses enfants (l'effectif est de 14 530 familles en 2006).

Le caractère central de Paris maintient ces parents dans la capitale qui ont d'autant plus besoin d'être proches des services et des équipements qu'ils sont seuls à gérer le quotidien du foyer. Et l'importance du parc social, qui a vocation à répondre aux besoins des ménages éprouvant des difficultés à se loger, explique la forte présence de ces foyers dans les quartiers (41 % de logements sociaux SRU en 2009 contre 15,9 % à Paris). Le quartier de la Porte-de-Vanves (14^e), exclusivement composé de logements sociaux, accueille ainsi 47 % de familles monoparentales.

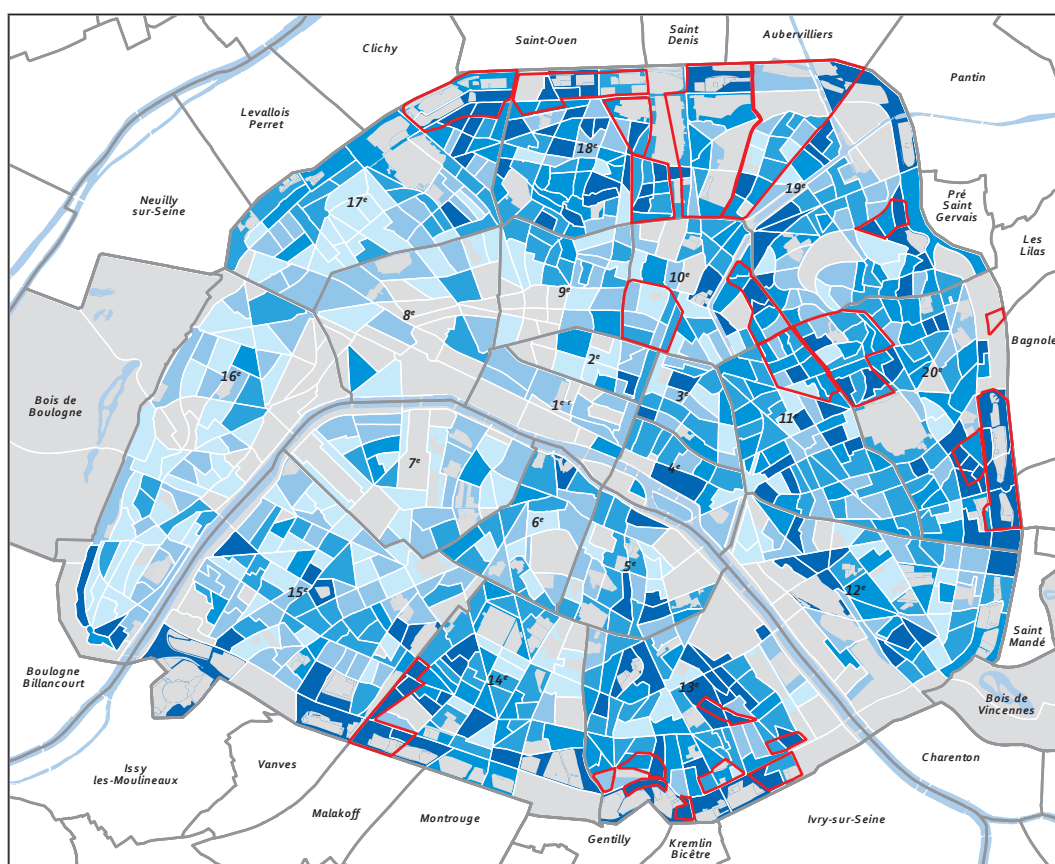
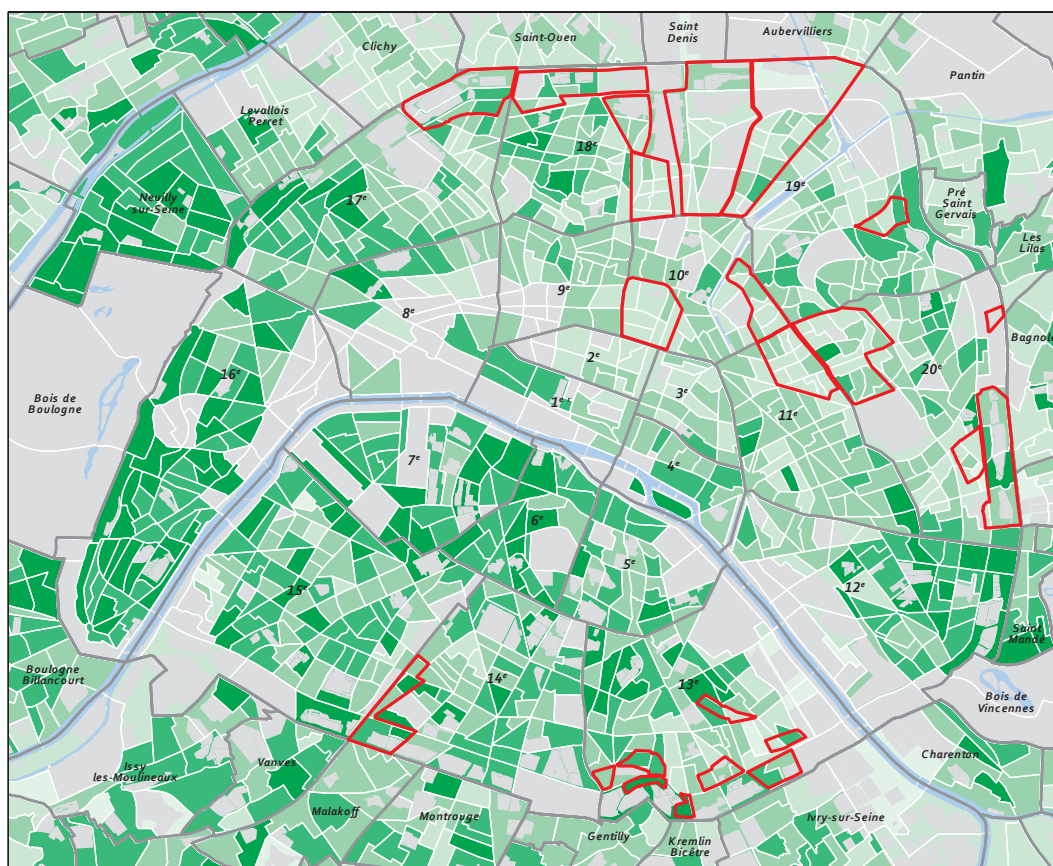
À ce titre, les **familles monoparentales les plus précaires sont concentrées dans les quartiers du CUCS** puisque,

d'après les données de la CAF de Paris, 52 % d'entre elles sont à bas revenus en 2008 (35 % à Paris).

Enfin, Paris accueille traditionnellement une population immigrée³ nombreuse, formée de jeunes travailleurs, d'étudiants et de familles, venue pour des raisons économiques ou bien politiques. En 2006, un parisien sur cinq est immigré (20 %).

La population immigrée est particulièrement présente dans les quartiers CUCS puisqu'elle représente 29 % de la population en 2006 (soit 96 000 habitants). **Le rôle d'accueil des populations immigrées joué par les quartiers prioritaires s'est renforcé** entre les deux derniers recensements puisque leur part a davantage progressé dans les quartiers du CUCS que dans l'ensemble de Paris (+3 points contre +1,8 points en moyenne parisienne).

Alors que la situation était variable d'un quartier à l'autre dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, la tendance est à l'homogénéisation de la présence étrangère dans l'ensemble du nord-est parisien. Des quartiers comme la Porte Montmartre (18^e), Flandre (19^e) ou encore Danube-Solidarité (19^e) ont ainsi vu leur part d'immigrés augmenter de 6 points entre 1999 et 2006 (soit un gain de près de 3 800 habitants pour Flandre par exemple). Dans le même temps, le quartier de la Porte-de-Montreuil (20^e), qui se situait au même niveau que la moyenne parisienne en 1999 (17 %), a connu une nette augmentation de sa population immigrée (+7 points, soit un gain de 1 200 habitants) sur la période.

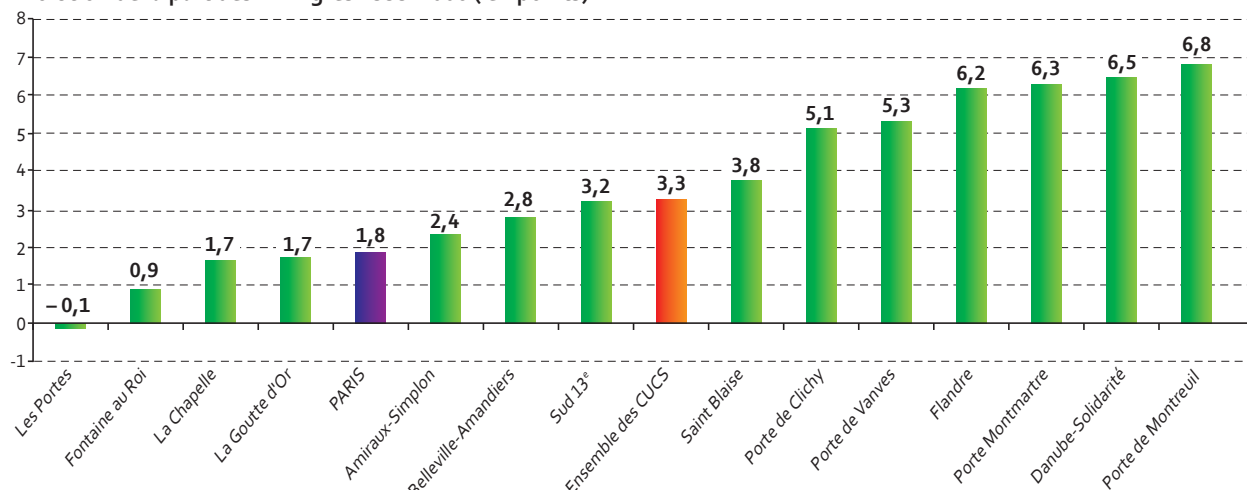


Les 14 quartiers prioritaires

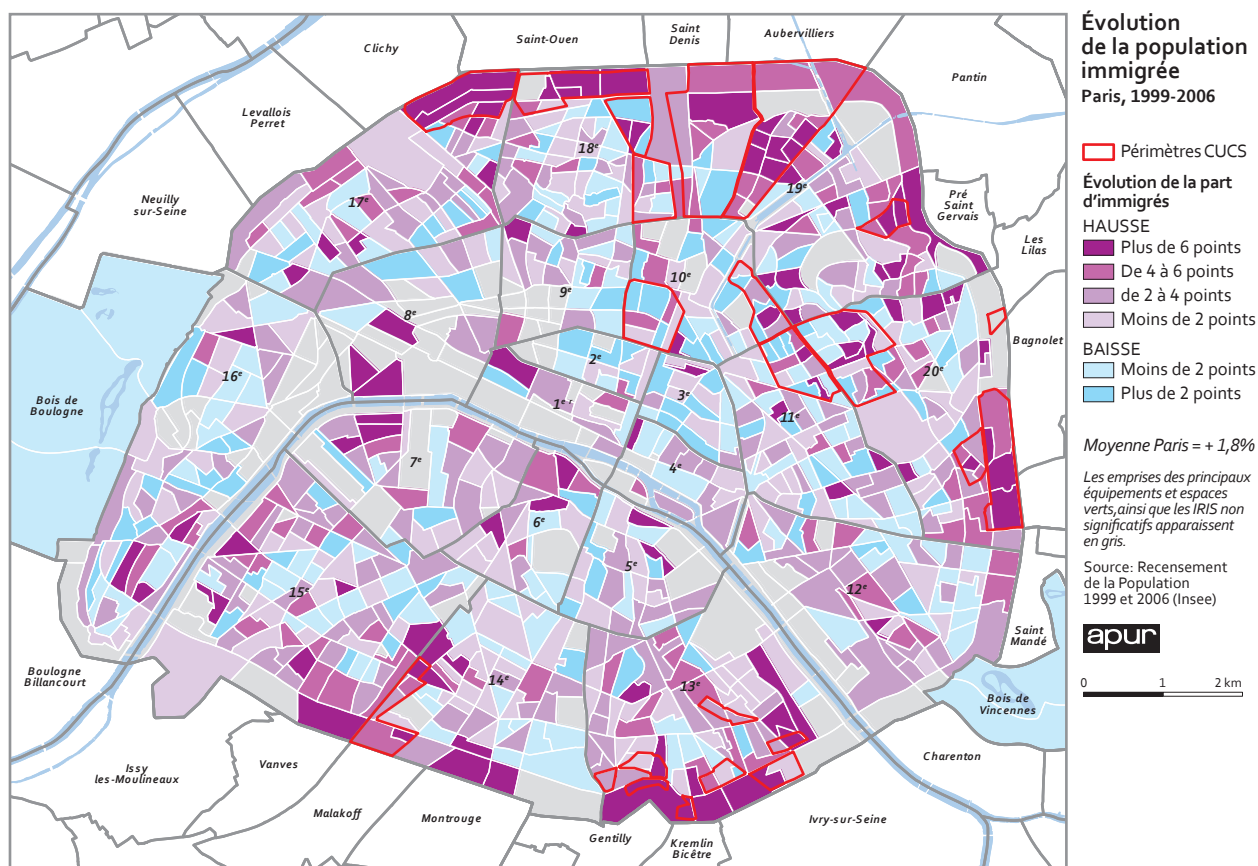
Cette tendance à l'**augmentation du nombre d'immigrés dans les quartiers périphériques** de Paris, qui compte de nombreux logements sociaux, peut en partie se relier aux relogements liés à l'éradication de l'habitat indigne. Le plan de résorption mis en œuvre à Paris de 2002 à 2010 a concerné 1 030 immeubles et a conduit au relogement de plusieurs milliers de ménages. À noter que la part de la population

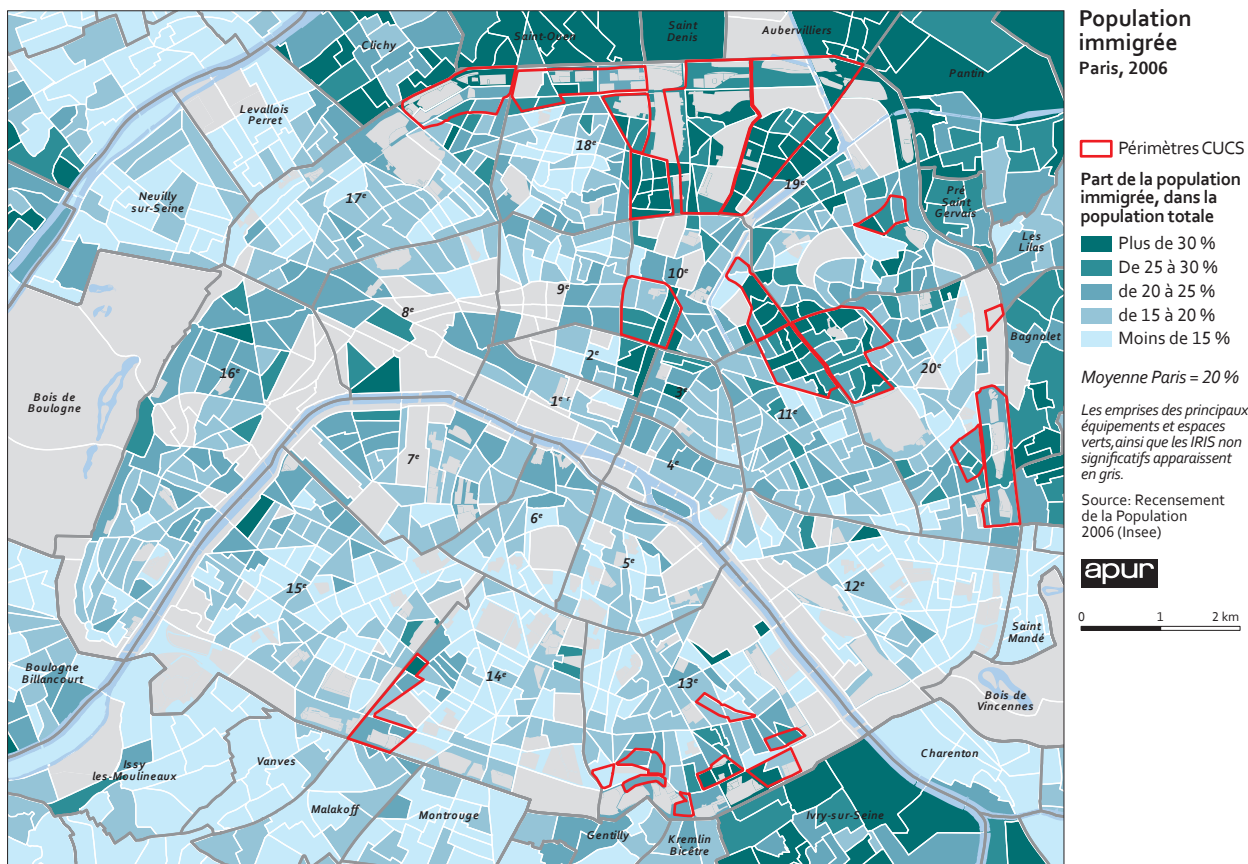
immigrée est restée stable entre les deux derniers recensements dans les quartiers Les Portes (10^e) et Fontaine-au-Roi (11^e). Ces quartiers accueillent de nombreux candidats à l'asile, présents dans les espaces publics (squares, abords du canal Saint-Martin etc.), ainsi que des populations primo-arrivantes mal saisies par les statistiques.

Évolution de la part des immigrés 1999-2006 (en points)



Source : Observatoire des quartiers parisiens ; Insee, RP 1999, 2006





3 – Définition: La population étrangère regroupe toutes les personnes de nationalité étrangère, qu'elles soient nées à l'étranger ou pas. Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.

Des évolutions qui ne suffisent pas à combler l'écart avec la capitale

Du point de vue des indicateurs, il semblerait que la dimension sociale des quartiers du CUCS se soit confortée ces dernières années. **Les écarts ont eu en effet tendance à se maintenir, voire à s'accroître**, par rapport aux moyennes parisiennes.

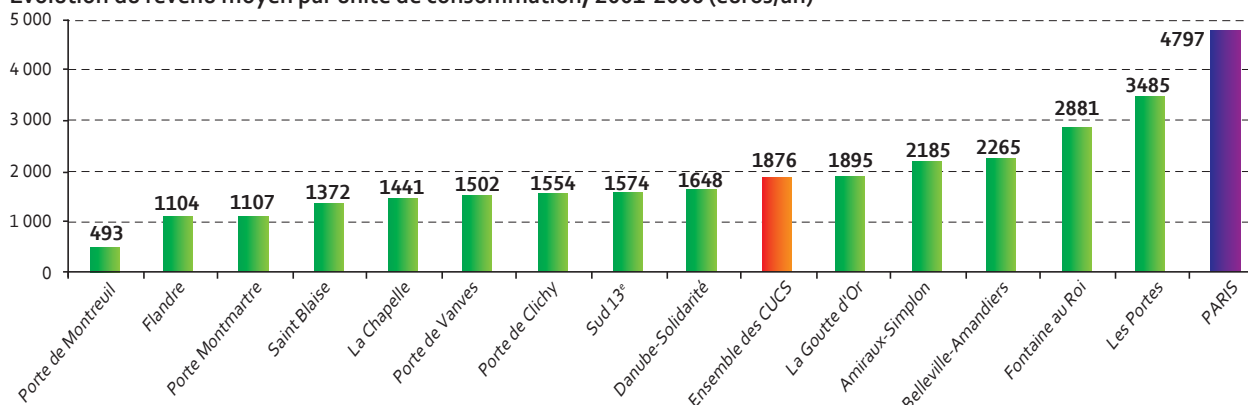
Globalement, le revenu annuel moyen par unité de consommation a augmenté entre 2001 et 2006.

Mais, d'après les données fiscales de la DGI, la progression a moins profité aux quartiers prioritaires (+13 %) qu'à l'ensemble de Paris (+18 %) alors que l'écart était déjà considérable.

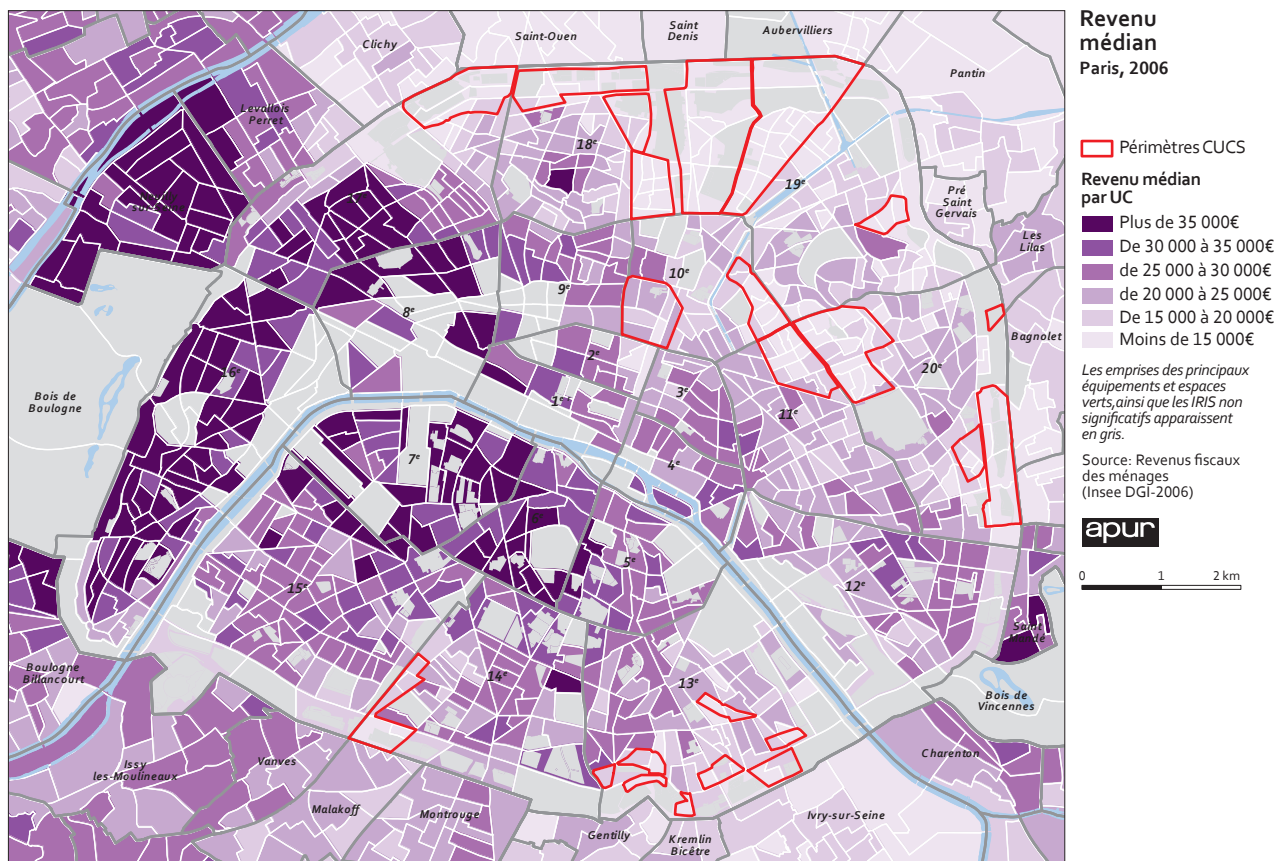
Ainsi, en 2006, **les habitants des quartiers de la politique de la ville ont un revenu près de deux fois moins élevé que celui de l'ensemble des Parisiens** (32 100 € à Paris contre 16 700 € dans les quartiers CUCS).

Pour autant, la situation diffère fortement d'un quartier à l'autre : plus de 8 400 € de revenu annuel moyen séparent ainsi Porte de Montreuil (13 400 € en 2006) du quartier Les Portes (21 850 €).

Évolution du revenu moyen par unité de consommation, 2001-2006 (euros/an)



Source : Observatoire des quartiers parisiens ; Insee, DGI, 2001-2006



Données sociales sur les quartiers prioritaires

	Sans diplôme en 2006	Taux de chômage en 2006	Allocataires du RMI en 2008	Population des foyers à bas revenus en 2008	Bénéficiaires de la CMU-C en 2009
Les Portes	31,2 %	14,2 %	7,2 %	16,4 %	8,9 %
Fontaine-au-Roi	34,0 %	16,6 %	8,4 %	17,9 %	10,0 %
Sud 13 ^e	41,1 %	13,5 %	7,0 %	17,9 %	10,2 %
Porte de Vanves	46,6 %	17,1 %	7,4 %	21,0 %	10,9 %
Porte de Clichy	42,9 %	15,5 %	8,3 %	21,8 %	11,8 %
Porte Montmartre	50,6 %	17,8 %	15,9 %	33,6 %	14,9 %
Amiraux/Simplon	37,6 %	14,7 %	7,1 %	19,0 %	10,7 %
La Goutte-d'Or	43,9 %	17,0 %	10,1 %	27,6 %	14,7 %
La Chapelle	41,1 %	15,7 %	8,6 %	24,0 %	12,8 %
Flandre	45,6 %	18,6 %	8,3 %	24,1 %	12,6 %
Danube/Solidarité	52,3 %	23,4 %	9,6 %	26,0 %	16,3 %
Belleville/Amandiers	37,0 %	17,1 %	8,1 %	20,0 %	11,1 %
Saint Blaise	34,5 %	13,9 %	6,9 %	20,3 %	10,1 %
Porte de Montreuil	47,7 %	18,1 %	8,7 %	27,1 %	14,4 %
Ensemble des CUCS	40,5 %	16,3 %	8,4 %	21,9 %	11,7 %
PARIS	25,2 %	11,4 %	4,5 %	11,1 %	6,4 %

Sources : Observatoire des quartiers parisiens ; Insee, recensement de la population 2006 ; CAF 2008, CNAM 2009

La **part des ménages fiscaux non imposés** a, quant à elle, légèrement diminué entre 2001 et 2006 dans les quartiers prioritaires (-2 points) tandis qu'elle est restée stable à Paris (source DGI). L'écart avec la capitale demeure pourtant significatif. En 2006, on recense 38,5 % de ménages fiscaux non imposés en moyenne dans les CUCS (soit 55 000 ménages) contre 27 % à Paris.

Les Portes tendent à se rapprocher de la moyenne parisienne avec 33 % de ménages fiscaux non imposés alors que près d'un ménage sur deux (47 %) est non imposé à la Porte Montmartre.

Sur le plan de la composition sociale et professionnelle, les quartiers prioritaires accueillent nettement plus de ménages modestes que le reste de Paris. Pour autant, la structure des actifs a évolué depuis 1999 : **les cadres et les professions intermédiaires ont progressé** (+3 points pour les professions intermédiaires entre 1999 et 2006) au détriment des autres catégories socio-professionnelles. Ces deux groupes représentent la moitié des actifs de l'ensemble des CUCS (soit 72 000 actifs). Mais, bien que cette tendance soit nettement amorcée, les employés forment encore le groupe majoritaire dans les quartiers de la politique de la ville (31 %, soit 45 000 actifs).

Par ailleurs, **l'évolution en faveur des cadres reste nettement moins marquée dans les CUCS que pour l'ensemble de Paris**. Les cadres, en nette progression dans la capitale (+8 points entre 1999 et 2006), représentent désormais 43 % des actifs parisiens tandis que les professions intermédiaires se stabilisent à 23 %.

Des évolutions différenciées se font jour selon les quartiers.

Les quartiers prioritaires les plus centraux font ainsi l'objet, depuis plusieurs années, de changements plus marqués dans leur composition sociale.

Une grande partie de leur parc locatif privé correspond à des logements du « parc social de fait »⁴, en raison de la similarité des profils d'occupation avec les logements sociaux de droit. Or ce parc est progressivement investi par des catégories sociales plus aisées⁵.

Le **mouvement de « gentrification »** se traduit par une augmentation de la part des catégories socio-professionnelles supérieures et une diminution de la part des classes populaires. Les cadres et professions intellectuelles supérieures ont ainsi progressé de 12 points dans le quartier Les Portes (10^e) entre 1999 et 2006 (38 % en 2006, soit 7 500 actifs) tandis que la part des ouvriers diminuait de 8 points (11 % en 2006, soit 2 200 actifs).

Cette tendance ne doit cependant pas masquer d'**importants écarts sociaux dans le peuplement des quartiers populaires faubouriens** : des populations très modestes, parfois mal recensées (sans-papiers, primo-arrivants...), cohabitent avec ces cadres nouvellement installés. De fait, **la dispersion des revenus est très forte**. Dans certains secteurs, les 10 % les plus aisés déclarent des revenus plus de 13 fois supérieurs aux 10 % les plus pauvres (moyenne Paris : 11,2).

4 – « L'analyse du parc social de fait parisien en 2003 : une analyse territorialisée des profils d'occupation des parcs et des quartiers », Apur, novembre 2006.

5 – Cf. Anne Clerval, La cour de Bretagne, un cas de gentrification dans un quartier populaire, Apur, Décembre 2004, 46p.

Persistance des difficultés économiques et sociales

Chômage, bas revenus, concentration des bénéficiaires des minima sociaux... Les indicateurs témoignent du **maintien d'une population très modeste dans les quartiers prioritaires**. L'importance des transferts sociaux vers leurs habitants en témoigne.

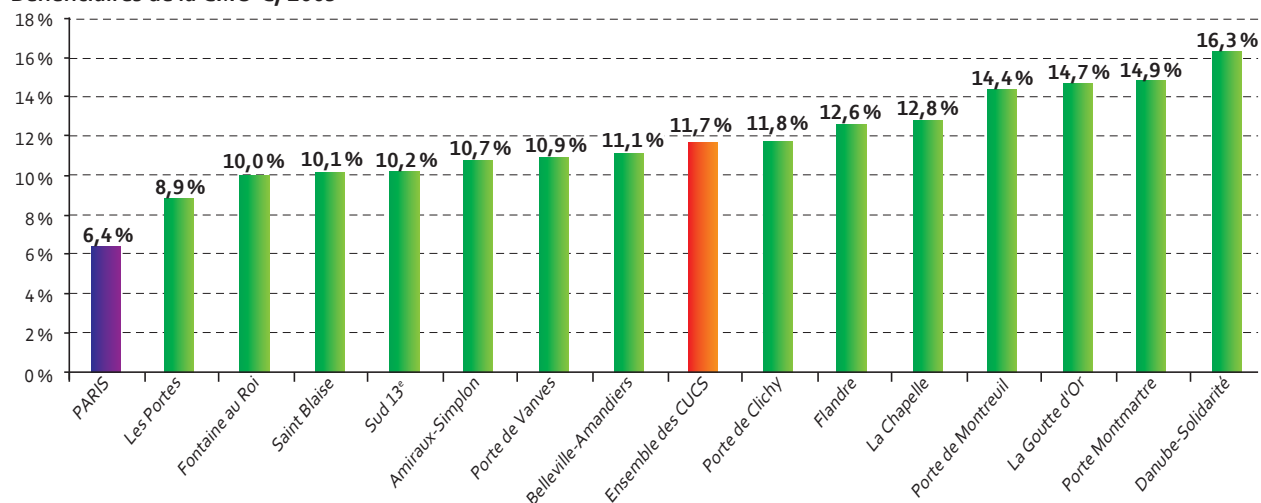
Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle

complémentaire (CMU-C, source CNAM) sont, proportionnellement, deux fois plus nombreux dans les quartiers prioritaires (12 % en 2009, soit 27 000 bénéficiaires) qu'à Paris (6 %, soit 90 500 bénéficiaires).

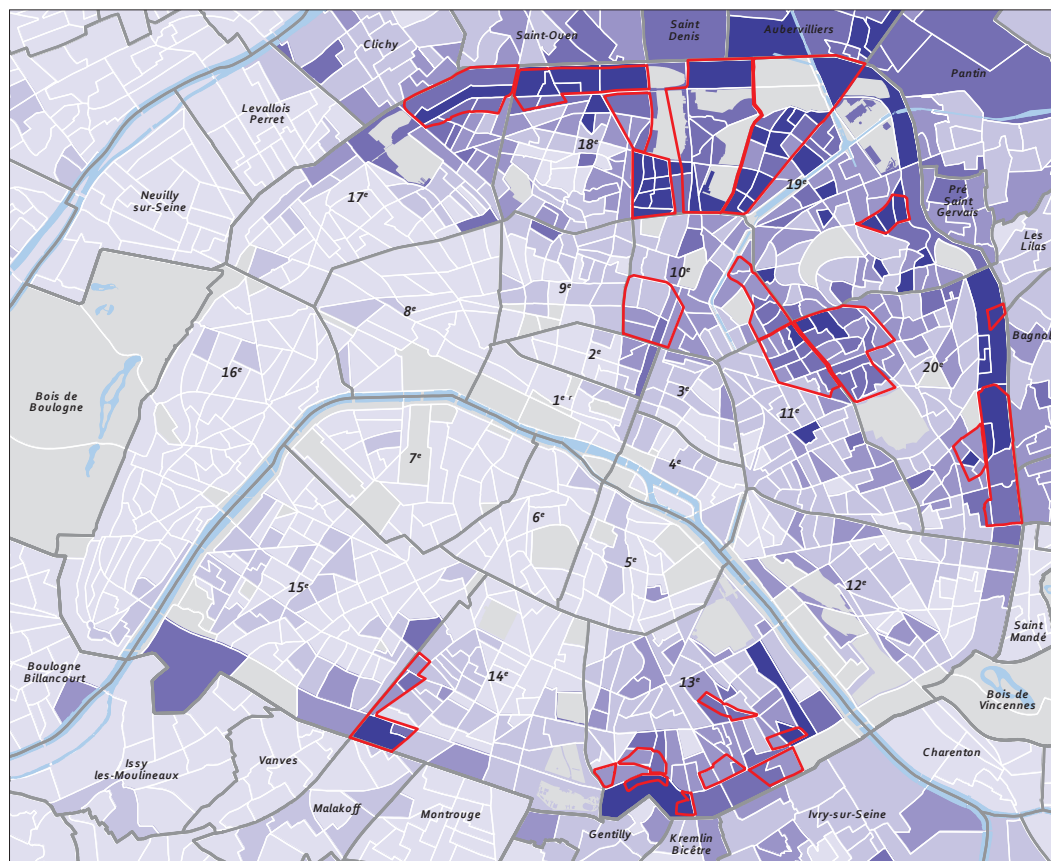
La carte des bénéficiaires de la CMU-C souligne l'adéquation de la géographie prioritaire à la réalité de la pauvreté à Paris : les îlots qui concentrent les plus forts taux de bénéficiaires sont localisés dans les quartiers du CUCS.

Le taux de chômage est également plus élevé dans les

Bénéficiaires de la CMU-C, 2009



Source : Observatoire des quartiers parisiens ; CNAM 2009



Bénéficiaires de la CMU-C Paris, 2009

□ Périmètres CUCS

Part des allocataires CNAM bénéficiaires de la CMU-C dans le total des allocataires CNAM

- Plus de 13%
- De 10 à 13%
- De 7 à 10%
- De 4 à 7%
- Moins de 4%

Moyenne Paris = 6,4%

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : CNAM - 2009

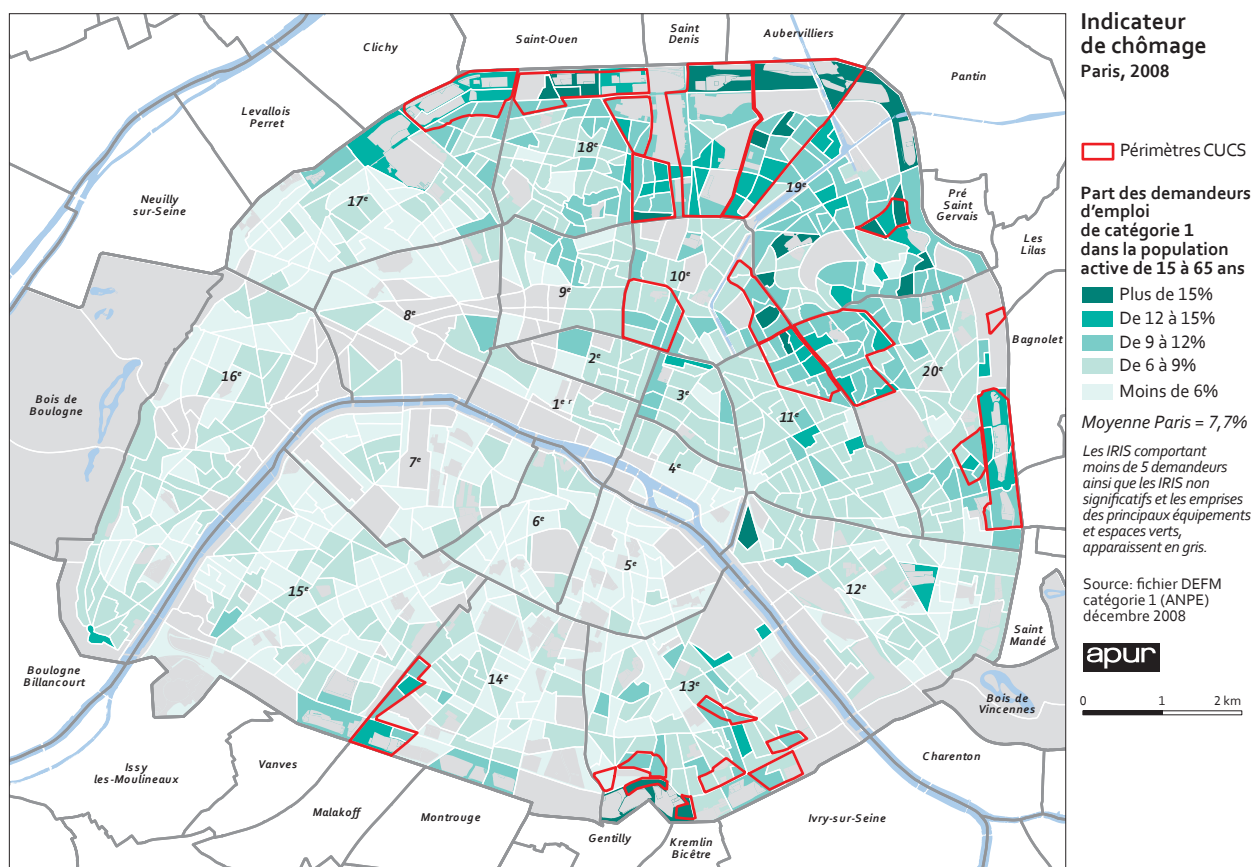
apur

0 1 2 km

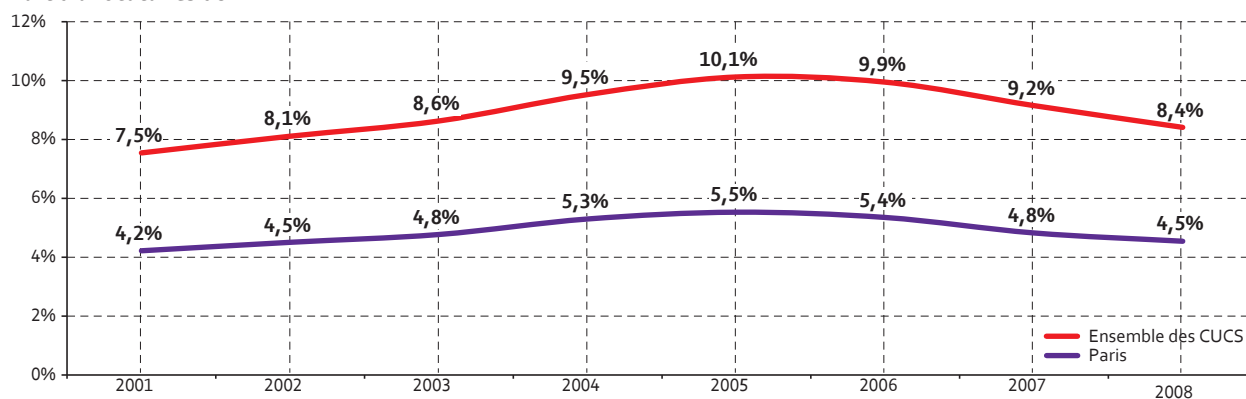
quartiers du CUCS (16 % en 2006, soit 28 200 chômeurs) qu'en moyenne dans la capitale (11 %, soit 134 600 chômeurs). Les écarts sont néanmoins importants entre les quartiers : le taux de chômage varie de 13,5 % (Sud 13^e) à 23 % (Danube-Solidarité, 19^e arr.). Les taux les plus élevés se retrouvent, à quelques exceptions près, dans les quartiers des 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

Afin de disposer de données plus récentes, il est possible de déterminer un **indicateur de chômage**. Celui-ci a été

calculé à partir du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 en décembre 2008 (données ANPE) par rapport à la population active de 15 à 64 ans (Insee, RP 2006). Il en ressort que **les écarts entre Paris et ses quartiers prioritaires restent globalement similaires à ceux observés au recensement de 2006**. L'indicateur de chômage ainsi estimé en 2008 dans l'ensemble des quartiers du CUCS est de 11,2 % contre 7,8 % en moyenne dans la capitale. Si l'effet de la brutale dégradation économique intervenue à la fin de l'année 2008 et qui se poursuit en 2009 et 2010 n'est

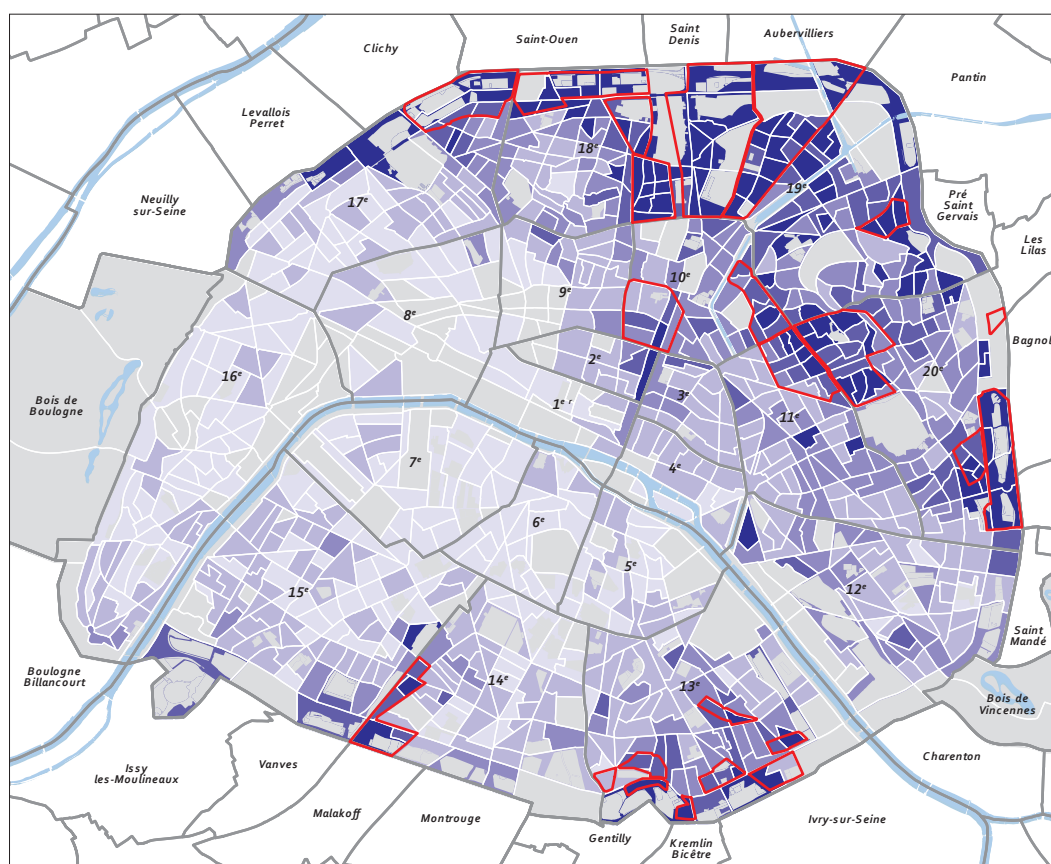
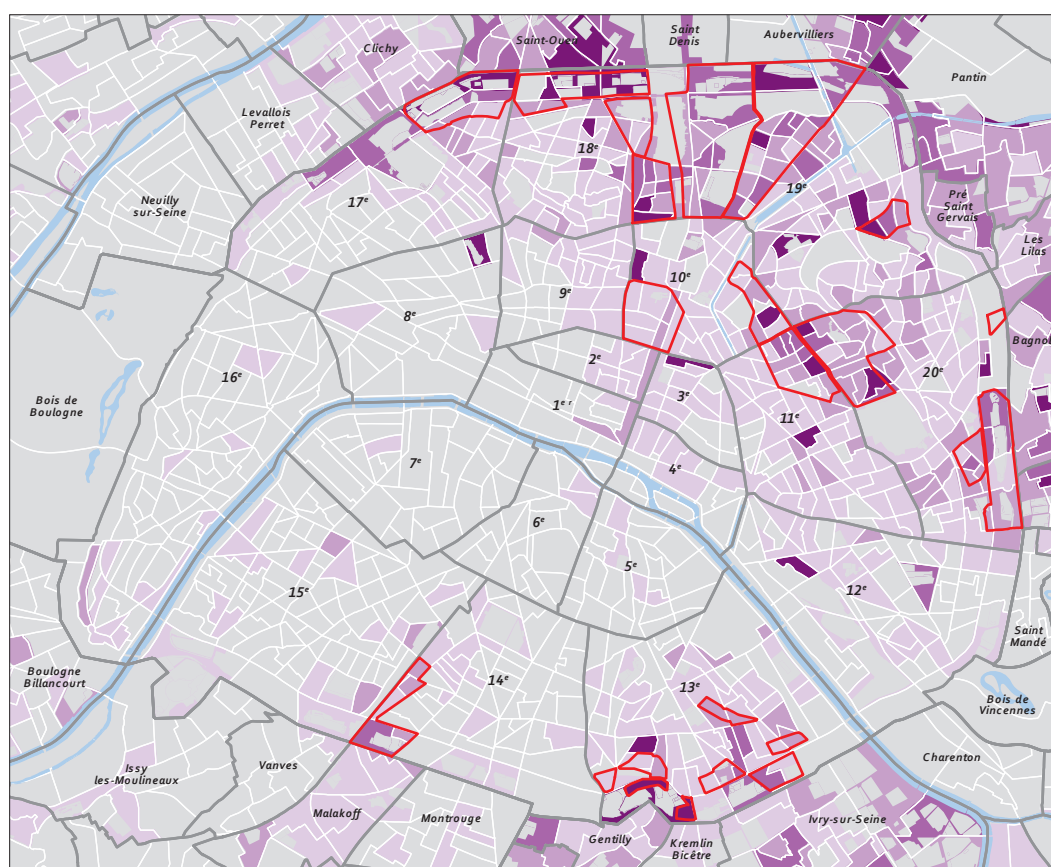


Part d'allocataires du RMI



Source : Observatoire des quartiers parisiens ; CAF 2001-2008

Les 14 quartiers prioritaires



pas directement mesurable en l'absence de données statistiques récentes à une échelle fine, il n'en reste pas moins que les habitants des quartiers du contrat urbain de cohésion sociale sont parmi les plus touchés par la recrudescence du chômage et de la précarité.

Des données conjoncturelles, diffusées par l'Insee, indiquent que le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté de +17,5 % entre 2008 (3^e T) et 2009 (3^e T) dans les ZUS parisiennes (+18,5 % à Paris). L'impact de la crise est, selon ces mêmes données, particulièrement visible chez les plus jeunes : le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans s'est accru de +31 % sur la période dans les ZUS (+27 % à Paris). De la même façon, les interventions du fonds d'aide aux jeunes qui intervient auprès des jeunes en difficulté a progressé de plus de 10 % de 2008 à 2009.

La part des allocataires du RMI, restée stable à Paris entre 2001 et 2008 (4,5 % en 2008), a légèrement augmenté dans l'ensemble des CUCS (+1 point, soit 12 900 allocataires représentant 8,4 % des ménages). En 2008, **les quartiers prioritaires accueillent ainsi près de deux fois plus d'allocataires du RMI** que l'ensemble de Paris.

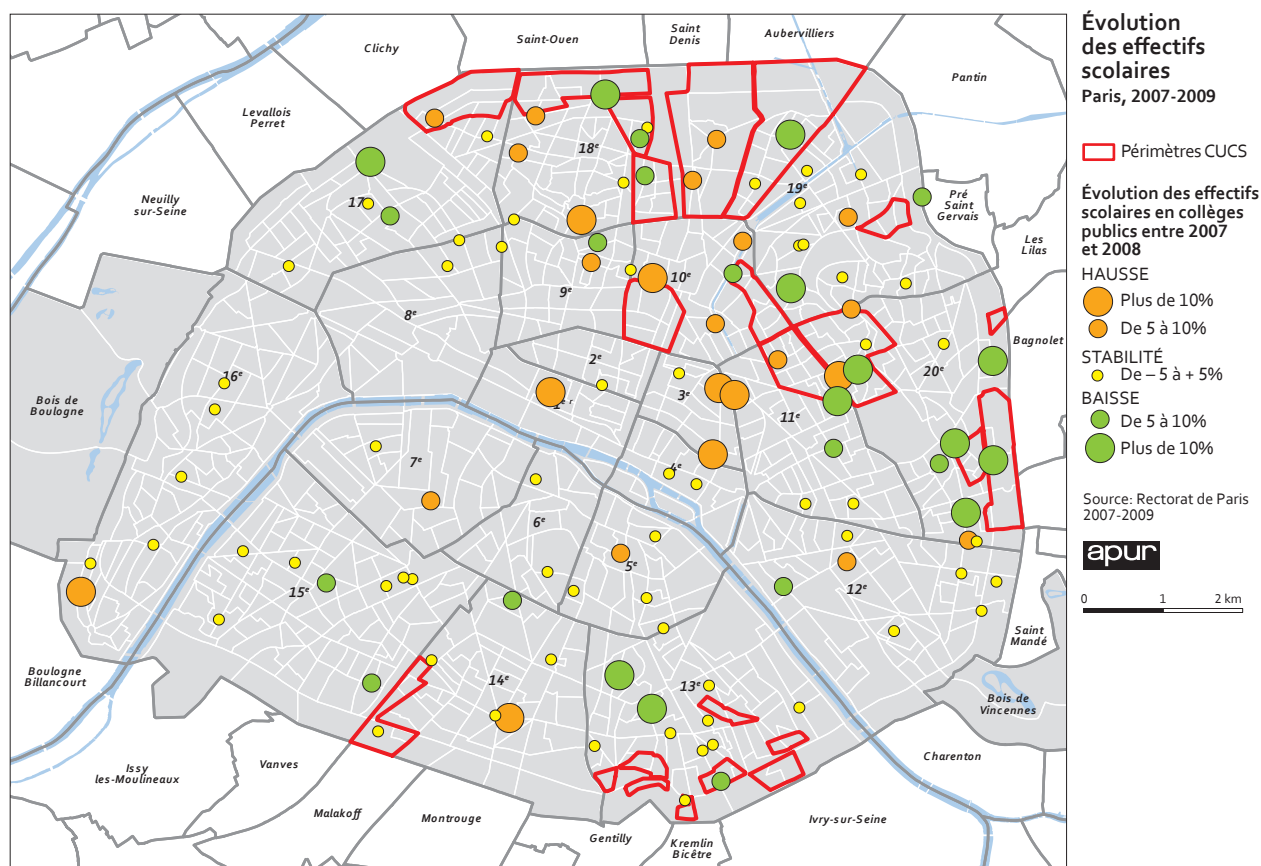
Au niveau des données scolaires, des évolutions favorables sont à noter dans les quartiers. On y enregistre en effet une **progression de la réussite au brevet des collèges** légèrement supérieure à celle observée en moyenne à Paris. Elle demeure

toutefois de onze points plus élevée dans la capitale (79 % de reçus en 2009) que dans les quartiers (68 % de reçus).

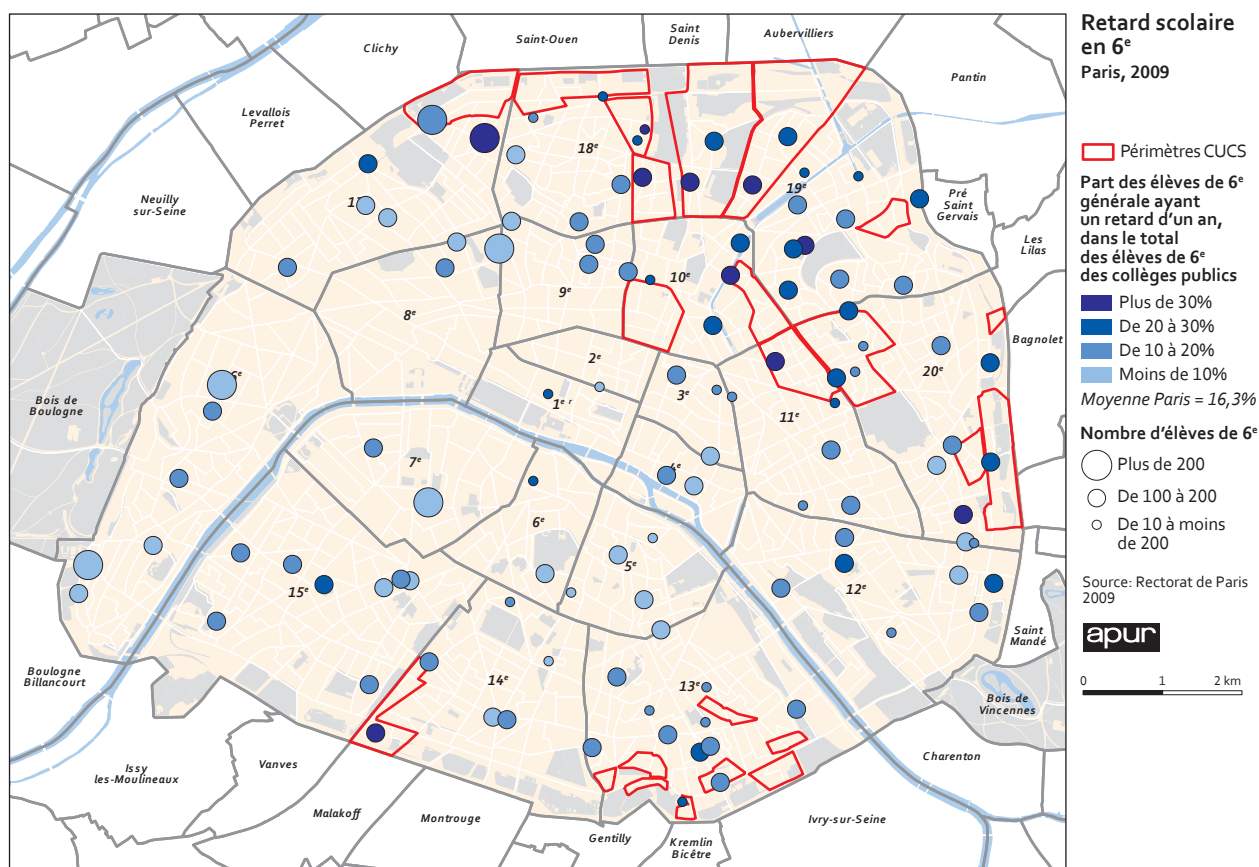
Le nombre d'élèves par classe en école élémentaire est plus favorable dans les quartiers prioritaires où l'on compte en moyenne deux élèves de moins par classe en 2008 par comparaison avec la moyenne parisienne. Localement, cet écart peut toutefois rendre compte d'un **phénomène d'évitement scolaire** qui paraît s'accroître. **L'assouplissement de la carte scolaire** à la rentrée 2008 semble en effet avoir une nette incidence sur les effectifs scolaires publics.

D'après les données du Rectorat de Paris, ils ont diminué de manière bien plus sensible entre 2007 et 2009 dans les **établissements scolaires des quartiers du CUCS** qu'en moyenne parisienne. Les effectifs des collèges publics ont diminué de -3,2 % dans les quartiers contre seulement -0,1 % dans l'ensemble de Paris. En effectifs, cela correspond à une perte de 290 élèves dans les collèges localisés dans les quartiers prioritaires.

La carte représentant les variations d'effectifs en collège public entre 2007 et 2009 montre ainsi que les baisses d'effectifs les plus importantes concernent en majorité des établissements situés dans la géographie prioritaire ou à proximité immédiate (9 établissements sur les 12 concernés). Sources d'emplois, les activités économiques et commerciales sont aussi un enjeu de mixité urbaine. Or, le tissu économique des quartiers prioritaires est fragile : en 2008, seuls 9 % des



Les 14 quartiers prioritaires



établissements parisiens (soit 28 320 établissements) sont localisés dans les quartiers du CUCS (Source: Insee, Sirene). Et, bien que la part des établissements nouvellement implantés soit la même qu'à Paris (15 % en 2008), à un fort taux de création correspond aussi un fort taux de cessation ou de rotation d'activité.

Par ailleurs, **la densité commerciale des quartiers prioritaires est nettement moindre qu'à Paris** (17 commerces pour 1 000 habitants en 2007 au lieu de 29 commerces pour

1 000 habitants à Paris) et inégale selon les quartiers. Elle est faible dans les quartiers périphériques (6 commerces pour 1 000 habitants à Danube-Solidarité) et proche de la moyenne parisienne dans les quartiers plus centraux (25 commerces pour 1 000 habitants à Fontaine-au-Roi, 38 commerces pour 1 000 habitants dans le quartier les Portes). La prégnance des difficultés économiques et sociales des quartiers prioritaires trouve enfin sa traduction dans les spécificités de leurs parcs de logements.

Le logement, un révélateur des difficultés des quartiers prioritaires

Les caractéristiques de l'habitat influent sur le peuplement d'un territoire. Selon l'histoire des quartiers, l'habitat privé – généralement ancien et dégradé – ou social prédomine. L'offre de logements dans les quartiers prioritaires répond ainsi à une demande spécifique, cumulant des difficultés sociales et économiques qui l'empêchent de trouver à se loger dans le reste du parc parisien, bien moins abordable et moins doté en logements sociaux.

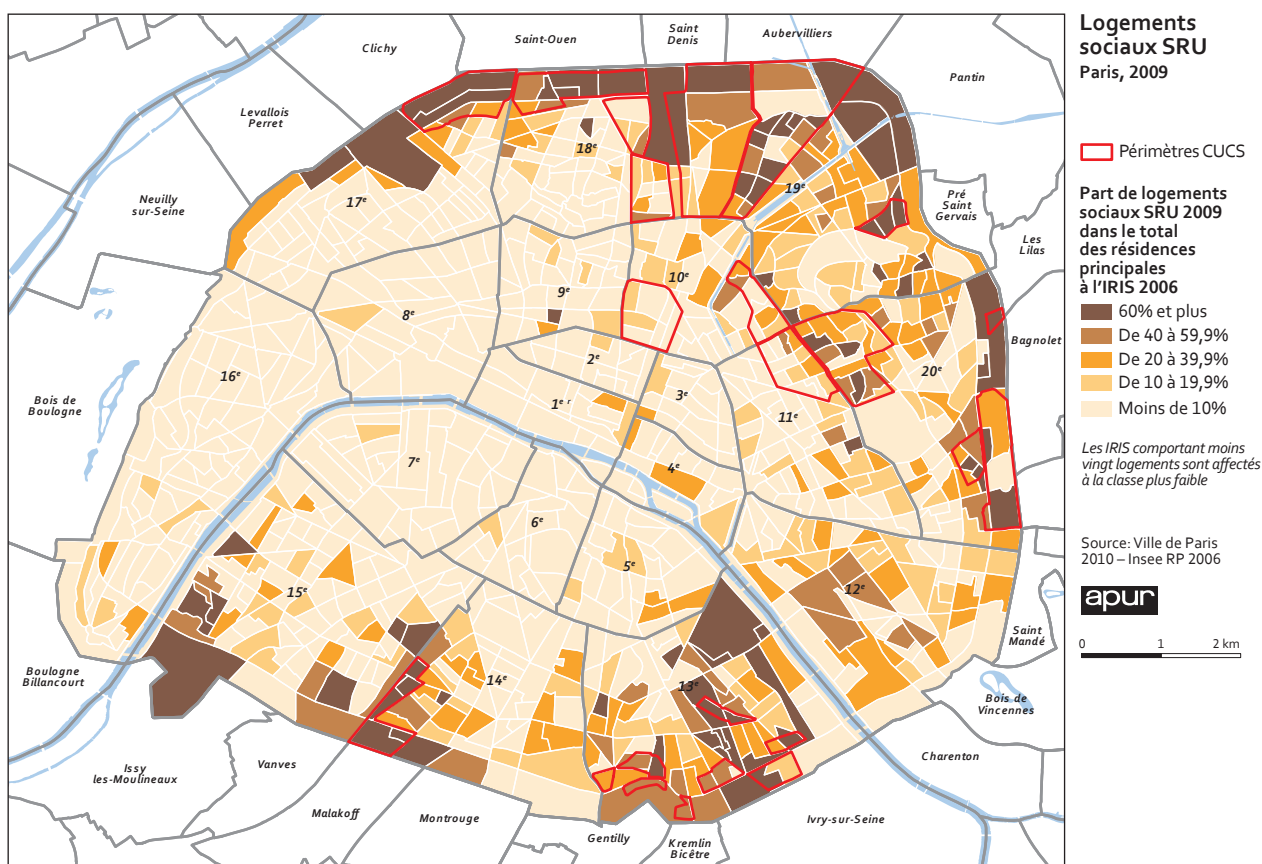
Sur la période 2001-2009, l'offre de logements sociaux a plus augmenté à Paris (+19 %, soit un gain de 28 800 logements) que dans les quartiers du CUCS (+10 %, soit un gain de 5 750 logements). En moyenne sur la période, un cinquième des logements sociaux financés à Paris l'ont été dans les quartiers prioritaires – avec des fluctuations d'une année sur l'autre : 8 % en 2001 contre 36 % en 2005. Le GPRU, lancé en mars 2002, a très certainement eu une incidence dans ces fluctuations puisque l'on constate que le pic du nombre de logements sociaux SRU financés dans les quartiers du GPRU est atteint en 2005-2006.

Malgré cet effort de rééquilibrage dans la production nouvelle, les quartiers de la politique de la ville **continuent de concentrer une large part du parc social parisien** : 34,5 % des logements sociaux SRU de Paris sont implantés dans les quartiers du CUCS. Les quartiers prioritaires comptent 41 % de logements sociaux en 2009 (soit 63 100 logements) contre 15,9 % seulement en moyenne parisienne (soit 183 000 logements).

L'homogénéité n'est cependant pas de mise entre les quartiers : alors que certains font une large place au logement social (Porte de Vanves : 100 % de logements SRU ; Danube-Solidarité : 89,5 % en 2009), d'autres sont plutôt marqués par un tissu d'habitat privé en partie dégradé (12 % de logements sociaux SRU et 82 immeubles inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne pour les Portes en 2009).

Les programmes développés dans le cadre du GPRU commencent à être visibles en termes d'amélioration du cadre de vie, de création d'équipements, de construction de logements et de développement économique.

Il a permis, entre autres, la couverture du périphérique de la Porte de Vanves (14^e arr.), le lancement de la Zone d'aménagement concerté Claude Bernard (19^e arr.), l'aménagement des entrepôts Mac Donald (19^e arr.) ou encore la réhabilitation de la Tour Bois le Prêtre à la Porte Pouchet (17^e arr.).



Les 14 quartiers prioritaires

Le nombre de demandeurs d'un logement social a plus fortement augmenté entre 2005 et 2009 dans les quartiers (+9 %) qu'en moyenne parisienne (+4,5 %). Et leur part demeure deux fois plus élevée dans les quartiers du CUCS (15 % des ménages en 2009, soit 23 300 demandeurs) qu'à Paris (8 %). Certains quartiers affichent même des taux dépassant les 20 % de demandeurs d'un logement social (22 % à Porte Montmartre en 2009). À noter qu'une forte proportion de demandeurs (21 %) est déjà logée dans le parc social. Il est en effet nécessaire de s'inscrire au fichier des demandeurs de logements pour bénéficier d'un échange au sein du parc social, selon qu'on souhaite un logement plus grand ou situé dans un autre quartier par exemple. Dans certains quartiers, le principal enjeu est celui de

la résorption de l'insalubrité. Les quartiers du CUCS concentrent en effet **51 % des 1 030 immeubles** inscrits au plan parisien d'éradication de l'habitat indigne. Ce plan est aujourd'hui entièrement mis en œuvre puisque sur le total des mille immeubles, 77 % étaient au 15 octobre 2010 d'ores et déjà sortis de l'indignité, 20 % en cours de travaux ou de relogement des occupants et 3 % seulement restaient à traiter (soit 34 immeubles).

Le nombre d'hôtels meublés a suivi le même mouvement. En 2009, on dénombre 634 hôtels meublés à Paris, soit 44 établissements de moins que deux ans auparavant. Parmi les CUCS, les quartiers les plus centraux que sont Les Portes, Fontaine-au-Roi et la Goutte-d'Or demeurent les plus dotés en hôtels meublés.

Les évolutions clé des quartiers

- + 4 % d'habitants +3 % à Paris (1999-2006)
- +3 points d'immigrés..... +1,8 points à Paris (1999-2006)
- +3 points de cadres et professions intellectuelles supérieures + 8 points à Paris (1999-2006)
- - 3 % de collégiens et de lycéens suite à la suppression de la carte scolaire..... - 0,1 % à Paris (2007-2009)
- +9 % de demandeurs d'un logement social..... + 4,5 % à Paris (2005-2009)
- +10 % de logements sociaux SRU +19 % à Paris (2001-2009)

Les analyses montrent que la vitalité démographique des quartiers prioritaires, en grande partie portée par des populations fragiles, a renforcé leur rôle social. Bien que connaissant des évolutions favorables, les indicateurs sociaux demeurent très en retrait des moyennes parisiennes

(en matière de revenus, de catégories socio-professionnelles etc.). La forte inertie inhérente aux spécificités du logement contribue au maintien des populations modestes dans les quartiers.

Le quartier Porte Saint-Denis – Porte Saint-Martin au sud du 10^e arrondissement, est réparti sur deux sites.

Le site Ouest (18410 habitants, 41 hectares) est marqué par la mixité de son tissu urbain, mêlant l'habitat, les petites entreprises et le commerce.

Le site Est (19543 habitants, 24 hectares) correspond à un tissu plus recomposé, où se côtoient immeubles anciens et ensembles de logements sociaux HLM.

Les deux sites ont en commun une forte densité de population et un habitat ancien caractéristique des faubourgs de l'Est parisien. L'inconfort et l'insalubrité y sont encore présents.

Le quartier accueille **38 000 habitants** sur une superficie totale de **65 hectares**.



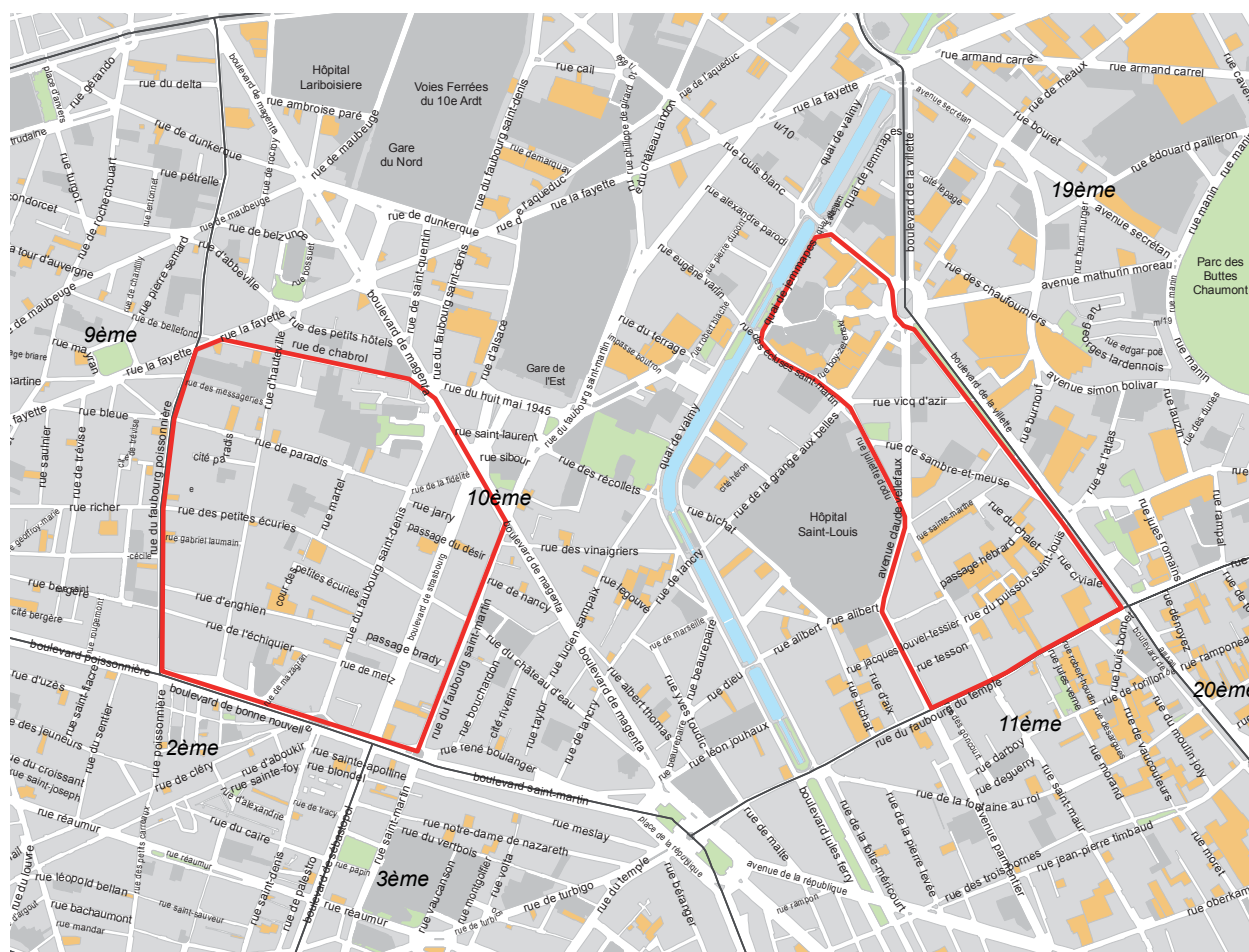
Rue de Paradis



Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2010

- Logements sociaux SRU (2009)
- Espace verts, cimetières
- Autres équipements

apur



Le quartier des Portes, densément peuplé, accueille une **grande diversité de nationalités**. La part de la population immigrée particulièrement élevée est restée stable entre 1999 et 2006 (27 % contre 20 % à Paris). Le quartier est marqué par la présence de nombreux candidats à l'asile. Par ailleurs une importante concentration de personnes sans abri se localise dans les squares, aux abords du canal Saint-Martin et de la gare de l'Est.

Les **indicateurs de précarité** mettent en évidence des écarts importants par rapport aux moyennes parisiennes. Le revenu annuel moyen par unité de consommation a progressé de +19 % entre 2001 et 2006, mais demeure très en retrait du revenu moyen parisien (21 850 € contre 32 100 € en 2006).

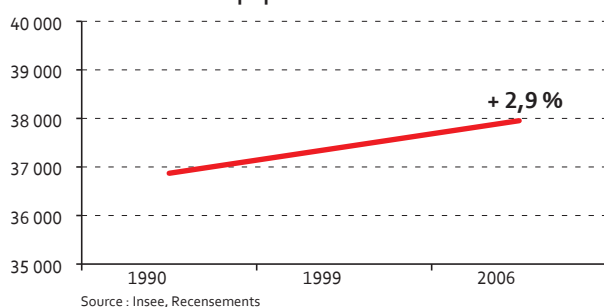
L'**indicateur de chômage** en 2008 concerne 9,6 % des habitants du quartier (7,8 % à Paris) et plus du tiers des salariés sont à temps partiel en 2006 (30 % à Paris). 7 % des habitants du quartier perçoivent le RMI en 2008 (4,5 % à Paris).

Les résultats scolaires des enfants du quartier sont révélateurs des difficultés sociales. En 6^e, près d'un élève sur trois est en retard d'un an ou plus (16 % à Paris) et **la réussite au brevet des collèges est particulièrement faible** : seuls 61 % des candidats ont été reçus en 2009 (79 % à Paris).

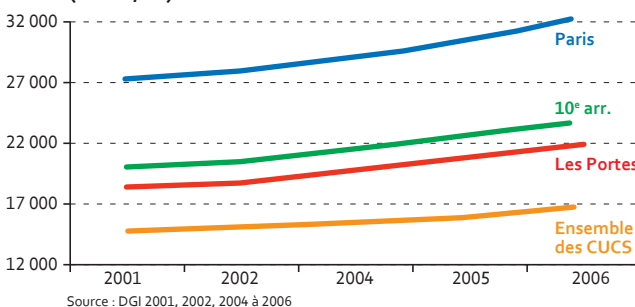
Dans son ensemble, le **tissu commercial est dense** bien que composé de petites surfaces. Le quartier compte 38 commerces pour 1 000 habitants (29 pour 1 000 habitants à Paris). Certains axes, comme la rue du Faubourg Saint-Denis, connaissent de fortes concentrations.

L'**inconfort des logements et la résorption de l'habitat insalubre** sont des enjeux importants dans ce quartier où plus de 70 % des logements ont été construits avant 1949. 15 % des logements y sont effectivement sans confort. Le quartier compte **82 immeubles** inscrits au plan d'éradication d'habitat indigne. Sur ce total, 58 ont d'ores et déjà été traités et 24 étaient en cours de traitement en octobre 2010. **22 hôtels meublés** et 9 hôtels de tourisme pratiquant l'hébergement social y sont localisés.

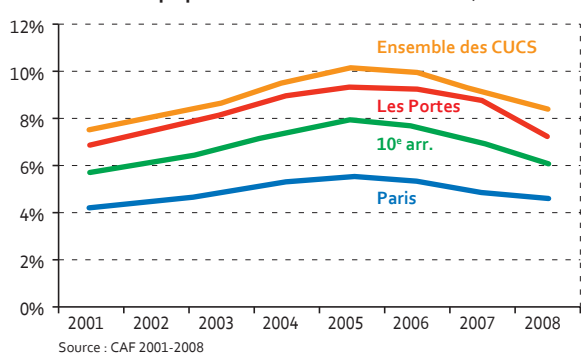
Évolution de la population entre 1990 et 2006



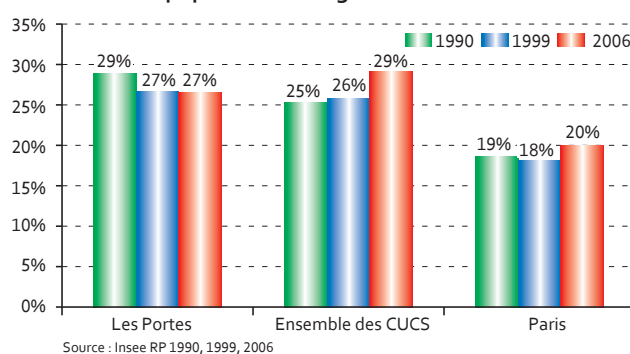
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



	Porte St Denis Porte St Martin		Ensemble des CUCS		10 ^e arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	37953	100,0 %	330465	100,0 %	92082	100,0 %	2181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	10094	26,6 %	96234	29,1 %	22047	23,9 %	436453	20,0 %
Nombre d'étrangers	8158	21,5 %	75200	22,8 %	18005	19,6 %	327793	15,0 %
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	7724	20,4 %	78656	23,8 %	18306	19,9 %	426215	19,5 %
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	3241	8,5 %	36024	10,9 %	9027	9,8 %	307286	14,1 %
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	4734	100,0 %	44408	100,0 %	11018	100,0 %	254414	100,0 %
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	1313	27,7 %	14533	32,7 %	2949	26,8 %	70116	27,6 %
Population 15 ans ou plus non scolarisée (exil. complu)	27213	100,0 %	230081	100,0 %	66068	100,0 %	1570216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	8477	31,2 %	93129	40,5 %	18538	28,1 %	395398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2006 – Insee)	19724	100,0 %	153427	100,0 %	48061	100,0 %	1131810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	1421	7,2 %	12902	8,4 %	2931	6,1 %	51410	4,5 %
Population totale (RP 2006 – Insee)	37953	100,0 %	330465	100,0 %	92082	100,0 %	2181374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	6236	16,4 %	72355	21,9 %	12877	14,0 %	242499	11,1 %
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	28771	100,0%	232083	100,0%	66738	100,0%	1416699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	2547	8,9 %	27174	11,7%	5414	8,1%	90526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	2186	100,0 %	19424	100,0%	4869	100,0%	91461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	188	8,6 %	2094	10,8 %	384	7,9 %	7980	8,7%
Nombre total de salariés (DADS 2006 – Insee)	21831	100,0 %	161500	100,0%	51233	100,0%	1065036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	7400	33,9 %	54128	33,5%	16859	32,9%	320130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	9476	100,0 %	28320	100,0%	19476	100,0%	331013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	1287	13,6 %	4161	14,7%	2788	14,3%	48636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6 ^e , Public (Rectorat de Paris 2009)	123	100,0 %	2340	100,0 %	416	100,0 %	13707	100,0%
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6 ^e	40	32,5 %	612	26,2 %	107	25,7 %	2241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)	111	100,0 %	1838	100,0%	309	100,0%	12295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public	68	61,3 %	1254	68,2%	209	67,6%	9758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE								
Nombre de résidences principales (RP 2006 – Insee)	19724	100,0%	153427	100,0%	48061	100,0%	1131810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	2963	15,0%	18316	11,9%	6303	13,1%	107273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	2378	12,1%	63086	41,1%	5322	10,5%	182955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	2062	10,5%	23289	15,2%	4558	9,5%	91448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Mise en place d'un dispositif de gestion urbaine de proximité.
- Création de deux équipements : une régie de quartier et une « structure innovante » pour les jeunes.
- Réalisation d'un diagnostic santé en vue de la création d'un atelier santé ville.
- Reconversion de l'ancien hôpital Saint-Lazare en médiathèque (photo ci-contre).
- Mise en place et développement du dispositif de réussite éducative : projet de médiation franco-chinois, dispositif de remobilisation des collégiens de la Grange aux Belles.
- Mise en œuvre de dispositifs régionaux de formation professionnelle : « passerelle » gardien d'immeuble etc.
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Jean Moinon/Sainte-Marthe : signalement à la mission saturation d'une présomption de plomb au sein de parties privatives de 10 copropriétés où la présence d'enfants a été constatée.



Médiathèque de l'espace Saint-Lazare (travaux en cours)

11^e Fontaine-au-Roi

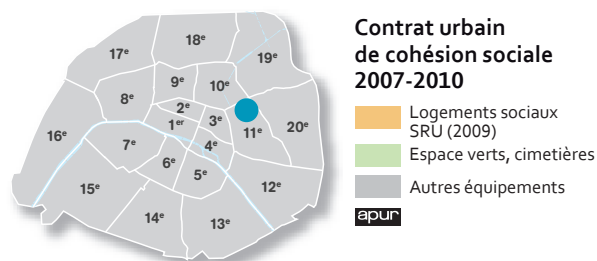
Situé au nord-est du 11^e arrondissement, le quartier Fontaine-au-Roi appartient au secteur populaire du Grand Belleville, qui s'étend sur les 10^e, 11^e, 19^e et 20^e arrondissements.

Il se caractérise par une population jeune, active et cosmopolite, ainsi que par un habitat de faubourg à dominante d'immeubles anciens. L'inconfort et l'insalubrité y sont encore très présents tandis que les logements sociaux, de construction plus récente, sont minoritaires. Le principal ensemble d'habitat social, réalisé dans les années 1980, est celui de la rue Robert Houdin, qui concentre une population jeune et à faibles revenus.

Marqué par une forte densité le quartier Fontaine-au-Roi accueille **26 800 habitants** sur une superficie totale de **37 hectares**.



Place Jean-Pierre-Timbaud



Après une diminution de la population entre 1990 et 1999, le quartier de la Fontaine-au-Roi a **regagné des habitants depuis 1999** (+5 % entre 1999 et 2006, soit un gain de 1 310 habitants). Il accueille une population étrangère nombreuse : près d'un habitant sur trois est immigré en 2006 (31 % contre 20 % à Paris). Malgré ses traditions anciennes d'accueil et d'ouverture au monde, le quartier connaît des périodes de tensions entre les différentes communautés d'immigrants.

Les indicateurs de précarité font état d'écarts marqués par rapport aux moyennes parisiennes. Le **revenu annuel moyen par unité de consommation** a progressé entre 2001 et 2006 (+17 %). Mais l'écart avec la capitale reste important : il est de 19 500 € en 2006 contre 32 100 € à Paris. La **population allocataire du RMI**, bien qu'en légère diminution depuis 2005, représente 8 % des habitants du quartier (4,5 % à Paris). Et les bénéficiaires de la CMU-C forment 10 % de la population en 2009 (contre 6 % à Paris).

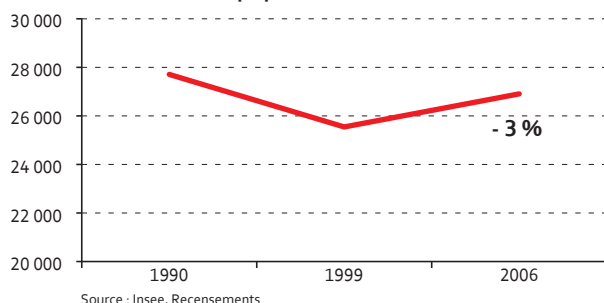
Les indicateurs scolaires témoignent d'importantes difficultés : seuls 69 % des élèves ont été reçus au Brevet des collèges en 2009 contre 79 % en moyenne parisienne. Plus du tiers des habitants sont **sans diplôme** (34 % contre 25 % à Paris).

L'**indicateur de chômage** estimé en 2008 s'élève à 10,7 % de la population (7,8 % à Paris) tandis que le travail à temps partiel concerne plus d'un salarié sur trois en 2006 (35 % contre 30 % à Paris).

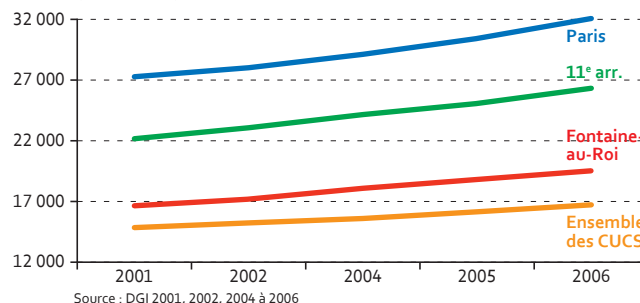
Avec 25 commerces pour 1 000 habitants, le **tissu commercial est dense quoiqu'inégalement réparti**. Les axes principaux concentrent la majeure partie des commerces en activité tandis que les rues de desserte souffrent d'une vacance importante.

Faiblement doté en logements sociaux (16 %), le **quartier est essentiellement constitué de logements privés**. Il reste confronté à la problématique des logements inconfortables, un **habitat ancien et social de fait** accueillant des familles en grande précarité, primo-arrivantes et pour certaines sans papiers. Le quartier compte 28 hôtels meublés, 15 % de logements sans confort (9,5 % à Paris), 69 % de logements construits avant 1948 et une majorité de logements de petite taille (35 % de T1, 36 % de T2 et 18 % de T3). Sur les 40 immeubles inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne, 30 ont été traités et 10 étaient en cours de traitement en octobre 2010.

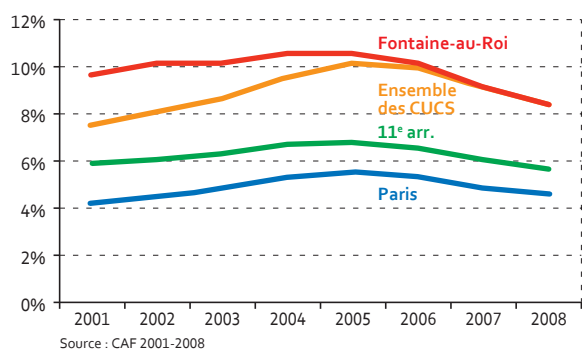
Évolution de la population entre 1990 et 2006



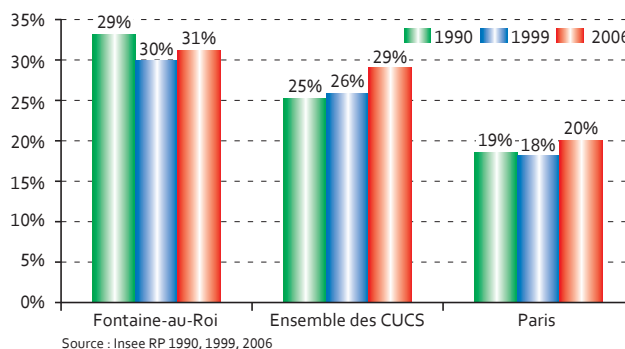
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



	Fontaine-au-Roi		Ensemble des CUCS		11 ^e arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	26 859	100,0 %	330 465	100,0%	152 436	100,0%	2 181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	8 380	31,2 %	96 234	29,1%	31 844	20,9%	436 453	20,0%
Nombre d'étrangers	6 966	25,9 %	75 200	22,8%	24 850	16,3%	327 793	15,0%
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	5 137	19,1 %	78 656	23,8%	26 201	17,2%	426 215	19,5%
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	2 441	9,1 %	36 024	10,9%	18 150	11,9%	307 286	14,1%
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	2 985	100,0 %	44 408	100,0%	16 221	100,0%	254 414	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	890	29,8 %	14 533	32,7 %	4 671	28,8%	70 116	27,6%
Population 15 ans ou plus non scolarisée (expl. compl)	19 179	100,0 %	230 081	100,0%	112 144	100,0%	1 570 216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	6 512	34,0 %	93 129	40,5%	28 171	25,1%	395 398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2006 – Insee)	14 671	100,0 %	153 427	100,0%	85 701	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	1 233	8,4 %	12 902	8,4%	4 847	5,7%	51 410	4,5%
Population totale (RP 2006 – Insee)	26 859	100,0 %	330 465	100,0%	152 436	100,0%	2 181 374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	4 821	17,9 %	72 355	21,9%	18 497	12,1%	242 499	11,1%
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	19 789	100,0%	232 083	100,0%	105 227	100,0%	1 416 699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	1 981	10,0 %	27 174	11,7 %	7 318	7,0%	90 526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	1 643	100,0 %	19 424	100,0%	7 243	100,0%	91 461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	130	7,9 %	2 094	10,8 %	588	8,1 %	7 980	8,7 %
Nombre total de salariés (DADS 2006 – Insee)	14 387	100,0 %	161 500	100,0 %	81 307	100,0%	1 065 036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	4 993	34,7 %	54 128	33,5 %	25 119	30,9%	320 130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	2 740	100,0 %	28 320	100,0 %	21 333	100,0%	331 013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	364	13,3 %	4 161	14,7 %	2 757	12,9 %	48 636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6 ^e , Public (Rectorat de Paris 2009)	203	100,0 %	2 340	100,0 %	628	100,0 %	13 707	100,0 %
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6 ^e	58	28,6 %	612	26,2 %	128	20,4 %	2 241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)	170	100,0 %	1 838	100,0%	529	100,0%	12 295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public	118	69,4 %	1 254	68,2%	359	67,9%	9 758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE								
Nombre de résidences principales (RP 2006 – Insee)	14 671	100,0%	153 427	100,0%	85 701	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	2 247	15,3%	18 316	11,9%	9 621	11,2%	107 273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	2 355	16,1%	63 086	41,1%	9 281	10,9%	182 955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	1 795	12,2%	23 289	15,2%	7 104	8,3%	91 448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Construction de deux résidences étudiantes rue de la Fontaine-au-Roi et de 42 logements sociaux à la Cité de l'Avenir (photo ci-contre).
- Réaménagement concerté de la rue Robert-Houdin en 2008, et plus généralement des actions dans le cadre de la gestion urbaine de proximité.
- Accompagnement vers l'emploi en direction des femmes et des jeunes : formations linguistiques, accès à l'apprentissage, découverte des métiers etc.
- Appui aux habitants avec le Fonds de soutien aux initiatives des habitants (FSIH).
- Consolidation et développement de la régie de quartier.
- Développement du dispositif de réussite éducative.
- Coordination des actions d'accompagnement à la scolarité.
- Coordination des animations d'été dans le quartier pour les enfants et les jeunes qui ne partent pas en vacances (portes ouvertes gymnase Berlemont).

- Mise en place d'actions pour favoriser l'accès à l'offre culturelle parisienne.
- Mise en place de réunions d'information collectives sur des thématiques santé à destination des habitants.



Cité de l'Avenir, 121 boulevard de Ménilmontant

Sous la dénomination « Sud 13^e » sont regroupés quatre ensembles urbains situés au sud du 13^e arrondissement, géographiquement proches les uns des autres.

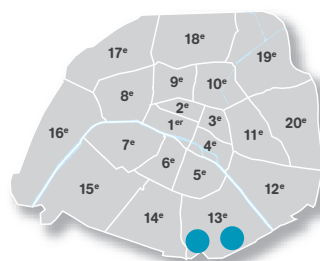
Ils ont en commun un urbanisme de « cités », souvent marqué par la présence de tours et de barres des années 1960-1970. Il s'agit le plus souvent d'ensembles de logements sociaux mais aussi de tours d'habitat privé comme celles du secteur Villa d'Este-Place de Vénétie, où vivent de nombreux résidents originaires du sud-est asiatique. Le secteur est concerné par le GPRU engagé par la ville de Paris en 2002. Il est inscrit dans le programme national de rénovation urbaine.

Les indicateurs statistiques signalent le poids important des familles à bas revenus, le fort pourcentage de personnes n'ayant aucun diplôme (41 % contre 25 % à Paris) et le nombre élevé d'élèves en situation de retard scolaire.

Globalement, le quartier accueille **35 200 habitants** sur une superficie totale de **55 hectares**.

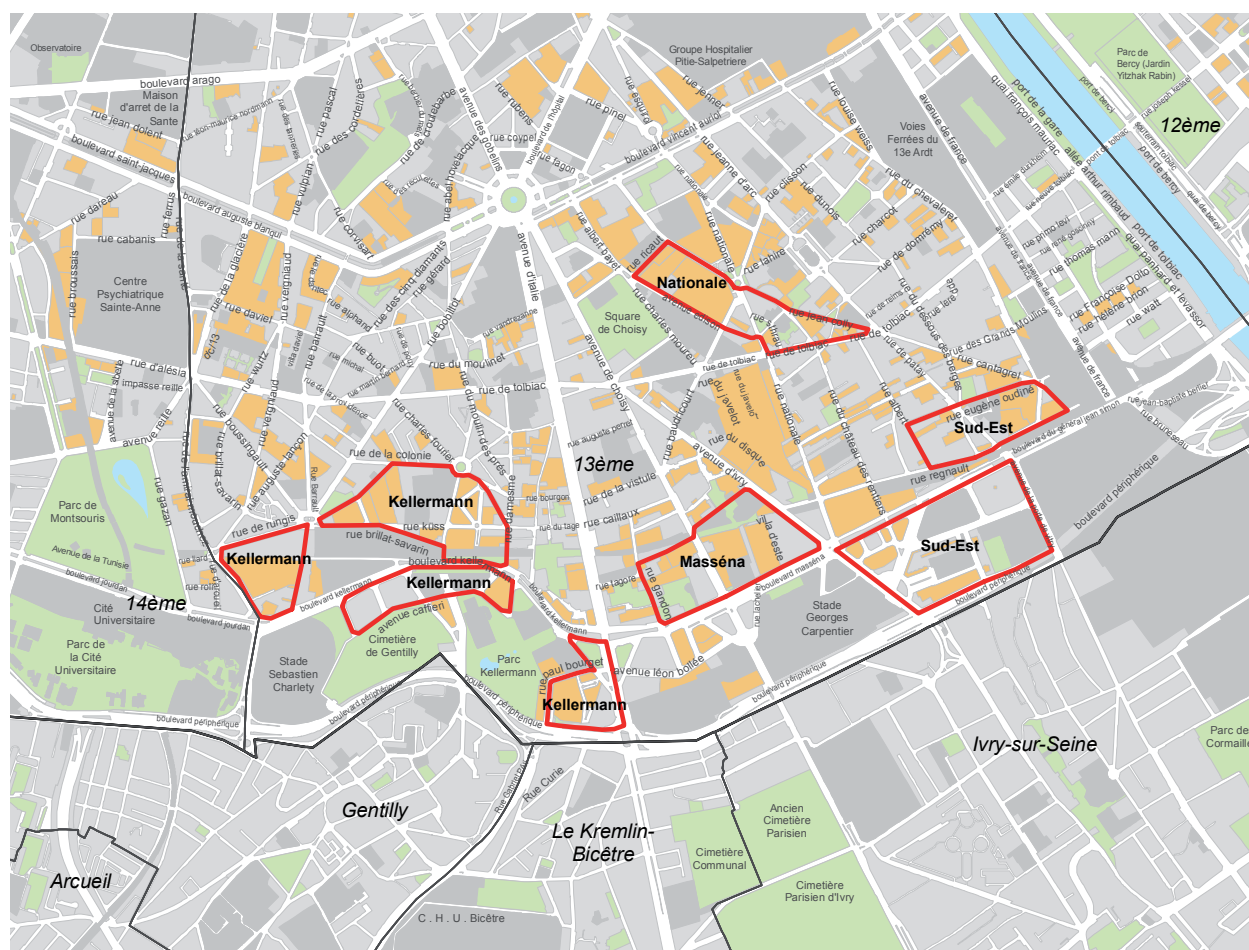


Rue du Château des rentiers



Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2010

- Logements sociaux SRU (2009)
- Espace verts, cimetières
- Autres équipements
- apur**



Le caractère composite du quartier « Sud 13^e » explique que les périmètres des différents secteurs qui le composent sont parfois plus petits que les Ilots regroupés pour l'information statistique (IRIS) auxquels ils appartiennent. Certains ensembles concentrant des ménages en difficulté jouxtent au sein d'un même IRIS des immeubles accueillant des populations aux niveaux de revenus plus élevés. C'est notamment le cas dans le secteur Kellermann. Les **statistiques** dont on dispose et qui sont commentées ci-après correspondent aux **limites d'IRIS** dans lesquels se trouvent les quartiers prioritaires du sud 13^e et non au Sud 13^e proprement dit.

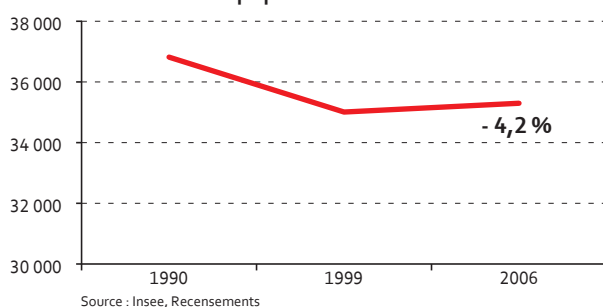
Dans son ensemble, le secteur a connu une **légère baisse de sa population** entre 1990 et 2006 (-4,2 % sur la période). Parallèlement, la **population immigrée**, originaire du sud-est asiatique, d'Afrique et du Maghreb, a progressé de 14 % entre 1999 et 2006 (soit un gain de 1 200 personnes). Elle forme en 2006 27 % de la population (20 % à Paris).

Les **indicateurs de précarité** mettent en évidence une situation locale difficile. La proportion de ménages vivant sous le seuil des **bas revenus** est de 18 % en 2008 (11 % à Paris) et les bénéficiaires de la CMU-C forment 10 % de la population (6 % à Paris).

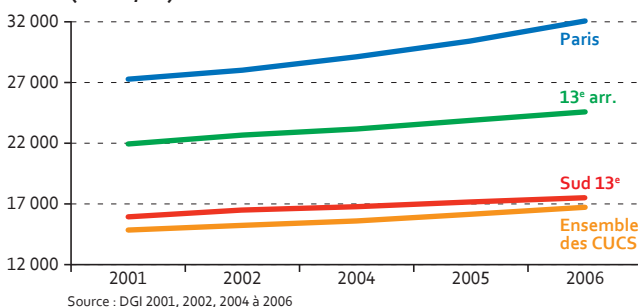
Par ailleurs, 41 % des habitants n'ont **pas de diplôme** en 2006 (25 % à Paris) et le **retard scolaire** touche près d'un cinquième des élèves de 6^e en 2009 (16 % à Paris). Avec seulement 9 commerces pour 1 000 habitants, le **tissu commercial est peu dense** (29 pour 1 000 habitants à Paris). Le quartier bénéficie toutefois de la présence d'un hypermarché.

L'**habitat social forme la moitié du parc** de logements du quartier (50 % de logements SRU contre 15,9 % à Paris). Les secteurs d'habitat privé accueillent, quant à eux, des copropriétés en difficulté.

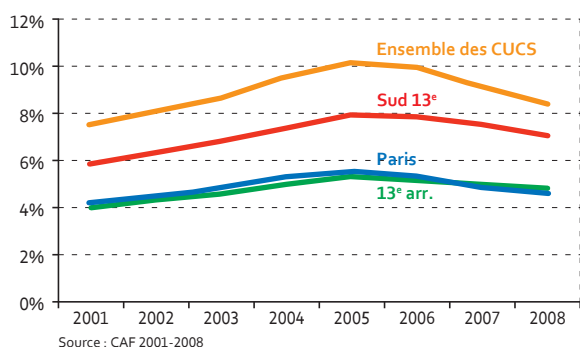
Évolution de la population entre 1990 et 2006



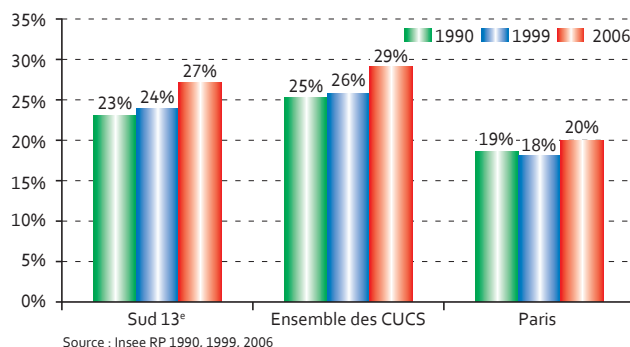
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



	Sud 13°		Ensemble des CUCS		13° arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	35 275	100,0%	330 465	100,0%	178 716	100,0%	2 181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	9 587	27,2%	96 234	29,1%	35 108	19,6%	436 453	20,0%
Nombre d'étrangers	6 375	18,1%	75 200	22,8%	23 587	13,2%	327 793	15,0%
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	7 495	21,2%	78 656	23,8%	34 629	19,4%	426 215	19,5%
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	5 110	14,5%	36 024	10,9%	24 795	13,9%	307 286	14,1%
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	4 559	100,0%	44 408	100,0%	21 350	100,0%	254 414	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	1 510	33,1%	14 533	32,7%	6 525	30,6%	70 116	27,6%
Population 15 ans ou plus non scolarisée (expl. compl)	25 386	100,0%	230 081	100,0%	127 499	100,0%	1 570 216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	10 443	41,1%	93 129	40,5%	35 201	27,6%	395 398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2006 – Insee)	16 113	100,0%	153 427	100,0%	88 307	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	1 132	7,0%	12 902	8,4%	4 208	4,8%	51 410	4,5%
Population totale (RP 2006 – Insee)	35 275	100,0%	330 465	100,0%	178 716	100,0%	2 181 374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	6 327	17,9%	72 355	21,9%	20 608	11,5%	242 499	11,1%
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	22 717	100,0%	232 083	100,0%	106 181	100,0%	1 416 699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	2 319	10,2%	27 174	11,7%	7 757	7,3%	90 526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	1 688	100,0%	19 424	100,0%	7 025	100,0%	91 461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	156	9,2%	2 094	10,8%	686	9,8%	7 980	8,7%
Nombre total de salariés (DADS 2006 – Insee)	15 840	100,0%	161 500	100,0%	82 470	100,0%	1 065 036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	4 819	30,4%	54 128	33,5%	23 924	29,0%	320 130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	1 344	100,0%	28 320	100,0%	12 039	100,0%	331 013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	196	14,6%	4 161	14,7%	1 704	14,2%	48 636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6°, Public (Rectorat de Paris 2009)	208	100,0%	2 340	100,0%	1 195	100,0%	13 707	100,0%
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6°	40	19,2%	612	26,2%	194	16,2%	2 241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)	180	100,0%	1 838	100,0%	1 217	100,0%	12 295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public	139	77,2%	1 254	68,2%	969	79,6%	9 758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE								
Nombre de résidences principales (RP 2006 – Insee)	16 113	100,0%	153 427	100,0%	88 307	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	1 483	9,2%	18 316	11,9%	5 919	6,7%	107 273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	8 079	50,1%	63 086	41,1%	27 920	31,9%	182 955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	2 407	14,9%	23 289	15,2%	8 594	9,7%	91 448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Signature de la convention de rénovation urbaine (ANRU) pour le quartier Bédier : restructuration de la crèche Mas-séna (55 berceaux), livraison de l'immeuble Régaut (66 logements) etc.
- Implantation d'équipements de proximité à vocation sociale : centre social 13 pour tous, Point d'accès au droit (photo ci-contre) etc.
- Appui aux associations linguistiques.
- Animation d'une plateforme d'emploi à l'échelle du territoire et renforcement de l'insertion par l'activité économique.
- Animation du dispositif de réussite éducative.
- Mise en place de l'atelier santé ville 13.
- Gestion urbaine de proximité dans trois quartiers (dont Bédier en 2009).



Point d'accès au droit, 4 place de Vénétie

14^e Porte de Vanves

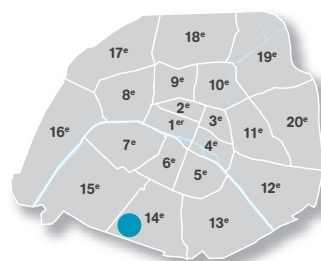
Le quartier de la Porte de Vanves, au sud-ouest du 14^e arrondissement, est enclavé entre le boulevard périphérique, les voies de chemin de fer de la gare Montparnasse et les équipements hospitaliers. Le bâti est essentiellement composé de grands ensembles d'habitat social issus de différentes époques, des années 1930 aux années 1980. Le secteur est concerné par le GPRU engagé par la Ville de Paris en 2002.

Une partie de la population est vieillissante, les ménages étant pour une partie d'entre eux installés depuis plusieurs décennies. Les familles avec enfants représentent une forte part de la population, avec parmi elles de nombreux foyers monoparentaux (47 %). Les taux d'échec scolaire sont élevés.

Le quartier accueille **10 700 habitants** sur une superficie totale de **25 hectares**.



Rue Maurice Boucher



Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2010

- Logements sociaux SRU (2009)
- Espace verts, cimetières
- Autres équipements

apur



Le quartier a connu une **baisse de sa population** depuis 1990 : -12 % sur la période soit une perte de 1 500 habitants. La pyramide des âges est marquée à la fois par une forte proportion de personnes âgées (18 % de plus de 65 ans en 2006 contre 14 % à Paris) et par une forte proportion de jeunes (21,5 % de moins de 20 ans au lieu de 19,5 % à Paris).

La **population immigrée** a progressé depuis 1990 (+42 % sur la période, soit 800 habitants). Elle représente, en 2006, 25 % de la population totale (20 % à Paris).

Du point de vue du profil familial, le quartier accueille une très forte proportion de **familles monoparentales** : près d'une famille sur deux est composée d'un parent vivant seul avec ses enfants (47 % en 2006 contre 28 % à Paris).

Les **indicateurs de précarité** signalent d'importantes difficultés sociales. Un foyer sur cinq vit sous le seuil des bas revenus en 2008 (21 % contre 11 % à Paris) et l'indicateur de chômage estimé en 2008 est de 12 % (7,8 % à Paris).

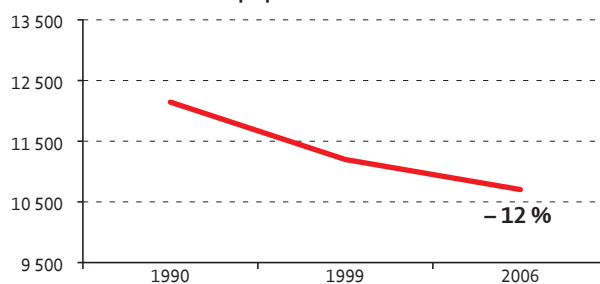
L'**échec scolaire** est fréquent puisque 34 % des élèves de 6^e sont en retard d'un an ou plus (16 % à Paris). Par ailleurs,

près d'un habitant sur deux est sans diplôme (47 % contre 25 % à Paris).

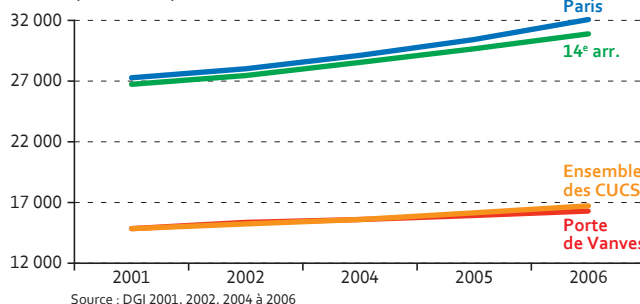
Le **tissu commercial du quartier est peu dense** : on dénombre seulement 9 commerces pour 1 000 habitants (29 pour 1 000 habitants à Paris).

Le quartier est exclusivement composé d'**habitat social**. Il est inscrit en **Grand projet de renouvellement urbain** et les transformations en cours (couverture du périphérique...) contribuent à corriger les importantes coupures urbaines qui étaient sources de bruit et de pollution.

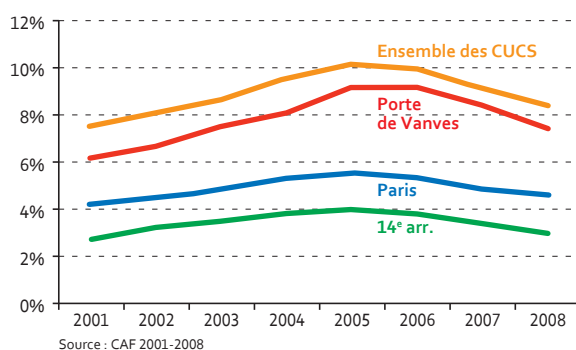
Évolution de la population entre 1990 et 2006



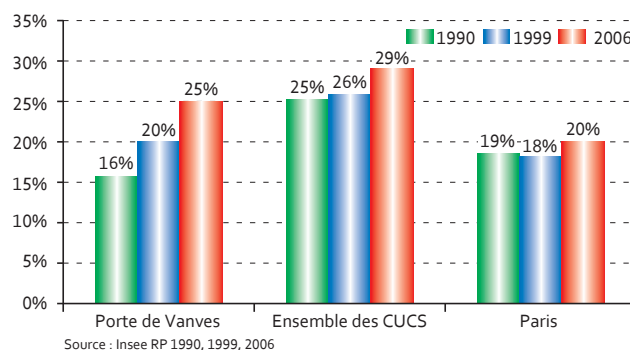
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



	Porte de Vanves		Ensemble des CUCS		14 ^e arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	10 703	100,0%	330 465	100,0%	134 370	100,0%	2 181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	2 696	25,2%	96 234	29,1%	24 278	18,1%	436 453	20,0%
Nombre d'étrangers	1 866	17,4%	75 200	22,8%	18 091	13,5%	327 793	15,0%
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	2 305	21,5%	78 656	23,8%	23 281	17,3%	426 215	19,5%
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	1 948	18,2%	36 024	10,9%	20 446	15,2%	307 286	14,1%
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	1 534	100,0%	44 408	100,0%	14 812	100,0%	254 414	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	726	47,3 %	14 533	32,7%	4 653	31,4%	70 116	27,6%
Population 15 ans ou plus non scolarisée (expl. compl)	8 023	100,0%	230 081	100,0%	95 321	100,0%	1 570 216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	3 735	46,6%	93 129	40,5%	21 255	22,3%	395 398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2006 – Insee)	5 094	100,0%	153 427	100,0%	69 003	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	377	7,4 %	12 902	8,4%	2 052	3,0%	51 410	4,5%
Population totale (RP 2006 – Insee)	10 703	100,0%	330 465	100,0%	134 370	100,0%	2 181 374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	2 253	21,0%	72 355	21,9%	11 020	8,2%	242 499	11,1%
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	7 545	100,0%	232 083	100,0%	81 745	100,0%	1 416 699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	824	10,9 %	27 174	11,7%	4 010	4,9%	90 526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	599	100,0 %	19 424	100,0%	4 651	100,0%	91 461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	74	12,4 %	2 094	10,8%	450	9,7%	7 980	8,7%
Nombre total de salariés (DADS 2006 – Insee)	4 627	100,0%	161 500	100,0%	62 816	100,0%	1 065 036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	1 441	31,1%	54 128	33,5%	17 832	28,4%	320 130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	340	100,0 %	28 320	100,0%	12 405	100,0%	331 013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	61	17,9 %	4 161	14,7%	1 587	12,8%	48 636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6 ^e , Public (Rectorat de Paris 2009)	126	100,0 %	2 340	100,0%	679	100,0%	13 707	100,0%
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6 ^e	43	34,1 %	612	26,2 %	104	15,3 %	2 241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)	90	100,0 %	1 838	100,0%	614	100,0%	12 295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public	71	78,9 %	1 254	68,2%	509	82,9%	9 758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DEVIE								
Nombre de résidences principales (RP 2006 – Insee)	5 094	100,0%	153 427	100,0%	69 003	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	339	6,7 %	18 316	11,9%	5 023	7,3%	107 273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	5 203	100,0%	63 086	41,1%	15 734	21,8%	182 955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	757	14,9 %	23 289	15,2%	4 825	7,0%	91 448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Couverture du boulevard périphérique (photo ci-contre).
- Animation du dispositif de gestion urbaine de proximité.
- Construction d'un nouvel équipement socio-culturel Porte de Vanves.
- Développement d'un axe santé des femmes par l'atelier santé ville compte tenu du nombre important de foyers monoparentaux dans le quartier.
- Extension de la régie de quartier.
- Mise en place de forums annuels (linguistique, emploi).
- Animation du dispositif de réussite éducative.
- Accès à une offre culturelle parisienne gratuite.



Couverture du boulevard périphérique Porte de Vanves

17^e Porte de Clichy, Porte Pouchet, Porte de Saint-Ouen

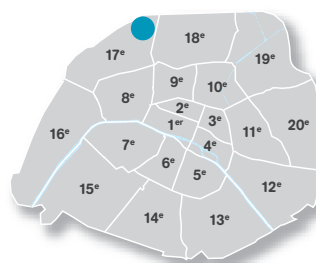
Situé au nord-est du 17^e arrondissement, le quartier est enclavé et isolé du tissu urbain de la capitale par des axes de communication qui génèrent de fortes nuisances : le boulevard périphérique, la Porte de Saint-Ouen, la Porte de Clichy. L'ancienne ligne ferroviaire de petite ceinture délimite le quartier au sud. En grande partie issu de l'ancienne « zone », le quartier concentre de grands équipements destinés aux Parisiens tels que stade, caserne, lycée, cimetière... Le secteur est concerné par le GPRU engagé par la Ville de Paris en 2002. Il est inscrit dans le programme national de rénovation urbaine.

Près des deux tiers des logements correspondent à des ensembles d'habitat social de différentes époques. La population tend à vieillir car l'installation des ménages dans les logements HLM remonte souvent à plusieurs décennies.

Le quartier accueille **13 000 habitants** sur une superficie totale de **45 hectares**.

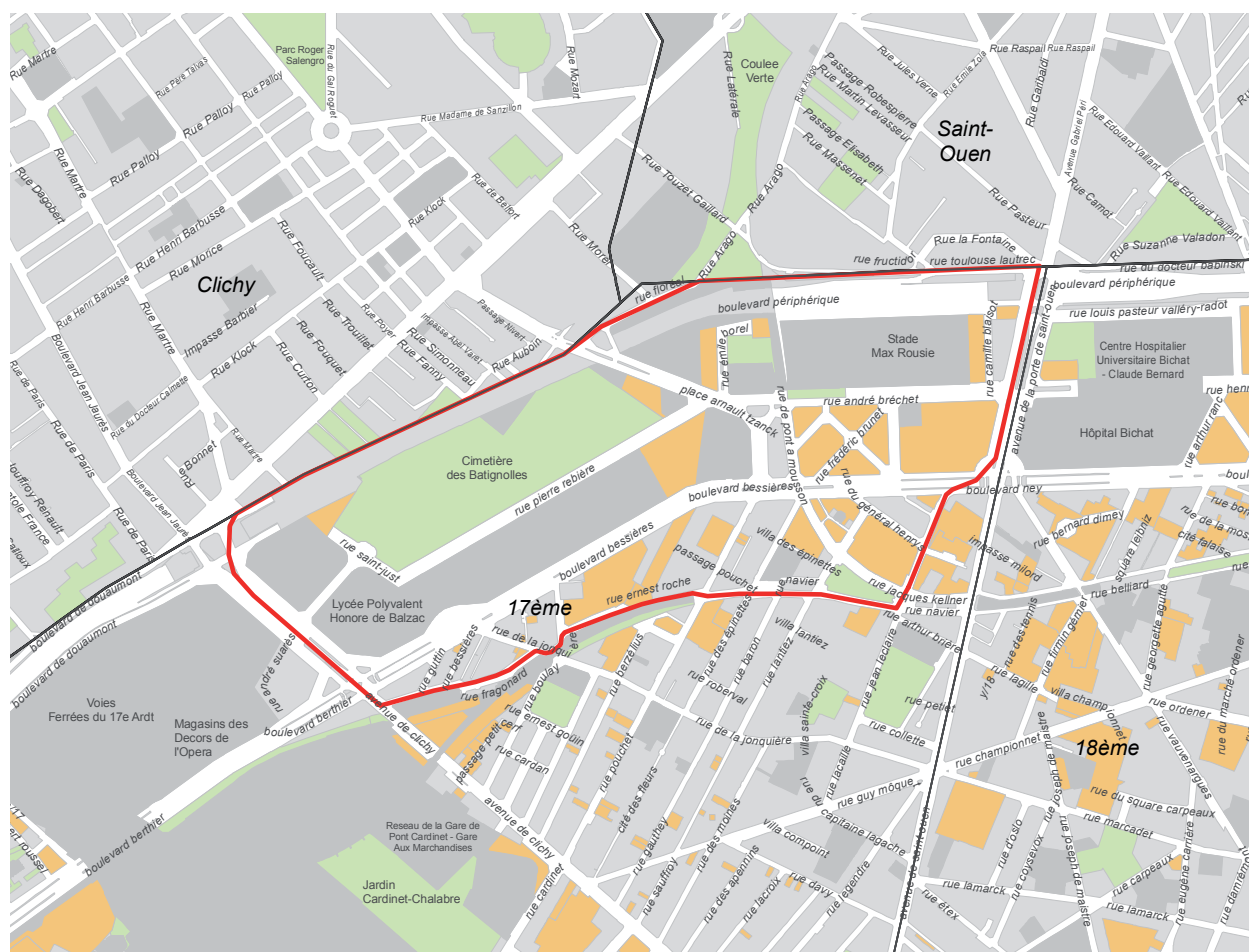


Boulevard Bessières



Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2010

- Logements sociaux SRU (2009)
 - Espace verts, cimetières
 - Autres équipements
- apur**



17^e Porte de Clichy, Porte Pouchet, Porte de Saint-Ouen

La population du quartier est restée globalement stable au cours de la période récente. Elle se caractérise à la fois par une **forte proportion de jeunes** (23,1 % de jeunes de moins de 20 ans contre 19,5 % à Paris) **et par une population vieillissante**.

Le quartier accueille une **population immigrée nombreuse** (26 % contre 20 % à Paris), en augmentation depuis 1999 (+29 % soit un gain de 750 habitants entre 1999 et 2006). Les familles monoparentales sont très présentes : elles forment 38,5 % de l'ensemble des familles en 2006 (contre 28 % à Paris).

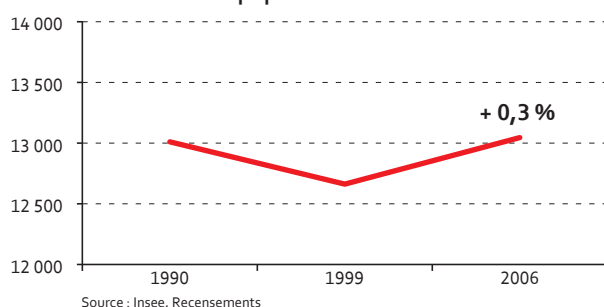
Les indicateurs de précarité témoignent d'écarts importants entre le quartier et son environnement immédiat. Ainsi, le **revenu annuel moyen** par unité de consommation (16 100 € en 2006) est deux fois moins élevé que dans le 17^e arrondissement (37 220 € contre 32 100 € à Paris). Par ailleurs, il y a deux fois plus de bénéficiaires de la CMU-C qu'à Paris (12 % en 2009 contre 6 % à Paris).

Le quartier compte une proportion élevée de **sans diplôme** (43 % en 2006 contre 25 % à Paris).

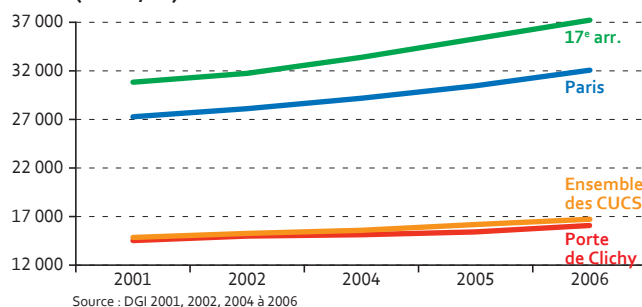
Dans son ensemble, le **tissu commercial est peu dense** (10 commerces pour 1 000 habitants contre 29 pour 1 000 à Paris) et concentré le long du Boulevard Bessières.

L'**habitat social** forme 56 % des résidences principales en 2009 (contre 15,9 % à Paris) et les demandeurs d'un logement social sont deux fois plus présents qu'à Paris (16 % en 2009 contre 8 %).

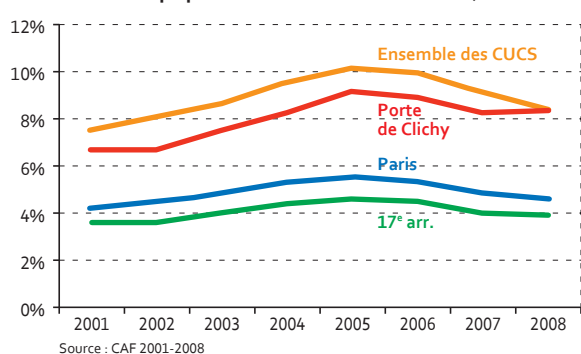
Évolution de la population entre 1990 et 2006



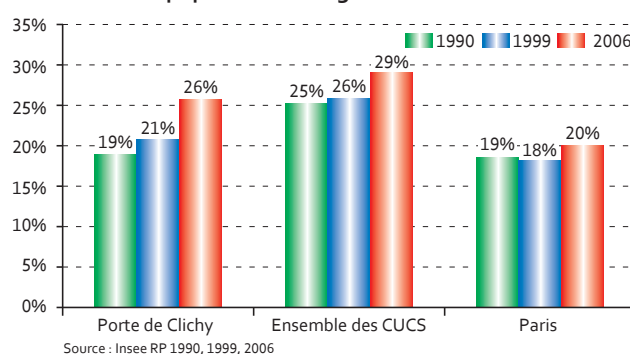
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



	Porte de Clichy		Ensemble des CUCS		17 ^e arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	13 045	100,0%	330 465	100,0%	161 327	100,0%	2 181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	3 363	25,8%	96 234	29,1%	30 119	18,7%	436 453	20,0%
Nombre d'étrangers	2 397	18,4%	75 200	22,8%	23 200	14,4%	327 793	15,0%
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	3 017	23,1%	78 656	23,8%	32 027	19,9%	426 215	19,5%
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	1 980	15,2%	36 024	10,9%	23 284	14,4%	307 286	14,1%
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	1 817	100,0%	44 408	100,0%	19 267	100,0%	254 414	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	699	38,5 %	14 533	32,7%	4 978	25,8%	70 116	27,6%
Population 15 ans ou plus non scolarisée (expl. compl)	9 299	100,0%	230 081	100,0%	117 352	100,0%	1 570 216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	3 986	42,9%	93 129	40,5%	27 713	23,6%	395 398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2 006 – Insee)	6 159	100,0%	153 427	100,0%	85 036	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	509	8,3 %	12 902	8,4%	3 299	3,9%	51 410	4,5%
Population totale (RP 2 006 – Insee)	13 045	100,0%	330 465	100,0%	161 327	100,0%	2 181 374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	2 848	21,8%	72 355	21,9%	14 979	9,3%	242 499	11,1%
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	9 367	100,0%	232 083	100,0%	110 468	100,0%	1 416 699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	1 102	11,8%	27 174	11,7%	6 335	5,7%	90 526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	763	100,0 %	19 424	100,0%	6 318	100,0%	91 461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	85	11,1 %	2 094	10,8%	501	7,9%	7 980	8,7%
Nombre total de salariés (DADS 2 006 – Insee)	6 049	100,0%	161 500	100,0%	81 120	100,0%	1 065 036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	1 896	31,3%	54 128	33,5%	22 712	28,0%	320 130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	883	100,0 %	28 320	100,0%	25 695	100,0%	331 013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	123	13,9 %	4 161	14,7%	3 802	14,8%	48 636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6 ^e , Public (Rectorat de Paris 2009)	221	100,0 %	2 340	100,0%	1 036	100,0%	13 707	100,0%
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6 ^e	26	11,8 %	612	26,2 %	165	15,9 %	2 241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)	200	100,0 %	1 838	100,0%	959	100,0%	12 295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public	162	81,0 %	1 254	68,2%	803	83,7%	9 758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE								
Nombre de résidences principales (RP 2 006 – Insee)	6 159	100,0%	153 427	100,0%	85 036	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	597	9,7 %	18 316	11,9%	8 959	10,5%	107 273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	3 458	56,1%	63 086	41,1%	9 103	10,3%	182 955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	965	15,7 %	23 289	15,2%	5 923	7,0%	91 448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Développement de la vie associative : plus de 40 associations actives et une centaine d'actions soutenues par la collectivité.
- Priorité à l'accompagnement à la scolarité : accueil de 500 enfants.
- Création de 5 associations par des jeunes découlant du dispositif de formation Bafa.
- Fonds de participation des habitants : financement d'une trentaine d'initiatives.
- Mise en place de 5 projets d'accompagnement vers l'emploi.
- Formations linguistiques de 16 intervenants permettant les actions d'apprentissage du français pour 300 bénéficiaires.
- Cadre de vie : diagnostics en marchant de jour et de nuit avec les habitants.
- Inauguration du Mail Bréchet en 2009 (photo ci-contre).
- Rencontres habitants hebdomadaires dans le secteur GPRU Porte Pouchet.
- Création d'un groupe Université Populaire ATD Quart Monde Porte Pouchet.
- Inauguration de la régie de quartier en 2008.
- Recrutement d'une médiatrice culturelle : partenariat avec l'Odéon, le Musée Carnavalet.



Mail Bréchet inauguré en 2009

18^e Porte de Montmartre, Porte de Clignancourt, Moskova

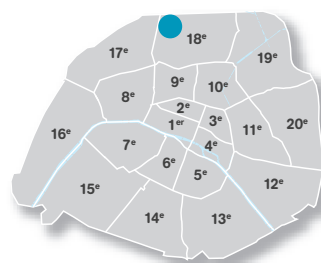
Le quartier comprend deux secteurs distincts. Au nord du 18^e arrondissement, entre le boulevard Ney et le boulevard périphérique, le secteur Porte Montmartre-Porte de Clignancourt est inscrit en politique de la ville depuis plusieurs années. Situé dans l'ancienne zone des fortifications, il est essentiellement composé d'immeubles HBM en briques. Il souffre de grandes coupures urbaines sources de nuisances et de bruit. Le secteur est concerné par le GPRU engagé par la ville de Paris en 2002. Il est inscrit au programme national de rénovation urbaine.

Le secteur de la Moskova a fait son entrée en politique de la ville dans le cadre du CUCS en 2007. Ancien îlot insalubre, il a été l'objet d'une opération de rénovation en 2000. Il se caractérise par un tissu faubourien, composé de petits immeubles et de rues étroites.

Globalement, le quartier accueille **15 000 habitants** sur une superficie totale de **43 hectares**.

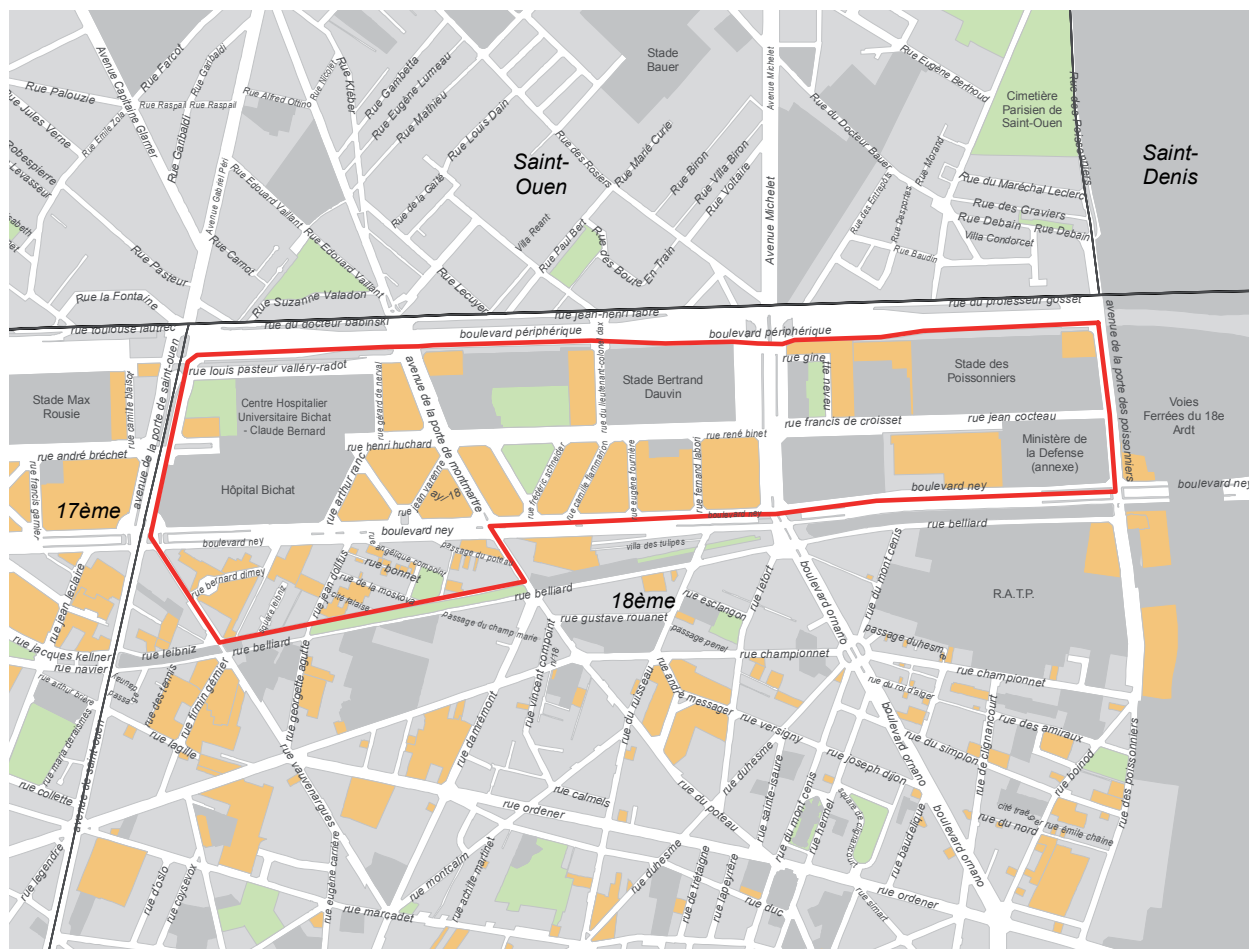


Rue Henri-Brisson



Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2010

- Logements sociaux SRU (2009)
 - Espace verts, cimetières
 - Autres équipements
- apur**



18^e Porte de Montmartre, Porte de Clignancourt, Moskova

Le quartier a vu sa **population légèrement croître** entre 1999 et 2006 (+2 % soit 320 habitants supplémentaires). Dans le détail, on observe que l'augmentation a été forte pour la population immigrée: +33 % sur la période soit un gain de +1 020 habitants. En 2006, 28 % des habitants du quartier sont immigrés (20 % à Paris).

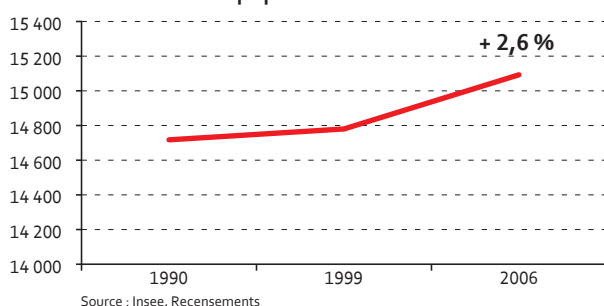
On note également la progression des **familles monoparentales** qui sont très représentées dans le quartier: elles forment 39 % des familles en 2006 (au lieu de 28 % à Paris). Par ailleurs, le quartier se caractérise par **la jeunesse de sa population**: près d'un quart des habitants ont moins de 20 ans (24,5 % contre 19,5 % à Paris).

Les indicateurs de précarité sont élevés. Plus d'un tiers de la population vit sous **le seuil des bas revenus** (33,6 % en 2008 contre 11 % à Paris). Par ailleurs, la part **des allocataires du RMI** atteint les 16 % contre seulement 4,5 % à Paris. Un habitant sur deux n'a **pas de diplôme** (50,6 % contre 25 % à Paris). Les bénéficiaires de la **CMU-C** sont également très représentés (15 % en 2009 contre 6 % à Paris).

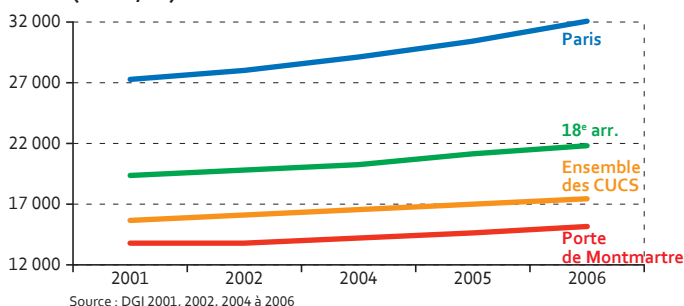
Le caractère résidentiel du quartier explique la faible présence **d'emplois et de commerces**.

D'une manière générale, l'architecture des bâtiments est de qualité et s'insère dans le paysage urbain parisien. Mais de **grandes coupures urbaines** (périphérique, boulevard des Maréchaux, etc.) perturbent la vie locale. **Le parc social**, en grande partie construit avant 1949, est vieillissant. Les échanges avec le quartier de la Moskova, qui accueille une population et un habitat plus diversifié, sont à favoriser.

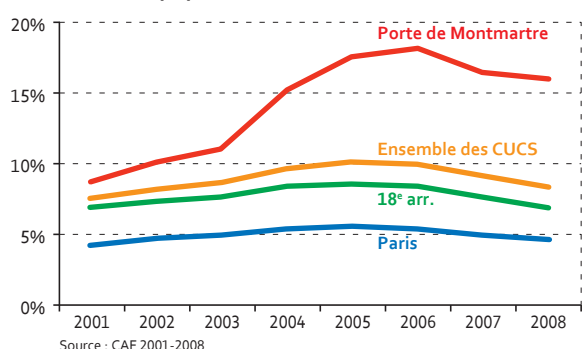
Évolution de la population entre 1990 et 2006



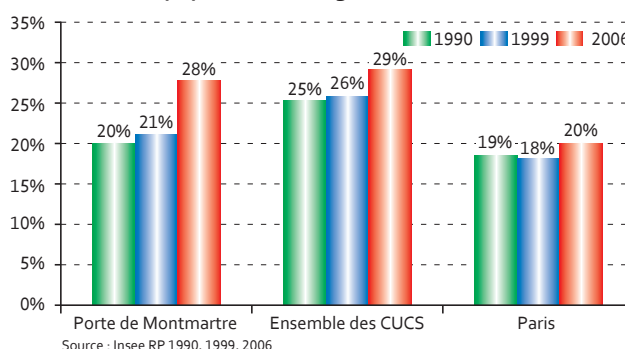
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



18^e Porte de Montmartre, Porte de Clignancourt, Moskova

	Porte de Montmartre		Ensemble des CUCS		18 ^e arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	15 093	100,0%	330 465	100,0%	190 854	100,0%	2 181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	4 161	27,6%	96 234	29,1%	45 368	23,8%	436 453	20,0%
Nombre d'étrangers	3 188	21,1%	75 200	22,8%	37 567	19,7%	327 793	15,0%
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	3 693	24,5%	78 656	23,8%	36 773	19,3%	426 215	19,5%
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	2 010	13,3%	36 024	10,9%	22 509	11,8%	307 286	14,1%
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	2 189	100,0%	44 408	100,0%	21 767	100,0%	254 414	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	861	39,3 %	14 533	32,7%	6 910	31,7%	70 116	27,6%
Population 15 ans ou plus non scolarisée (expl. compl)	10 293	100,0%	230 081	100,0%	140 070	100,0%	1 570 216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	5 206	50,6%	93 129	40,5%	45 453	32,4%	395 398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2006 – Insee)	6 410	100,0%	153 427	100,0%	102 311	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	1 016	15,9%	12 902	8,4%	7 155	7,0%	51 410	4,5%
Population totale (RP 2006 – Insee)	15 093	100,0%	330 465	100,0%	190 854	100,0%	2 181 374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	5 075	33,6%	72 355	21,9%	34 783	18,2%	242 499	11,1%
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	10 611	100,0%	232 083	100,0%	136 416	100,0%	1 416 699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	1 576	14,9%	27 174	11,7%	13 515	9,9%	90 526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	1 064	100,0%	19 424	100,0%	10 873	100,0%	91 461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	127	11,9 %	2 094	10,8%	1 026	9,4%	7 980	8,7%
Nombre total de salariés (DADS 2006 – Insee)	7 084	100,0%	161 500	100,0%	100 019	100,0%	1 065 036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	2 447	34,5%	54 128	33,5%	33 397	33,4%	320 130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	655	100,0 %	28 320	100,0%	16 423	100,0%	331 013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	87	13,3 %	4 161	14,7%	2 453	14,9%	48 636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6 ^e , Public (Rectorat de Paris 2009)	80	100,0 %	2 340	100,0%	1 085	100,0%	13 707	100,0%
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6 ^e	24	30,0 %	612	26,2 %	258	23,8 %	2 241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)	90	100,0 %	1 838	100,0%	813	100,0%	12 295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public	37	41,1 %	1 254	68,2%	541	66,5%	9 758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DEVIE								
Nombre de résidences principales (RP 2006 – Insee)	6 410	100,0%	153 427	100,0%	102 311	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	704	11,0 %	18 316	11,9%	12 532	12,2%	107 273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	5 405	84,3%	63 086	41,1%	19 129	18,6%	182 955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	1 390	21,7%	23 289	15,2%	11 973	11,7%	91 448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Travaux de remodelage de l'îlot Binet dans le cadre du Grand projet de renouvellement urbain : construction de la nouvelle crèche Binet.
- Développement et formalisation du dispositif de gestion urbaine de proximité : outils de concertation et de communication, mise en place d'animations etc.
- Valorisation d'un espace délaissé et souffrant de conflits d'usages (prostitution, toxicomanie etc.) par l'installation du cirque Binet.
- Sécurisation et embellissement de 15 devantures commerciales du « carré de la Porte de Montmartre » (photo ci-contre).
- Accompagnement social pour les résidents des tours vouées à la démolition.
- Mise en place d'une étude action sur les « biffins », chiffonniers vendeurs en marge des Puces, qui a abouti à la création du « carré des Biffins » en septembre 2009.
- Renforcement de l'offre en matière d'accompagnement scolaire.



Rénovation des devantures de certains commerces du carré de la Porte de Montmartre : Album Atelier, 9 rue Jean-Varenne

18^e Amiraux-Simplon

Le quartier Amiraux-Simplon est situé au nord de la Goutte-d'Or dans le 18^e arrondissement. Il forme un triangle délimité par le boulevard Ornano, la rue Belliard et la rue des Poissonniers. Au nord et à l'est, les voies SNCF de la gare du Nord, les grands entrepôts de la RATP et l'axe des Maréchaux isolent le territoire du tissu urbain de la capitale.

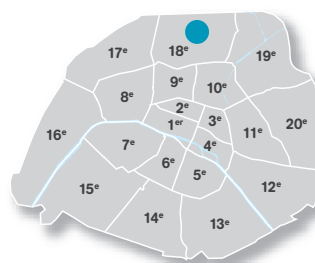
Avec un parc d'habitat ancien en partie dégradé et une population immigrée nombreuse (29 % contre 20 % à Paris), le quartier Amiraux-Simplon présente des similitudes avec celui de la Goutte-d'Or. De la même façon, les indicateurs statistiques font état de difficultés sociales et économiques.

Le secteur est, pour partie, concerné par le GPRU engagé par la Ville de Paris en 2002.

Il accueille **10 900 habitants** sur une superficie totale de **23 hectares**.



12 rue des Amiraux



Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2010

- Logements sociaux SRU (2009)
 - Espace verts, cimetières
 - Autres équipements
- apur



Le quartier Amiraux Simplon accueille une population immigrée et étrangère nombreuse : un habitant sur quatre est de nationalité étrangère en 2006, contre 15 % à Paris. La structure par âge reflète celle du 18^e arrondissement avec une population légèrement plus jeune qu'en moyenne parisienne.

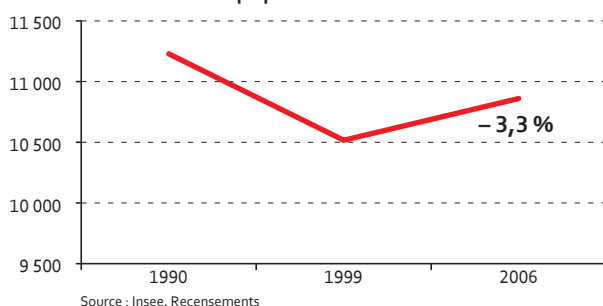
Le quartier accueille **une population modeste**. Le revenu annuel moyen par unité de consommation est en 2006 près de deux fois moins élevé qu'à Paris (17 625 € contre 32 100 € à Paris). Les **bénéficiaires de la CMU-C** représentent 11 % des habitants du quartier en 2009 contre 6 % à Paris.

En matière d'éducation, **l'échec scolaire** est conséquent : seuls 66 % des élèves ont été reçus au brevet des collèges en 2009 (79 % à Paris). De plus, 38 % de la population n'a **pas de diplôme** (25 % à Paris).

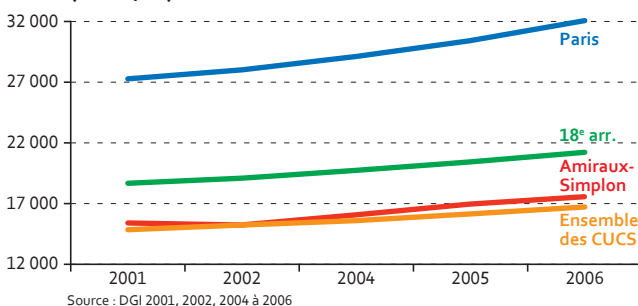
Le **tissu commercial** (18 commerces pour 1 000 habitants) est globalement moins dense qu'à Paris (29 pour 1 000 habitants en 2007) et se concentre le long du boulevard Ornano. Il est marqué par une forte vacance : le quartier compte 28 % de locaux vacants en 2007 contre 11 % à Paris.

L'amélioration des **conditions d'habitat** demeure un enjeu important car le parc de logements est ancien. L'inconfort y est encore présent : 14 % des logements sont concernés contre 9,5 % à Paris. Toutefois, les améliorations sont sensibles : sur les 71 immeubles inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne, 66 ont d'ores et déjà été traités et 5 étaient en cours de traitement en octobre 2010.

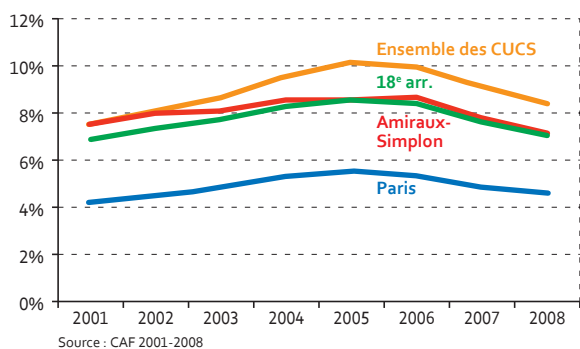
Évolution de la population entre 1990 et 2006



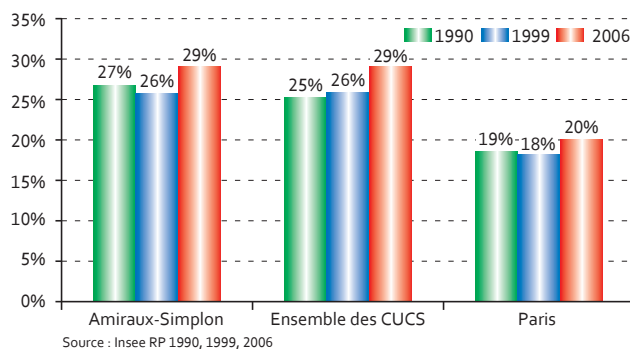
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



	Amiraux-Simplon		Ensemble des CUCS		18 ^e arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	10 872	100,0%	330 465	100,0%	190 854	100,0%	2 181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	3 126	28,8%	96 234	29,1%	45 368	23,8%	436 453	20,0%
Nombre d'étrangers	2 717	25,0%	75 200	22,8%	37 567	19,7%	327 793	15,0%
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	2 160	19,9%	78 656	23,8%	36 773	19,3%	426 215	19,5%
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	1 227	11,3%	36 024	10,9%	22 509	11,8%	307 286	14,1%
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	1 210	100,0%	44 408	100,0%	21 767	100,0%	254 414	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	380	31,4%	14 533	32,7%	6 910	31,7%	70 116	27,6%
Population 15 ans ou plus non scolarisée (expl. compl)	7 921	100,0%	230 081	100,0%	140 070	100,0%	1 570 216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	2 974	37,6%	93 129	40,5%	45 453	32,4%	395 398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2006 – Insee)	5 755	100,0%	153 427	100,0%	102 311	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	411	7,1%	12 902	8,4%	7 155	7,0%	51 410	4,5%
Population totale (RP 2006 – Insee)	10 872	100,0%	330 465	100,0%	190 854	100,0%	2 181 374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	2 061	19,0%	72 355	21,9%	34 783	18,2%	242 499	11,1%
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	7 866	100,0%	232 083	100,0%	136 416	100,0%	1 416 699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	845	10,7%	27 174	11,7%	13 515	9,9%	90 526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	666	100,0%	19 424	100,0%	10 873	100,0%	91 461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	62	9,3%	2 094	10,8%	1 026	9,4%	7 980	8,7%
Nombre total de salariés (DADS 2006 – Insee)	5 671	100,0%	161 500	100,0%	100 019	100,0%	1 065 036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	1 904	33,6%	54 128	33,5%	33 397	33,4%	320 130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	1 137	100,0%	28 320	100,0%	16 423	100,0%	331 013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	169	14,9%	4 161	14,7%	2 453	14,9%	48 636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6 ^e , Public (Rectorat de Paris 2009)	187	100,0%	2 340	100,0%	1 085	100,0%	13 707	100,0%
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6 ^e	55	29,4%	612	26,2%	258	23,8%	2 241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)	141	100,0%	1 838	100,0%	813	100,0%	12 295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public	93	66,0%	1 254	68,2%	541	66,5%	9 758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE								
Nombre de résidences principales (RP 2006 – Insee)	5 755	100,0%	153 427	100,0%	102 311	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	797	13,9%	18 316	11,9%	12 532	12,2%	107 273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	1 060	18,4%	63 086	41,1%	19 129	18,6%	182 955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	790	13,7%	23 289	15,2%	11 973	11,7%	91 448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Reconfiguration d'une partie de la rue des Poissonniers.
- Ouverture de la cité Traëger en 2009, équipement sportif offrant des salles pour les associations du quartier (photo ci-contre).
- En projet : création d'un jardin partagé.
- Réalisation d'un diagnostic commercial et associatif du quartier.
- Impulsion d'une démarche coordonnée pour traiter la question de la présence de groupes de jeunes dans l'espace public autour du square Henri-Sauvage.
- Développement d'une action parentalité au lieu d'écoute et d'accueil.
- Mise en place d'un atelier de socialisation linguistique.
- Implantation de Mondomix, porteur du système productif local Paris Mix autour des musiques du monde.
- Transformation d'un bâtiment industriel en foyer de jeunes travailleurs.

Équipement mixte avec espace associatif et espace sportif, cité Traëger, face au 28 rue Boinod



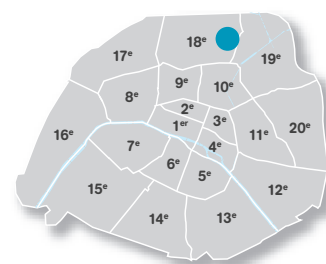
Situé dans la partie est du 18^e arrondissement, le quartier de La Chapelle est enserré entre les voies ferrées des gares du nord et de l'est. Il souffre d'importantes coupures urbaines sources de nuisances (bruit, pollution).

Au sein du quartier, on peut individualiser plusieurs secteurs : à la Porte d'Aubervilliers, les ensembles sociaux des cités Charles-Hermite et Valentin-Abeille sont réhabilités mais demeurent enclavés et concentrent une population à faibles revenus ; la Porte de la Chapelle et le secteur Évangile, peu densément bâtis, sont dévolus au transit et aux activités. Le secteur Torcy-Guadeloupe et la partie sud du périmètre constituent un tissu urbain plus mixte, à dominante d'habitat locatif privé. Le secteur est concerné par le GPRU Paris Nord-Est engagé par la ville de Paris en 2002.



6 rue Charles-Hermite

L'ensemble du quartier accueille **35 450 habitants** pour une superficie de **158 hectares**.



Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2010

- Logements sociaux SRU (2009)
- Espace verts, cimetières
- Autres équipements

apur

La **population** du quartier La Chapelle s'est accrue sur la période récente : l'augmentation est de +8,7 % entre 1990 et 2006, correspondant à un gain de 2820 personnes. Le quartier accueille davantage de personnes d'origine étrangère. La **population immigrée** représente, en 2006, 30 % de la population, contre 20 % à Paris. La vitalité démographique du quartier se manifeste à travers la jeunesse de sa population : un habitant sur quatre a moins de 20 ans (19,5 % à Paris).

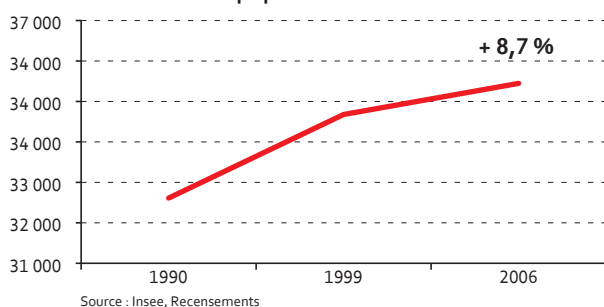
Dans son ensemble, le quartier accueille une **population modeste** : près d'un quart des foyers vivent sous le seuil des bas revenus en 2008 (11 % à Paris). Le **revenu annuel moyen** par unité de consommation est deux fois moins élevé qu'en moyenne parisienne (14 500 € en 2006 contre 32 100 € à Paris). Les **bénéficiaires de la CMU-C** y sont deux fois plus présents (12,8 % en 2009 contre 6 % à Paris).

L'**échec scolaire** est particulièrement fréquent : 28,6 % des élèves de 6^e sont en retard d'un an ou plus en 2009 (16,3 % à Paris), et on compte seulement deux tiers de reçus au brevet des collèges (66 % au lieu de 79 % à Paris).

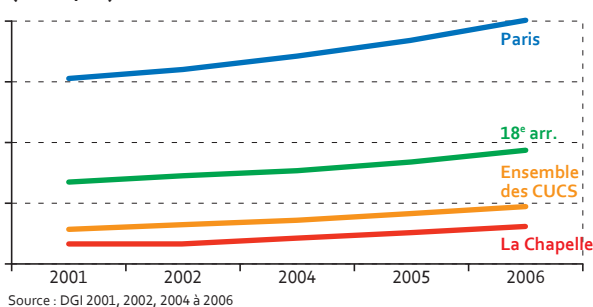
L'**offre commerciale** du quartier est peu développée : il accueille en moyenne 15 commerces pour 1 000 habitants (29 pour 1000 habitants à Paris).

L'**amélioration des conditions d'habitat est une problématique centrale** : le quartier est globalement marqué par un habitat de mauvaise qualité composé de petits logements, souvent inconfortables. Il compte 12 % de résidences principales **sans confort** (9,5 % à Paris) et 17 hôtels meublés. Néanmoins, sur les 74 immeubles inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne, 73 ont été traités ou étaient en cours de traitement en octobre 2010.

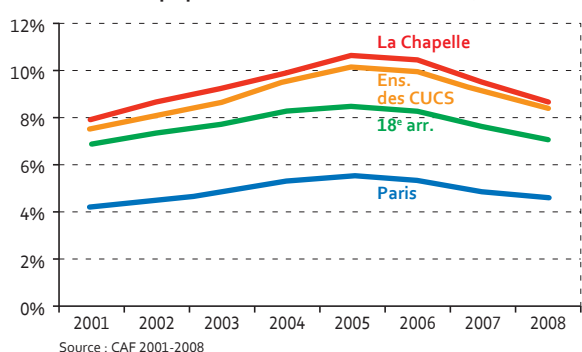
Évolution de la population entre 1990 et 2006



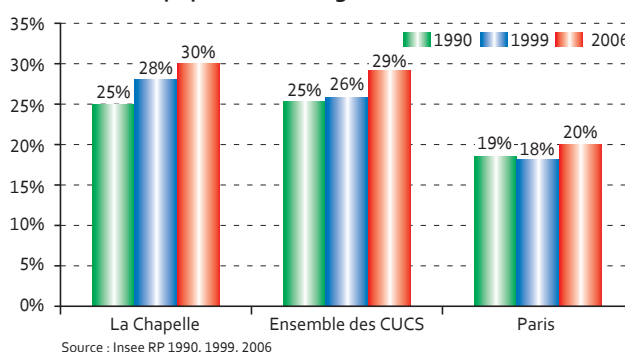
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



	La Chapelle		Ensemble des CUCS		18 ^e arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	35 447	100,0%	330 465	100,0%	190 854	100,0%	2 181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	10 494	29,6%	96 234	29,1%	45 368	23,8%	436 453	20,0%
Nombre d'étrangers	8 752	24,7%	75 200	22,8%	37 567	19,7%	327 793	15,0%
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	8 904	25,1%	78 656	23,8%	36 773	19,3%	426 215	19,5%
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	3 186	9,0%	36 024	10,9%	22 509	11,8%	307 286	14,1%
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	4 759	100,0%	44 408	100,0%	21 767	100,0%	254 414	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	1 404	29,5%	14 533	32,7%	6 910	31,7%	70 116	27,6%
Population 15 ans ou plus non scolarisée (expl. compl)	24 421	100,0%	230 081	100,0%	140 070	100,0%	1 570 216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	10 032	41,1%	93 129	40,5%	45 453	32,4%	395 398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2006 – Insee)	16 234	100,0%	153 427	100,0%	102 311	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	1 396	8,6%	12 902	8,4%	7 155	7,0%	51 410	4,5%
Population totale (RP 2006 – Insee)	35 447	100,0%	330 465	100,0%	190 854	100,0%	2 181 374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	8 505	24,0%	72 355	21,9%	34 783	18,2%	242 499	11,1%
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	25 234	100,0%	232 083	100,0%	136 416	100,0%	1 416 699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	3 226	12,8%	27 174	11,7%	13 515	9,9%	90 526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	2 132	100,0%	19 424	100,0%	10 873	100,0%	91 461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	246	11,5 %	2 094	10,8%	1 026	9,4%	7 980	8,7%
Nombre total de salariés (DADS 2006 – Insee)	17 745	100,0%	161 500	100,0%	100 019	100,0%	1 065 036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	5 911	33,3%	54 128	33,5%	33 397	33,4%	320 130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	2 405	100,0%	28 320	100,0%	16 423	100,0%	331 013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	417	17,3 %	4 161	14,7%	2 453	14,9%	48 636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6 ^e , Public (Rectorat de Paris 2009)	266	100,0 %	2 340	100,0%	1 085	100,0%	13 707	100,0%
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6 ^e	76	28,6 %	612	26,2 %	258	23,8 %	2 241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)	156	100,0 %	1 838	100,0%	813	100,0%	12 295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public	103	66,0 %	1 254	68,2%	541	66,5%	9 758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DEVIE								
Nombre de résidences principales (RP 2006 – Insee)	16 234	100,0%	153 427	100,0%	102 311	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	1 916	11,8%	18 316	11,9%	12 532	12,2%	107 273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	5 724	35,3%	63 086	41,1%	19 129	18,6%	182 955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	2 866	17,7%	23 289	15,2%	11 973	11,7%	91 448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Ouverture du collège Aimé Césaire (ZAC Pajol).
- Éradication de l'habitat insalubre par deux dispositifs : l'OPAH de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) La Chapelle sur 355 immeubles et la Convention publique d'aménagement avec la SIEMP sur l'îlot Caillé.
- Élaboration d'une démarche de gestion urbaine de proximité sur deux périmètres : Charles-Hermite et Nord-Chapelle.
- Livraison d'équipements : Skatepark EGP 18 (photo ci-contre), halte garderie (30 berceaux) etc.
- Accompagnement de projets associatifs : jardins partagés Ecobox, Culture 2 +, Espoir 18 etc.
- Apprentissage du français.
- Mise en place du fonds de participation des habitants porté par la Régie de quartier.
- Rallye santé, rallye des métiers.
- Mise en œuvre de la réussite éducative et de l'accompagnement scolaire.



Skatepark de Paris EGP 18, impasse des fillettes

© DICOM

18^e La Goutte-d'Or

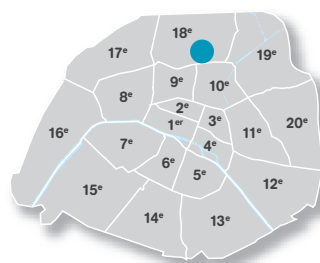
La Goutte-d'Or figure depuis 1984 parmi les quartiers inscrits dans les dispositifs de la politique de la ville. Au sud du 18^e arrondissement, le périmètre actuel forme un rectangle délimité par le boulevard de la Chapelle, le boulevard Barbès, la rue Ordener et les voies de chemin de fer de la gare du Nord.

Populaire, animé, densément peuplé et doté d'une forte activité commerciale, le quartier est marqué par une grande diversité de nationalités : plus d'un tiers (37 %) des habitants sont nés à l'étranger (20 % à Paris). Il se caractérise aussi par un tissu d'habitat ancien dégradé, mais faisant l'objet d'une intervention publique de longue date, et une population à faibles revenus. Les indicateurs font état des grandes difficultés économiques et sociales de la population, ils traduisent également les transformations urbaines et sociales de la Goutte-d'Or. Le quartier est inscrit au programme national de rénovation urbaine.

Il accueille **22 500 habitants** sur une superficie totale de **27 hectares**.



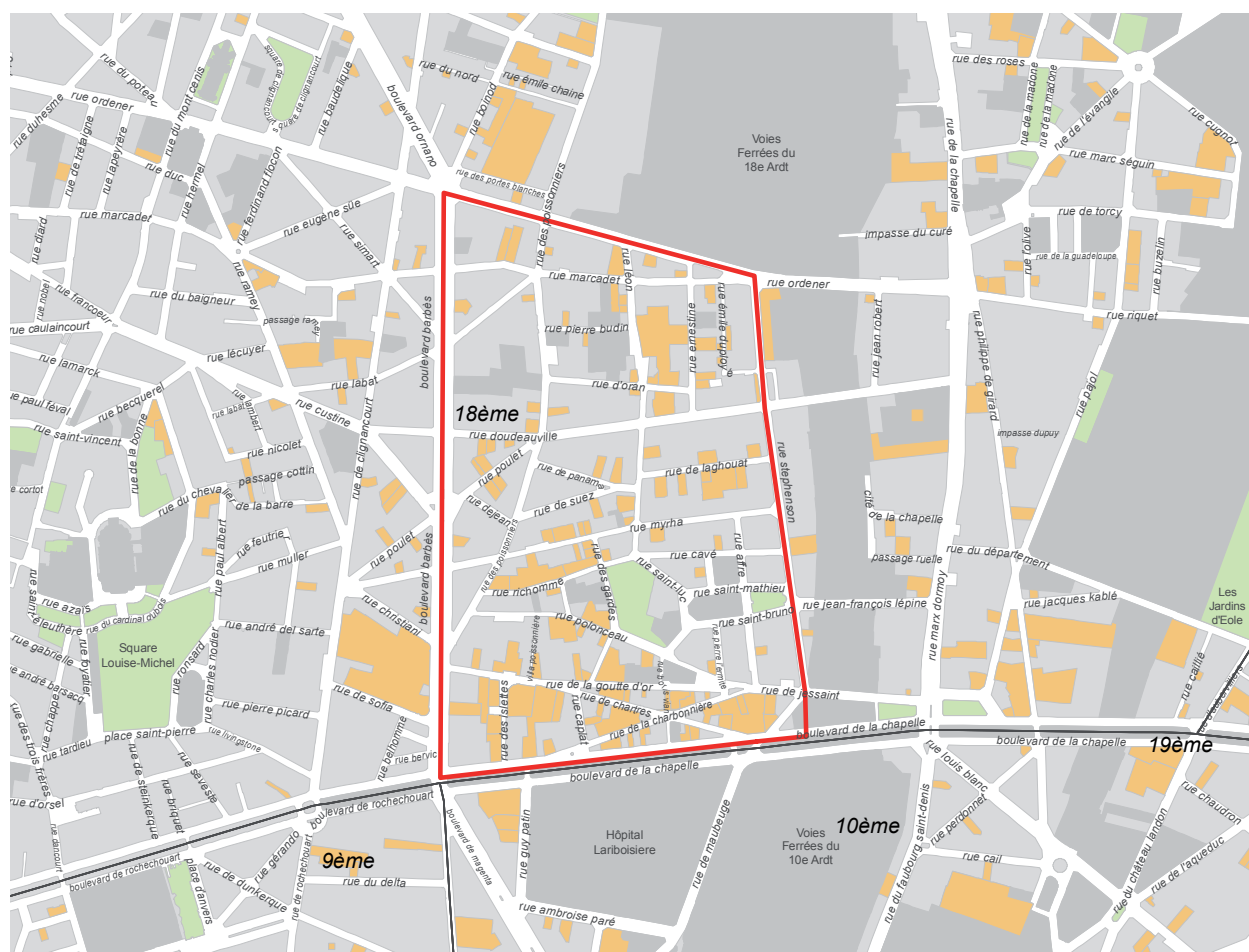
Rue des Poissonniers



Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2010

- Logements sociaux SRU (2009)
- Espace verts, cimetières
- Autres équipements

apur



Ce quartier dense accueille **une grande diversité de nationalités** (africaine, chinoise, portugaise...): 37 % des habitants sont nés à l'étranger (20 % à Paris). Le poids des jeunes est particulièrement important: près d'un habitant sur quatre a moins de 20 ans (19,5 % à Paris). Le nombre de familles monoparentales est important et en augmentation. Elles forment 32,5 % des familles en 2006 contre 28 % à Paris.

La Goutte-d'Or se distingue par **des indicateurs de précarité élevés**. 28 % des foyers vivent sous le seuil des bas revenus en 2008 (11 % à Paris). Le revenu annuel moyen par unité de consommation (13 680 € en 2006), est deux fois moins élevé qu'à Paris (32 100 €).

Par ailleurs, les bénéficiaires de la **CMU-C** sont, en proportion, 2,5 fois plus nombreux qu'à Paris en 2009 (15 % contre 6 % à Paris).

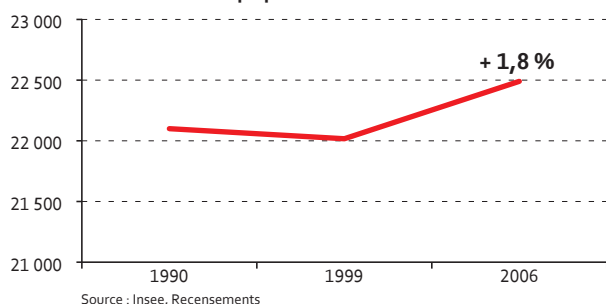
Le retard scolaire est très fréquent: près de **la moitié des élèves de 6^e sont en retard** d'un an ou plus en 2009 (16 % à Paris). Par ailleurs, 44 % de la population est **sans diplôme** (25 % à Paris).

L'activité commerciale est intense avec 32 commerces pour 1 000 habitants (29 pour 1 000 à Paris). Mais les emplois à temps partiel occupent près de 40 % des actifs du quartier (30 % à Paris).

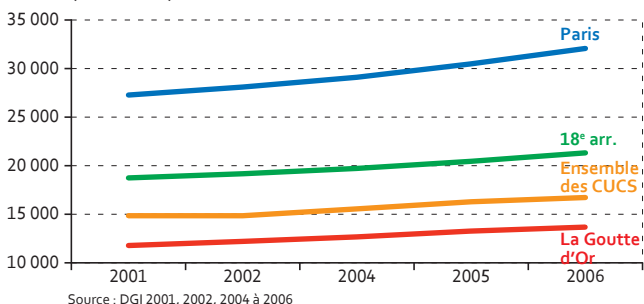
L'amélioration des conditions d'habitat reste un enjeu important. Le quartier est marqué par un parc de logements ancien et par la persistance d'habitat dégradé malgré les nombreuses opérations de réhabilitation et de construction intervenues depuis 20 ans. La très large majorité des logements (80,6 % contre 66,6 % à Paris) ont été construits avant 1948. Un logement sur cinq est sans confort en 2006 (9,5 % à Paris) et le périmètre compte 32 hôtels meublés en 2009.

Le quartier, inscrit depuis des années en politique de la ville, a fait l'objet d'importantes interventions. **Le parc social** s'est développé (+25 % entre 2001 et 2009) et représente 19 % des résidences principales en 2009 (15,9 % à Paris). Sur les 91 immeubles inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne, **86 ont été traités** ou étaient en cours de traitement en octobre 2010.

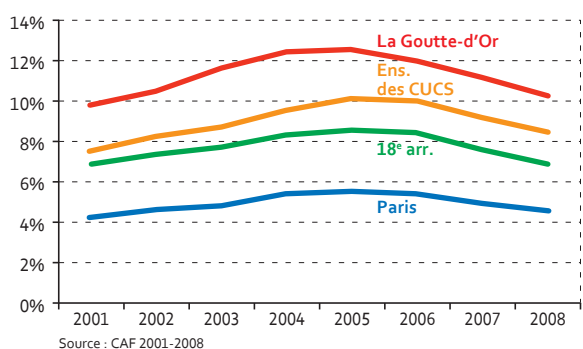
Évolution de la population entre 1990 et 2006



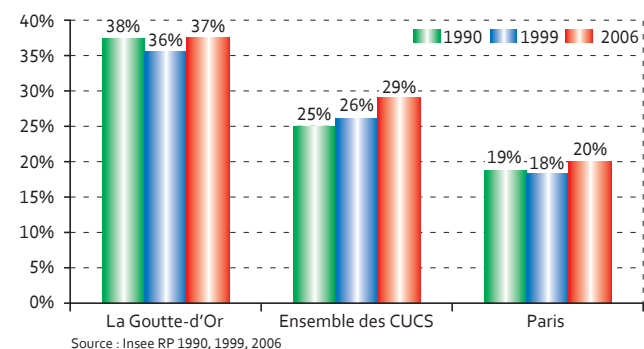
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



	La Goutte-d'Or		Ensemble des CUCS		18 ^e arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	22 490	100,0%	330 465	100,0%	190 854	100,0%	2 181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	8 383	37,3%	96 234	29,1%	45 368	23,8%	436 453	20,0%
Nombre d'étrangers	7 787	34,6%	75 200	22,8%	37 567	19,7%	327 793	15,0%
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	5 393	24,0%	78 656	23,8%	36 773	19,3%	426 215	19,5%
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	1 792	8,0%	36 024	10,9%	22 509	11,8%	307 286	14,1%
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	2 744	100,0%	44 408	100,0%	21 767	100,0%	254 414	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	894	32,6%	14 533	32,7%	6 910	31,7%	70 116	27,6%
Population 15 ans ou plus non scolarisée (expl. compl)	15 558	100,0%	230 081	100,0%	140 070	100,0%	1 570 216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	6 824	43,9%	93 129	40,5%	45 453	32,4%	395 398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2006 – Insee)	10 906	100,0%	153 427	100,0%	102 311	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	1 106	10,1%	12 902	8,4%	7 155	7,0%	51 410	4,5%
Population totale (RP 2006 – Insee)	22 490	100,0%	330 465	100,0%	190 854	100,0%	2 181 374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	6 210	27,6%	72 355	21,9%	34 783	18,2%	242 499	11,1%
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	17 646	100,0%	232 083	100,0%	136 416	100,0%	1 416 699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	2 597	14,7%	27 174	11,7%	13 515	9,9%	90 526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	1 513	100,0%	19 424	100,0%	10 873	100,0%	91 461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	174	11,5%	2 094	10,8%	1 026	9,4%	7 980	8,7%
Nombre total de salariés (DADS 2006 – Insee)	12 052	100,0%	161 500	100,0%	100 019	100,0%	1 065 036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	4 615	38,3%	54 128	33,5%	33 397	33,4%	320 130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	1 774	100,0%	28 320	100,0%	16 423	100,0%	331 013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	246	13,9%	4 161	14,7%	2 453	14,9%	48 636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6 ^e , Public (Rectorat de Paris 2009)	103	100,0%	2 340	100,0%	1 085	100,0%	13 707	100,0%
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6 ^e	51	49,5%	612	26,2%	258	23,8%	2 241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)	74	100,0%	1 838	100,0%	813	100,0%	12 295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public	48	64,9%	1 254	68,2%	541	66,5%	9 758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE								
Nombre de résidences principales (RP 2006 – Insee)	10 906	100,0%	153 427	100,0%	102 311	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	2 229	20,4%	18 316	11,9%	12 532	12,2%	107 273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	2 077	19,0%	63 086	41,1%	19 129	18,6%	182 955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	2 074	19,0%	23 289	15,2%	11 973	11,7%	91 448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Livraison de 10 immeubles de logement social en 2010.
- Ouverture de l'Institut des Cultures d'Islam et du Centre musical Fleury La Goutte-d'Or Barbara (photo ci-contre).
- Mise en place du dispositif de gestion urbaine de proximité avec l'élaboration d'un diagnostic partagé et d'un programme de 30 actions pour l'année 2010.
- Coordination du travail sur les pieds d'immeuble : commerces, activités associatives et économiques.
- Ouverture d'un café social pour vieux migrants : Ayyem Zamen.
- Mise en place d'un atelier santé ville.
- Construction d'une offre de formations linguistiques à visée professionnelle.
- Expérimentation en 2009 et poursuite en 2010 d'interventions de services publics dans l'espace public (emploi, santé, logement, jeunesse, etc.), « les rendez-vous en plein air de La Goutte-d'Or ».

Centre musical Fleury
La Goutte-d'Or Barbara,
1 rue Fleury



Situé au sud-est du 19^e arrondissement, entre l'avenue de la Porte-Chaumont et l'avenue de la Porte-Brunet, le quartier comprend deux secteurs distincts.

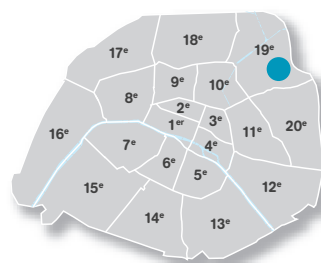
Le quartier Danube à l'ouest, de forme polygonale, se distingue par la grande diversité de ses constructions. Le quartier de la Porte-Chaumont, à l'est, est composé d'immeubles HBM de l'entre-deux-guerres.

Globalement, le quartier se caractérise par un habitat social très important (89,5 % des logements). Il fait partie des quartiers prioritaires (avec La Goutte-d'Or et la Porte Montmartre), présentant les indicateurs de précarité les plus élevés (taux de chômage, pauvreté, minima sociaux).

Il accueille **9640 habitants** sur une superficie de **10 hectares**.

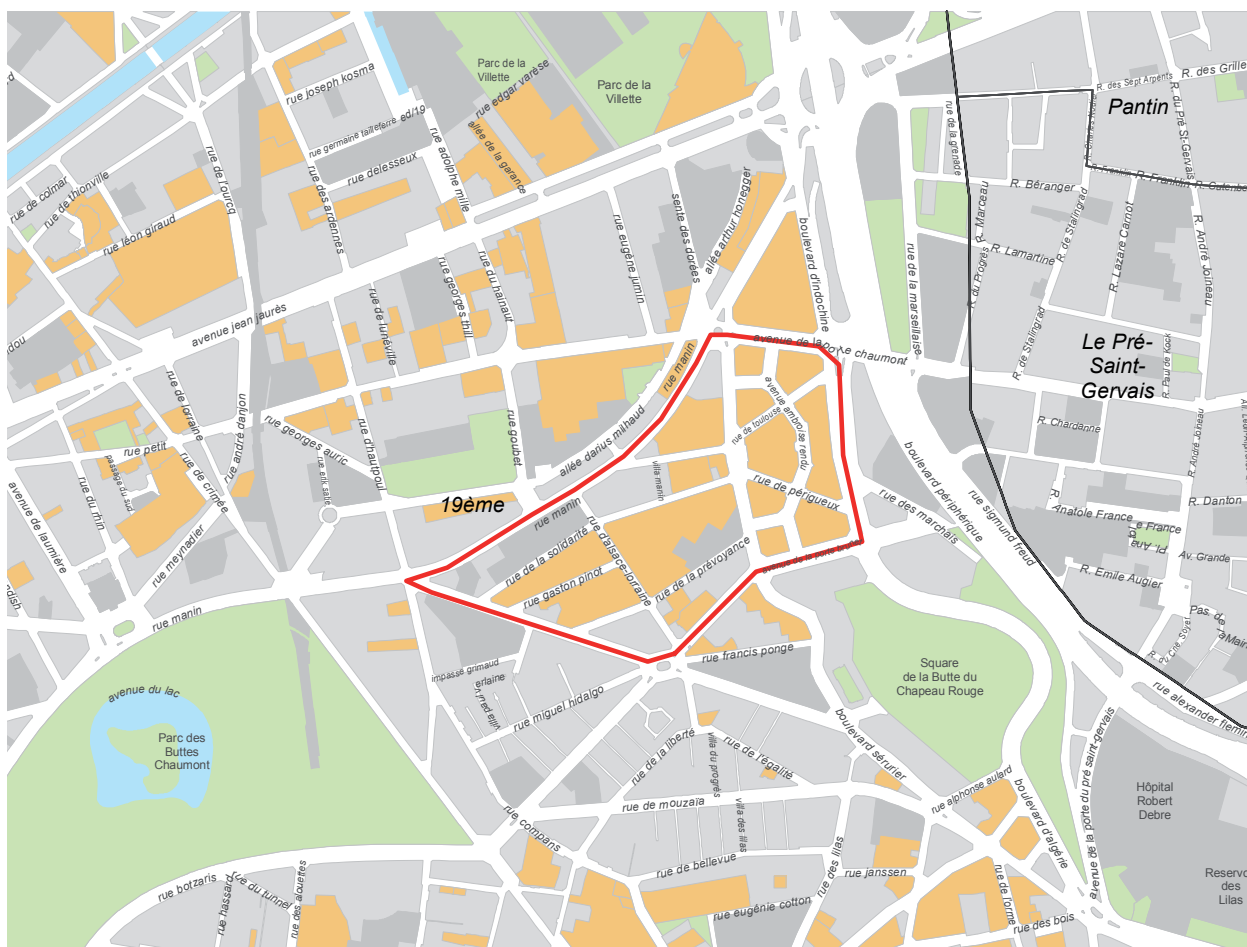


Avenue Ambroise-Rendu



Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2010

- Logements sociaux SRU (2009)
 - Espace verts, cimetières
 - Autres équipements
- apur



Le quartier a vu croître sa population de manière significative entre 1999 et 2006 (+12 %, soit **un gain de 1070 habitants**).

La population d'origine étrangère est plus nombreuse : elle a augmenté de + 46 % entre 1999 et 2006, correspondant à un gain de 860 habitants. Elle forme 28 % de la population du quartier en 2006 (20 % à Paris).

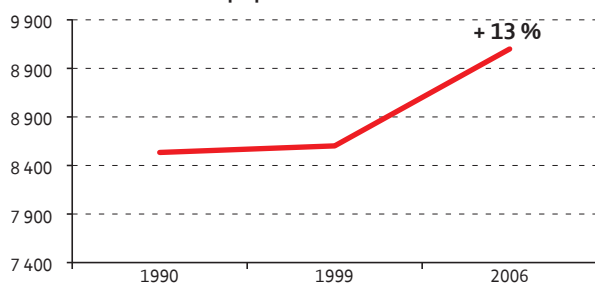
Le quartier accueille de nombreux jeunes : près d'un tiers des habitants ont moins de 20 ans (19,5 % à Paris). Par ailleurs, **les familles monoparentales** sont nombreuses : elles forment 41 % des familles, contre 28 % à Paris.

Les indicateurs de précarité sont élevés. Un foyer sur quatre vit sous le seuil des **bas revenus en 2008** (26,0 % contre 11 % à Paris). **Les allocataires du RMI** sont également deux fois plus présents qu'en moyenne parisienne (10 % en 2008 contre 4,5 % à Paris). Leur nombre a toutefois diminué sur la période récente. Par ailleurs, plus d'un habitant sur deux est sans diplôme (52,3 % contre 25 % à Paris).

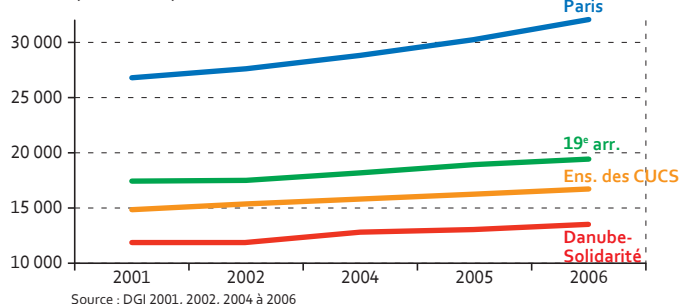
L'activité commerciale est peu développée : on dénombre 6 commerces pour 1 000 habitants en 2007, au lieu de 29 pour 1 000 à Paris.

En matière d'habitat, le quartier est essentiellement composé de **logements sociaux** (89,5 % de logements SRU). Le parc est partagé entre plusieurs groupes d'époques et de formes différentes : deux tiers des logements ont été construits avant 1948 et un tiers entre 1949 et 1981.

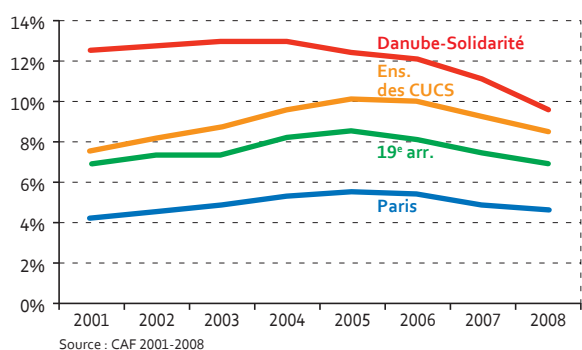
Évolution de la population entre 1990 et 2006



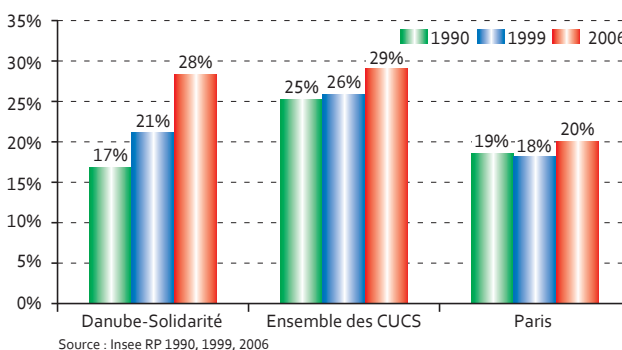
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



	Danube-Solidarité		Ensemble des CUCS		19 ^e arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	9 641	100,0%	330 465	100,0%	186 180	100,0%	2 181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	2 690	27,9%	96 234	29,1%	48 860	26,2%	436 453	20,0%
Nombre d'étrangers	2 068	21,5%	75 200	22,8%	35 814	19,2%	327 793	15,0%
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	2 930	30,4%	78 656	23,8%	47 266	25,4%	426 215	19,5%
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	1 079	11,2%	36 024	10,9%	21 104	11,3%	307 286	14,1%
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	1 592	100,0%	44 408	100,0%	25 775	100,0%	254 414	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	650	40,8%	14 533	32,7%	7 425	28,8%	70 116	27,6%
Population 15 ans ou plus non scolarisée (expl. compl)	6 339	100,0%	230 081	100,0%	127 483	100,0%	1 570 216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	3 316	52,3%	93 129	40,5%	46 291	36,3%	395 398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2006 – Insee)	3 754	100,0%	153 427	100,0%	83 092	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	360	9,6%	12 902	8,4%	5 741	6,9%	51 410	4,5%
Population totale (RP 2006 – Insee)	9 641	100,0%	330 465	100,0%	186 180	100,0%	2 181 374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	2 510	26,0%	72 355	21,9%	35 837	19,2%	242 499	11,1%
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	6 140	100,0%	232 083	100,0%	122 738	100,0%	1 416 699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	1 003	16,3%	27 174	11,7%	12 864	10,5%	90 526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	628	100,0%	19 424	100,0%	10 372	100,0%	91 461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	78	12,4%	2 094	10,8%	1 130	10,9%	7 980	8,7%
Nombre total de salariés (DADS 2006 – Insee)	4 042	100,0%	161 500	100,0%	88 402	100,0%	1 065 036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	1 314	32,5%	54 128	33,5%	29 081	32,9%	320 130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	264	100,0%	28 320	100,0%	11 571	100,0%	331 013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	52	19,7%	4 161	14,7%	1 937	16,7%	48 636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6 ^e , Public (Rectorat de Paris 2009)			2 340	100,0%	1 431	100,0%	13 707	100,0%
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6 ^e			612	26,2%	355	24,8%	2 241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)			1 838	100,0%	1 235	100,0%	12 295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public			1 254	68,2%	824	66,7%	9 758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DEVIE								
Nombre de résidences principales (RP 2006 – Insee)	3 754	100,0%	153 427	100,0%	83 092	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	265	7,1%	18 316	11,9%	7 230	8,7%	107 273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	3 359	89,5%	63 086	41,1%	29 940	35,8%	182 955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	752	20,0%	23 289	15,2%	10 620	12,8%	91 448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Démolition du foyer de travailleurs migrants David d'Angers en vue de la reconstruction d'une résidence sociale (comprenant la reconstitution des places du foyer).
- Reconquête des locaux d'activités en pieds d'immeubles,
- Appel à projet en vue de la création d'un pôle d'activités de l'économie sociale et solidaire (photo ci-contre).
- Mise en place d'un plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19^e arrondissement.
- Diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs sanitaires et sociaux dans le cadre de l'atelier santé ville.
- Lancement de la réhabilitation de 393 logements, rue de la Solidarité, dans le respect du Plan Climat.



Pôle d'activité : économie sociale et solidaire,
4-4 bis et 6 bis rue de la Solidarité

Le quartier Flandre, situé au nord-ouest du 19^e arrondissement, est délimité par le boulevard de la Villette, la rue d'Aubervilliers et l'avenue de Flandre.

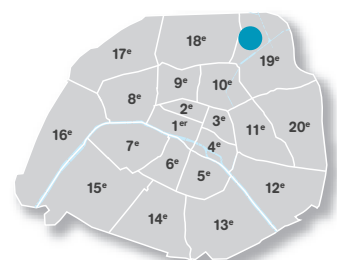
Des cités des années 1950, 1960, et 1970 composées de barres et de tours (cité Curial-Cambrai) côtoient des quartiers comprenant des immeubles de type haussmannien. Le secteur est concerné par le GPRU engagé par la ville de Paris en 2002. Il est inscrit dans le programme national de rénovation urbaine pour la résidence Michelet.

Globalement, le quartier se caractérise par un taux de chômage élevé, un échec scolaire important, ainsi qu'une forte présence de populations issues de l'immigration.

Il accueille **44 850 habitants** sur une superficie de **118 hectares**.



Rue Riquet



Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2010

- Logements sociaux SRU (2009)
- Espace verts, cimetières
- Autres équipements

apur

Le quartier Flandre a connu **une augmentation de sa population** entre 1999 et 2006 : + 10 %, soit un gain de 3 920 habitants. **La population d'origine étrangère** est nombreuse et en augmentation. Elle forme un tiers de la population (33,5 %) du quartier en 2006 (20 % à Paris).

Le quartier accueille une forte proportion de familles et de jeunes : 29 % des habitants ont moins de 20 ans (19,5 % à Paris).

La part des foyers vivant sous le seuil des **bas revenus** est élevée (24 % des foyers en 2008 au lieu de 11 % à Paris). Par ailleurs, 13 % de la population bénéficie de la **CMU-C** en 2009 (6 % à Paris).

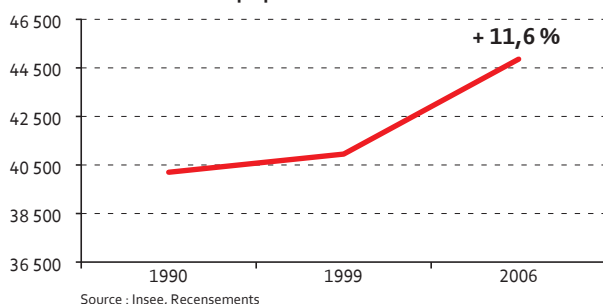
Les **difficultés scolaires** sont importantes : 28 % des élèves de 6^e sont en retard d'un an ou plus (16 % à Paris). Par ailleurs, 46 % des habitants n'ont **pas de diplôme** en 2006 (25 % à Paris).

Le tissu commercial est peu dense : on ne dénombre que 8 commerces pour 1 000 habitants (29 pour 1 000 habitants à Paris).

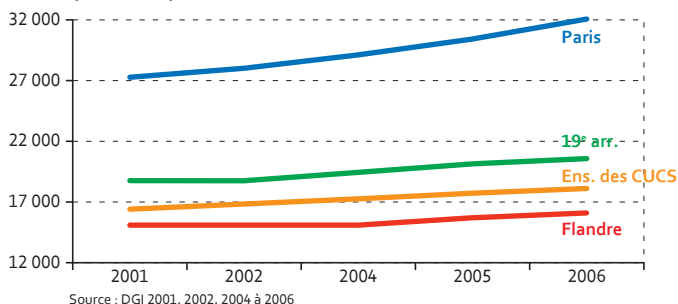
La **cité Michelet** souffre, comme d'autres cités, d'un manque de mixité fonctionnelle et sociale, et d'absence de délimitation entre les espaces privés et publics. La partie sud du périmètre, autour **des rues du Département et d'Aubervilliers**, est marquée quant à elle par un habitat ancien dégradé. Globalement, le secteur compte 58 % de logements sociaux SRU (15,9 % à Paris).

Sur les 30 immeubles inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne, 26 ont été traités ou étaient en cours de traitement en octobre 2010.

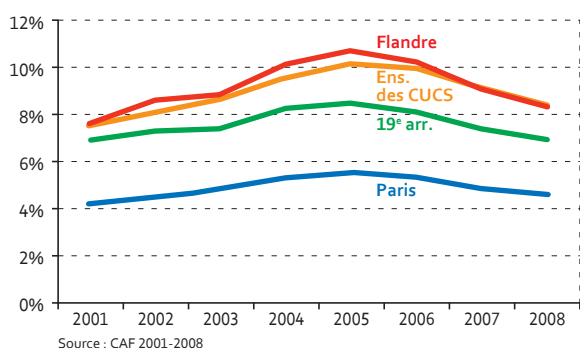
Évolution de la population entre 1990 et 2006



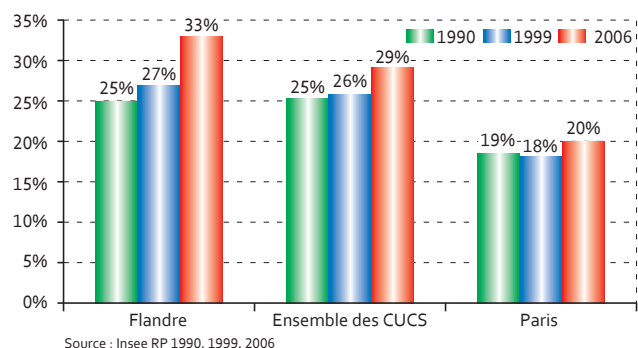
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



	Flandre		Ensemble des CUCS		19 ^e arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	44 861	100,0%	330 465	100,0%	186 180	100,0%	2 181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	15 012	33,5%	96 234	29,1%	48 860	26,2%	436 453	20,0%
Nombre d'étrangers	11 148	24,9%	75 200	22,8%	35 814	19,2%	327 793	15,0%
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	13 083	29,2%	78 656	23,8%	47 266	25,4%	426 215	19,5%
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	4 336	9,7%	36 024	10,9%	21 104	11,3%	307 286	14,1%
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	6 658	100,0%	44 408	100,0%	25 775	100,0%	254 414	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	1 831	27,5%	14 533	32,7%	7 425	28,8%	70 116	27,6%
Population 15 ans ou plus non scolarisée (expl. compl)	28 999	100,0%	230 081	100,0%	127 483	100,0%	1 570 216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	13 227	45,6%	93 129	40,5%	46 291	36,3%	395 398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2006 – Insee)	17 400	100,0%	153 427	100,0%	83 092	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	1 447	8,3%	12 902	8,4%	5 741	6,9%	51 410	4,5%
Population totale (RP 2006 – Insee)	44 861	100,0%	330 465	100,0%	186 180	100,0%	2 181 374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	10 803	24,1%	72 355	21,9%	35 837	19,2%	242 499	11,1%
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	29 041	100,0%	232 083	100,0%	122 738	100,0%	1 416 699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	3 669	12,6%	27 174	11,7%	12 864	10,5%	90 526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	2 609	100,0%	19 424	100,0%	10 372	100,0%	91 461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	342	13,1%	2 094	10,8%	1 130	10,9%	7 980	8,7%
Nombre total de salariés (DADS 2006 – Insee)	19 547	100,0%	161 500	100,0%	88 402	100,0%	1 065 036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	6 465	33,1%	54 128	33,5%	29 081	32,9%	320 130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	2 377	100,0%	28 320	100,0%	11 571	100,0%	331 013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	442	18,6%	4 161	14,7%	1 937	16,7%	48 636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6 ^e , Public (Rectorat de Paris 2009)	292	100,0 %	2 340	100,0%	1 431	100,0%	13 707	100,0%
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6 ^e	82	28,1 %	612	26,2%	355	24,8 %	2 241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)	230	100,0 %	1 838	100,0%	1 235	100,0%	12 295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public	159	69,1 %	1 254	68,2%	824	66,7%	9 758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE								
Nombre de résidences principales (RP 2006 – Insee)	17 400	100,0%	153 427	100,0%	83 092	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	1 631	9,4%	18 316	11,9%	7 230	8,7%	107 273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	10 085	58,0%	63 086	41,1%	29 940	35,8%	182 955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	2 809	16,1%	23 289	15,2%	10 620	12,8%	91 448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Livraison d'équipements : terrain d'éducation physique, centre d'animation, antenne jeunes.
- Résidentialisation et réhabilitation des tours de la résidence Michelet.
- Concertation avec les habitants pour définir la nouvelle physionomie du quartier (ANRU).
- Mise en place de la gestion urbaine de proximité sur la base d'un diagnostic partagé.
- Mise en place d'une coordination des structures de l'emploi et de l'insertion par l'activité économique.
- Mise en place de la traverse Ney-Flandre (minibus RATP) destinée à faciliter les petits déplacements quotidiens sur les quartiers Flandre et La Chapelle.
- Parution d'un guide loisirs pour informer les habitants du quartier.
- Mise en place de l'atelier santé ville.
- Renforcement du dispositif de réussite éducative.
- Implantation du Cent quatre, lieu de création artistique (photo ci-contre).



Le Cent quatre, 104 rue d'Aubervilliers – 5 rue Curial

© DICOM

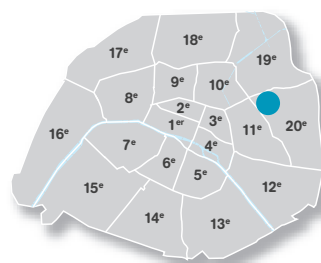
Situé au nord-ouest du 20^e arrondissement, le périmètre se compose de deux quartiers : Belleville au nord et les Amandiers au sud.

C'est un quartier cosmopolite, accueillant de nombreuses nationalités. Sur le plan morphologique, il est un composé d'un mélange d'immeubles anciens (près de la moitié des logements date d'avant 1949) et récents (30 % ont été construits après 1975). Un peu plus d'un tiers du parc (37 %) est constitué de logements sociaux.

Globalement, le périmètre compte **40 300 habitants** pour une superficie de **65 hectares**.



Rue de Belleville



Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2010

- Logements sociaux SRU (2009)
 - Espace verts, cimetières
 - Autres équipements
- apur



Ce quartier dense a vu sa **population** croître de manière significative entre 1999 et 2006 (+8 %, soit un gain de 3 000 habitants sur la période).

Son rôle **d'accueil des étrangers** s'est renforcé. La population immigrée a augmenté de 20 % sur la période. Elle représente en, 2006, 29 % de la population totale (20 % à Paris). La pyramide des âges est marquée par une forte proportion de jeunes : un habitant sur quatre a moins de 20 ans en 2006 (24,2 % contre 19,5 % à Paris).

Un cinquième des ménages vit sous le seuil des bas revenus en 2008 (11 % à Paris). Le **revenu annuel moyen** par unité de consommation (17 560 € en 2006) est deux fois inférieur à celui des Parisiens (32 100 €).

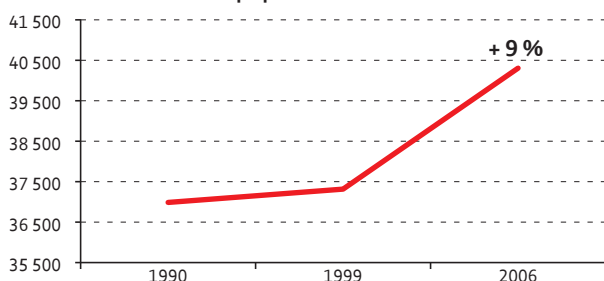
En matière **d'éducation**, les élèves reçus au brevet des collèges ne représentent que 60,5 % des candidats (79 % à Paris).

Le travail à **temps partiel** est fréquent dans le quartier : 36 % des salariés sont concernés (contre 30 % à Paris).

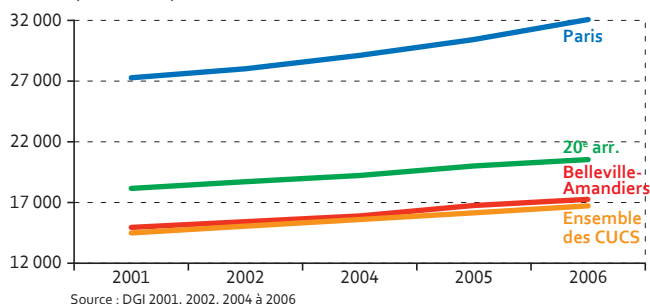
Le **tissu commercial** est peu dense (15 commerces pour 1 000 habitants au lieu de 29 pour 1 000 habitants à Paris) et se concentre le long des axes principaux. De plus, il connaît une forte **vacance** (27 % de locaux vacants au lieu de 11 % à Paris).

Le site compte **111 immeubles** inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne (dont 109 ont été traités ou étaient en cours de traitement en octobre 2010) et 14 hôtels meublés. Néanmoins, un tiers du parc de logements du quartier est de construction relativement récente. Et 37 % du parc est géré par des **bailleurs sociaux** (15,9 % à Paris).

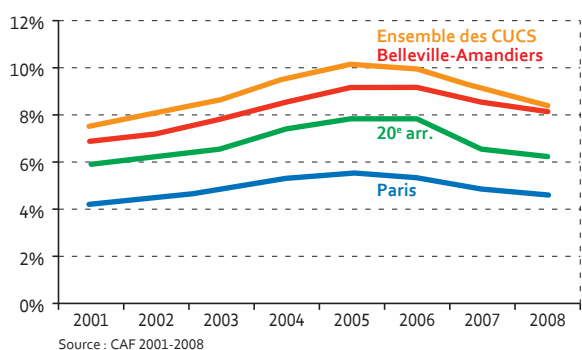
Évolution de la population entre 1990 et 2006



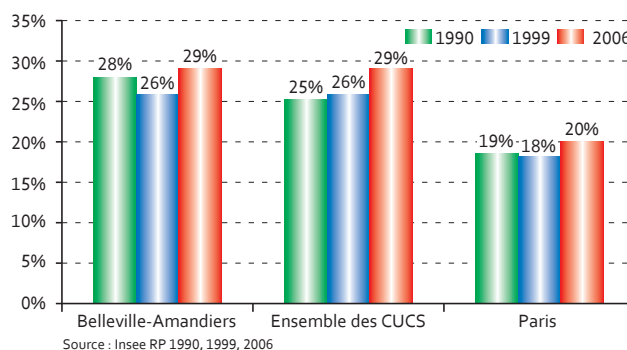
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



	Belleville Amandiers		Ensemble des CUCS		20 ^e arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	40 301	100,0%	330 465	100,0%	193 205	100,0%	2 181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	11 610	28,8%	96 234	29,1%	41 602	21,5%	436 453	20,0%
Nombre d'étrangers	9 123	22,6%	75 200	22,8%	30 182	15,6%	327 793	15,0%
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	9 756	24,2%	78 656	23,8%	42 173	21,8%	426 215	19,5%
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	4 364	10,8%	36 024	10,9%	23 667	12,2%	307 286	14,1%
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	5 436	100,0%	44 408	100,0%	25 166	100,0%	254 414	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	1 656	30,5%	14 533	32,7%	8 059	32,0%	70 116	27,6%
Population 15 ans ou plus non scolarisée (expl. compl)	27 982	100,0%	230 081	100,0%	138 552	100,0%	1 570 216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	10 354	37,0%	93 129	40,5%	44 647	32,2%	395 398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2006 – Insee)	18 130	100,0%	153 427	100,0%	95 465	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	1 471	8,1%	12 902	8,4%	5 931	6,2%	51 410	4,5%
Population totale (RP 2006 – Insee)	40 301	100,0%	330 465	100,0%	193 205	100,0%	2 181 374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	8 061	20,0%	72 355	21,9%	31 694	16,4%	242 499	11,1%
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	28 543	100,0%	232 083	100,0%	129 744	100,0%	1 416 699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	3 174	11,1%	27 174	11,7%	11 729	9,0%	90 526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	2 329	100,0%	19 424	100,0%	10 028	100,0%	91 461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	233	10,0%	2 094	10,8%	1 021	10,2%	7 980	8,7%
Nombre total de salariés (DADS 2006 – Insee)	20 001	100,0%	161 500	100,0%	93 920	100,0%	1 065 036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	7 119	35,6%	54 128	33,5%	29 478	31,4%	320 130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	3 590	100,0%	28 320	100,0%	16 581	100,0%	331 013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	538	15,0%	4 161	14,7%	2 613	15,8%	48 636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6 ^e , Public (Rectorat de Paris 2009)	293	100,0 %	2 340	100,0%	1 352	100,0%	13 707	100,0%
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6 ^e	57	19,5 %	612	26,2 %	252	18,6 %	2 241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)	172	100,0 %	1 838	100,0%	1 104	100,0%	12 295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public	104	60,5 %	1 254	68,2%	798	72,3%	9 758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DEVIE								
Nombre de résidences principales (RP 2006 – Insee)	18 130	100,0%	153 427	100,0%	95 465	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	1 914	10,6%	18 316	11,9%	8 324	8,7%	107 273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	6 749	37,2%	63 086	41,1%	25 885	27,1%	182 955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	2 671	14,7%	23 289	15,2%	11 041	11,6%	91 448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Réaménagement du square Alexandre-Luquet avec la création d'un espace sportif de proximité (photo ci-contre).
- Mise en place d'un dispositif de gestion urbaine de proximité en 2008, élargi au territoire des Amandiers en septembre 2009.
- Développement de projets de médiation sociale et d'accès aux droits.
- Mise en place de l'atelier santé ville en 2008.
- Création de dynamiques sur l'entrepreneuriat des habitants.
- Renforcement de l'offre en matière d'accompagnement scolaire.
- Mise en place d'un dispositif de réussite éducative.
- Développement de nombreux projets « vidéo cinéma » contribuant à rapprocher les interlocuteurs institutionnels et associatifs.



Réaménagement du square Alexandre-Luquet

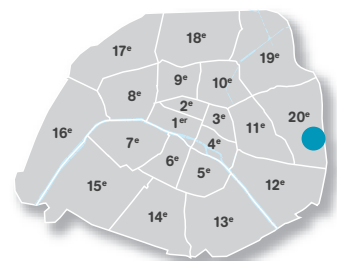
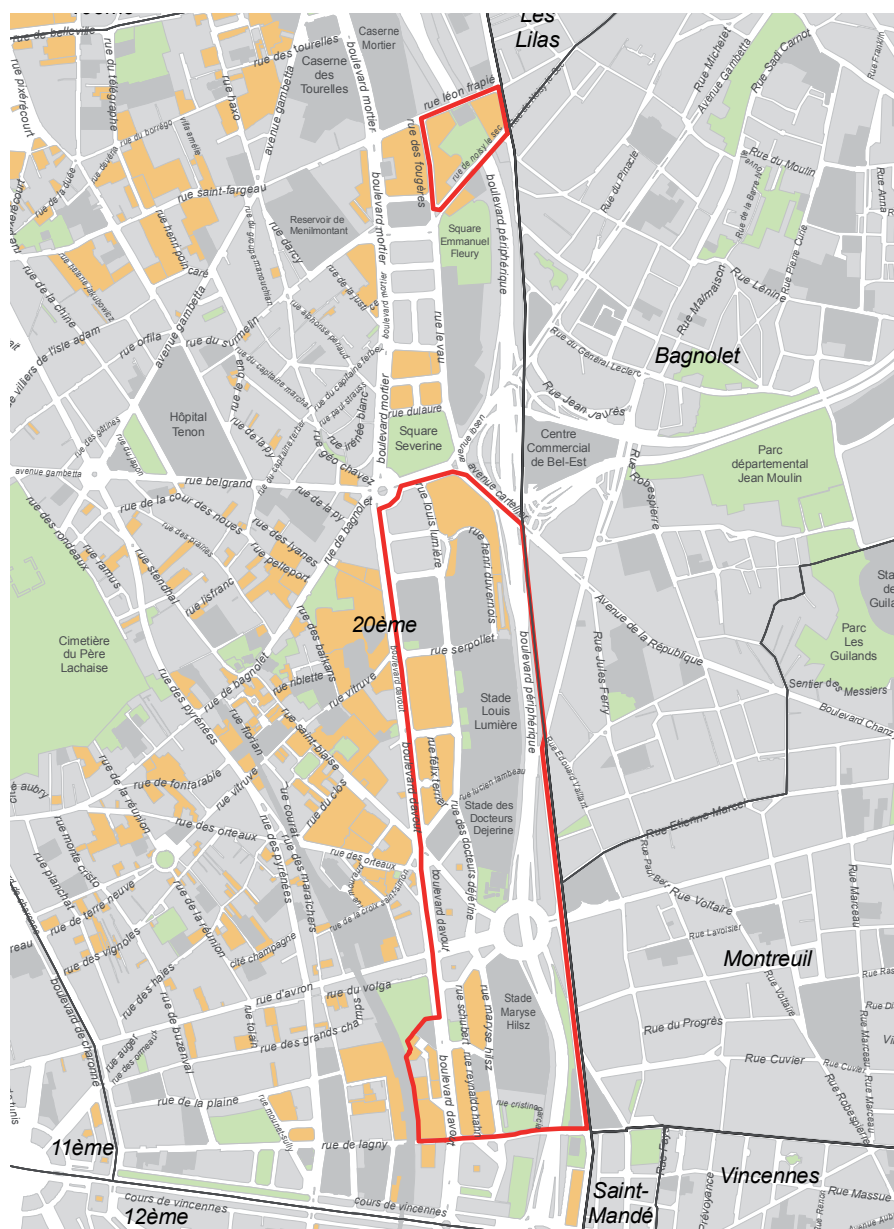
20^e Porte de Montreuil, Python-Duvernois, Fougères

Situé à l'est du 20^e arrondissement, le quartier est enserré entre le boulevard Davout à l'ouest et le périphérique à l'est. Il est formé de trois bandes longitudinales, la première composée des habitations bon marché des années 1930 (HBM), la deuxième formée d'équipements sportifs et de jardins, la troisième correspondant au boulevard périphérique. Le périmètre comprend également au nord la cité Fougères, ancienne cité d'urgence de l'après-guerre, démolie puis reconstruite dans les années 1990. Globalement, le quartier accueille une forte population de jeunes mais aussi une population vieillissante. Le parc de logements sociaux est important (57 %). Le secteur est concerné par le GPRU engagé par la ville de Paris en 2002.

Le quartier accueille **14 300 habitants** sur une superficie totale de **50 hectares**.



Rue Pierre-Foncin



Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2010

- Logements sociaux
SRU (2009)
- Espace verts, cimetières
- Autres équipements

apur

Le quartier a connu une légère **augmentation de sa population** sur la période récente : +5 % entre 1990 et 2006. La **population d'origine étrangère** y est plus nombreuse. Elle représente en 2006 près d'un quart de la population du quartier (20 % à Paris).

La structure par âge de la population du quartier indique que les moins de 20 ans sont nombreux : ils représentent plus d'un quart de sa population (26,2 % en 2006 19,5 % à Paris). Le quartier accueille également **une population vieillissante**, installée de longue date.

On note la forte présence **des familles monoparentales** qui représentent 44,5 % des familles en 2006 au lieu de 28 % à Paris.

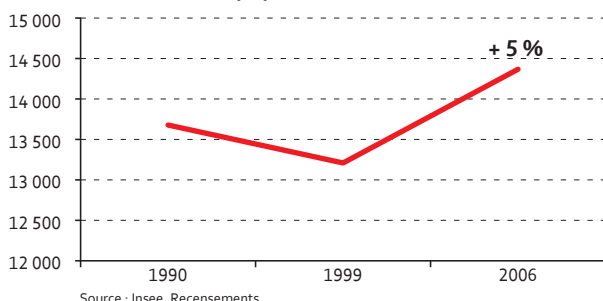
Le revenu annuel moyen par unité de consommation (13 440 € en 2006), près de deux fois et demie moins élevé que celui des Parisiens (32 100 €), est le plus faible de tous les quartiers prioritaires. 27 % de la population vit sous **le seuil des bas revenus** (11 % à Paris). Les bénéficiaires de la CMU-C, majoritairement implantés dans la partie Nord de la Porte de Montreuil, représentent 14 % de la population (6 % à Paris).

Enfin, un élève sur quatre est en retard d'au moins un an en 6^e (16 % à Paris).

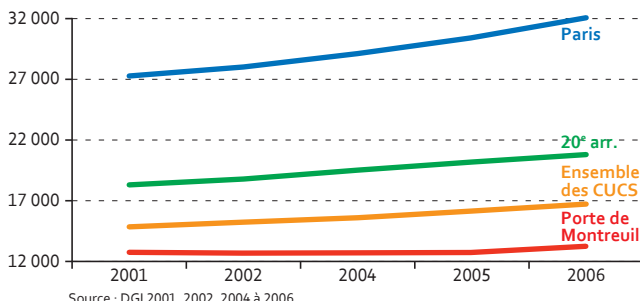
La densité commerciale est faible avec seulement 8 commerces pour 1 000 habitants (29 pour 1 000 habitants à Paris). On observe toutefois une diminution de la vacance commerciale entre 2000 et 2007.

Les logements, pour moitié construits avant 1948, sont majoritairement gérés par des bailleurs sociaux (57 % de logements SRU en 2009 contre 15,9 % à Paris). Le quartier comprend notamment les cités Félix-Terrier, Patrice-de-la-Tour-du-Pin et Fougères.

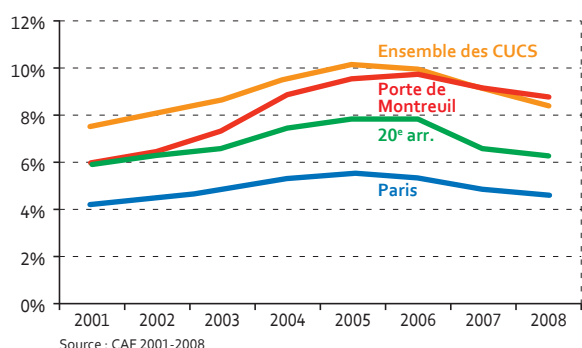
Évolution de la population entre 1990 et 2006



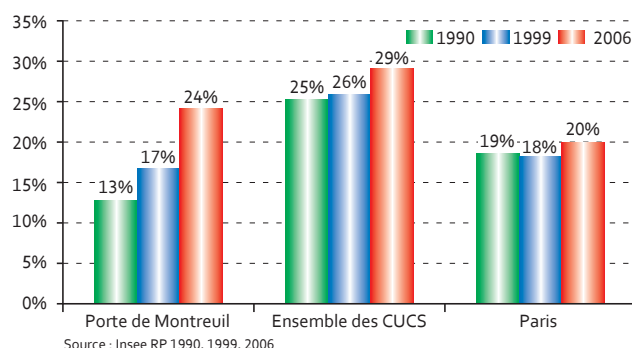
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



	Porte de Montreuil		Ensemble des CUCS		20 ^e arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	14 367	100,0%	330 465	100,0%	193 205	100,0%	2 181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	3 397	23,6%	96 234	29,1%	41 602	21,5%	436 453	20,0%
Nombre d'étrangers	2 337	16,3%	75 200	22,8%	30 182	15,6%	327 793	15,0%
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	3 763	26,2%	78 656	23,8%	42 173	21,8%	426 215	19,5%
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	2 093	14,6%	36 024	10,9%	23 667	12,2%	307 286	14,1%
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	2 213	100,0%	44 408	100,0%	25 166	100,0%	254 414	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	986	44,6%	14 533	32,7%	8 059	32,0%	70 116	27,6%
Population 15 ans ou plus non scolarisée (expl. compl)	10 028	100,0%	230 081	100,0%	138 552	100,0%	1 570 216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	4 781	47,7%	93 129	40,5%	44 647	32,2%	395 398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2006 – Insee)	6 668	100,0%	153 427	100,0%	95 465	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	581	8,7%	12 902	8,4%	5 931	6,2%	51 410	4,5%
Population totale (RP 2006 – Insee)	14 367	100,0%	330 465	100,0%	193 205	100,0%	2 181 374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	3 887	27,1%	72 355	21,9%	31 694	16,4%	242 499	11,1%
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	9 438	100,0%	232 083	100,0%	129 744	100,0%	1 416 699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	1 360	14,4%	27 174	11,7%	11 729	9,0%	90 526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	854	100,0%	19 424	100,0%	10 028	100,0%	91 461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	101	11,8%	2 094	10,8%	1 021	10,2%	7 980	8,7%
Nombre total de salariés (DADS 2006 – Insee)	5 690	100,0%	161 500	100,0%	93 920	100,0%	1 065 036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	1 782	31,3%	54 128	33,5%	29 478	31,4%	320 130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	416	100,0%	28 320	100,0%	16 581	100,0%	331 013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	66	15,9%	4 161	14,7%	2 613	15,8%	48 636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6 ^e , Public (Rectorat de Paris 2009)	238	100,0%	2 340	100,0%	1 352	100,0%	13 707	100,0%
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6 ^e	60	25,2%	612	26,2%	252	18,6%	2 241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)	224	100,0%	1 838	100,0%	1 104	100,0%	12 295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public	152	67,9%	1 254	68,2%	798	72,3%	9 758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE								
Nombre de résidences principales (RP 2006 – Insee)	6 668	100,0%	153 427	100,0%	95 465	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	779	11,7%	18 316	11,9%	8 324	8,7%	107 273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	3 804	57,1%	63 086	41,1%	25 885	27,1%	182 955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	1 088	16,3%	23 289	15,2%	11 041	11,6%	91 448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Création de jardins : jardin Fleury à Fougères, jardin partagé Le Clos Garcia à Porte de Montreuil (photo ci-contre).
- Mise en place d'événements culturels mettant en valeur les compétences des habitants (Mots publics, films habitants etc.).
- Conduite d'une étude socio-urbaine et environnementale pour le quartier Python-Duvernois.
- Développement d'une offre linguistique visant à favoriser l'insertion et l'emploi.
- Ouverture de l'espace public numérique « Ludo Tech » associant un EPN classique et une ludothèque.
- Extension de la gestion urbaine de proximité au quartier Python-Duvernois.
- Développement de l'offre d'accompagnement scolaire et renforcement du dispositif de réussite éducative.



Jardin partagé, Le Clos Garcia

Le quartier Saint-Blaise est situé à l'est du 20^e arrondissement, le long du boulevard Davout.

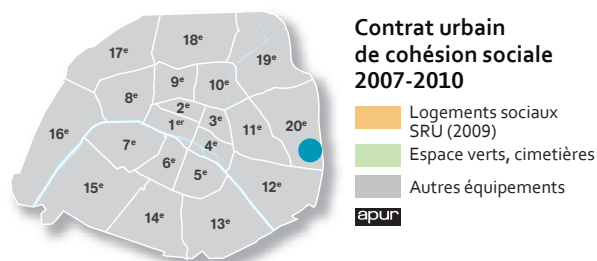
Il est formé pour l'essentiel de logements sociaux (plus de 3000), construits au milieu des années 1960 et achevés au cours des années 1980, dans le cadre d'une ZAC.

Avec **13600 habitants** pour une superficie de **15 hectares**, soit une moyenne de 900 habitants à l'hectare, le quartier Saint-Blaise se signale par sa très forte densité résidentielle. C'est un quartier peu mixte (la fonction résidentielle est majoritaire, l'activité et les commerces sont peu présents) et enclavé.

Le secteur est concerné par le GPRU engagé par la ville de Paris en 2002. Il est inscrit dans le programme national de rénovation urbaine.



Rue des Orteaux



Le quartier a vu sa **population légèrement diminuer** entre 1999 et 2006 (-5 %) ce qui correspond à une perte de 700 habitants. La population immigrée, peu présente en 1990 (16 % contre 19 % à Paris), a augmenté entre 1990 et 2006 et forme désormais un quart de la population du quartier (23,9 % en 2006 au lieu de 20 % à Paris).

Le quartier se caractérise par **une forte présence des familles**, dont plus des deux tiers sont monoparentales (37 % au lieu de 28 % à Paris). La forte présence des familles se retrouve dans la pyramide des âges, marquée par l'importance des jeunes : un habitant sur quatre a moins de 20 ans (24,3 %) au lieu de 19,5 % à Paris.

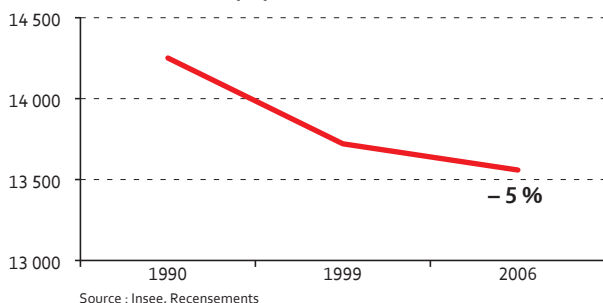
La part des foyers vivant sous **le seuil des bas revenus** (20 % en 2008) est plus élevée qu'au niveau parisien (11 %). Par ailleurs, les bénéficiaires de la CMU-C forment 10 % de la population (6 % à Paris).

La situation des jeunes au regard de l'emploi est critique avec un **taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans** relativement important (13 %, au lieu de 9 % à Paris).

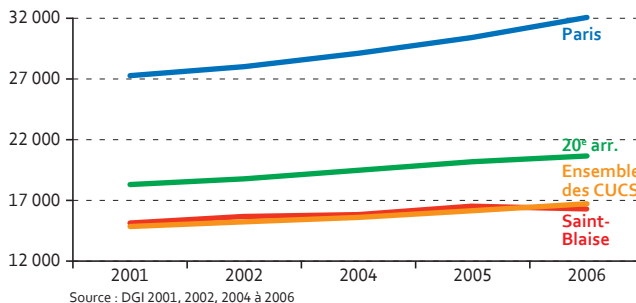
Le quartier souffre également d'un **faible dynamisme économique** lié à un manque de mixité fonctionnelle : il compte moins d'établissements nouvellement créés (12 %) que Paris (15 %) et l'on ne dénombre que 12 commerces pour 1 000 habitants (29 pour 1000 habitants à Paris).

De facture récente, **le parc de logements** du quartier est principalement géré par des bailleurs sociaux (52 %, contre 15,9 % à Paris). Les dysfonctionnements liés à l'architecture moderne altèrent le cadre de vie : problèmes d'accessibilité, vacance des parkings, dégradation des espaces publics etc.

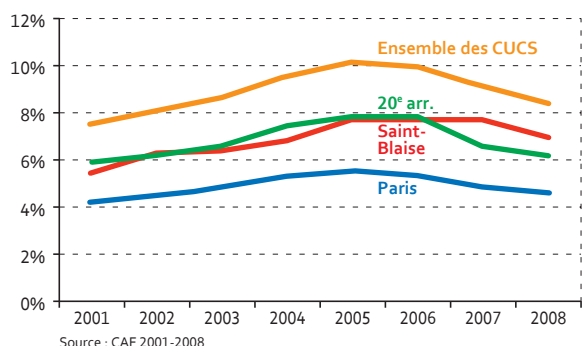
Évolution de la population entre 1990 et 2006



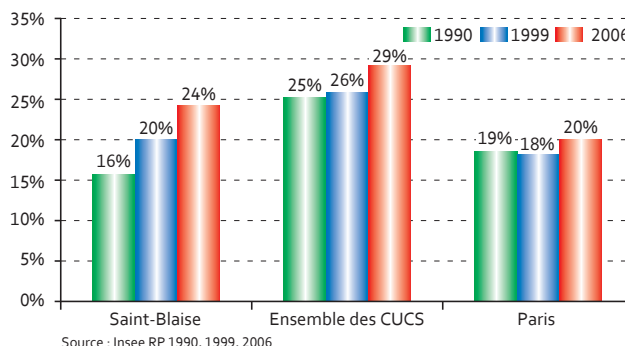
Évolution du revenu moyen par unité de consommation (euros/an) 2001-2006



Part de la population allocataire du RMI (2001-2008)



Part de la population immigrée



	Saint-Blaise		Ensemble des CUCS		20 ^e arrondissement		PARIS	
DÉMOGRAPHIE								
Population totale (RP 2006 – Insee)	13 559	100,0%	330 465	100,0%	193 205	100,0%	2 181 374	100,0%
Nombre d'immigrés	3 240	23,9%	96 234	29,1%	41 602	21,5%	436 453	20,0%
Nombre d'étrangers	2 318	17,1%	75 200	22,8%	30 182	15,6%	327 793	15,0%
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	3 296	24,3%	78 656	23,8%	42 173	21,8%	426 215	19,5%
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	1 217	9,0%	36 024	10,9%	23 667	12,2%	307 286	14,1%
Nb familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 2006 – Insee)	1 979	100,0%	44 408	100,0%	25 166	100,0%	254 414	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	733	37,0%	14 533	32,7%	8 059	32,0%	70 116	27,6%
Population 15 ans ou plus non scolarisée (expl. compl)	9 442	100,0%	230 081	100,0%	138 552	100,0%	1 570 216	100,0%
Population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)	3 260	34,5%	93 129	40,5%	44 647	32,2%	395 398	25,2%
LA PRÉCARITÉ								
Nombre de ménages (RP 2006 – Insee)	6 410	100,0%	153 427	100,0%	95 465	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2008)	442	6,9%	12 902	8,4%	5 931	6,2%	51 410	4,5%
Population totale (RP 2006 – Insee)	13 559	100,0%	330 465	100,0%	193 205	100,0%	2 181 374	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2008)	2 758	20,3%	72 355	21,9%	31 694	16,4%	242 499	11,1%
Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM 2009)	9 375	100,0%	232 083	100,0%	129 744	100,0%	1 416 699	100,0%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	951	10,1%	27 174	11,7%	11 729	9,0%	90 526	6,4%
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE 12/2008)	750	100,0%	19 424	100,0%	10 028	100,0%	91 461	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	98	13,1%	2 094	10,8%	1 021	10,2%	7 980	8,7%
Nombre total de salariés (DADS 2006 – Insee)	6 934	100,0%	161 500	100,0%	93 920	100,0%	1 065 036	100,0%
Nombre de salariés à temps partiel	2 022	29,2%	54 128	33,5%	29 478	31,4%	320 130	30,1%
Nombre total d'établissements (SIRENE 2008 – Insee)	919	100,0%	28 320	100,0%	16 581	100,0%	331 013	100,0%
Nombre d'établissements créés depuis 1 an	113	12,3%	4 161	14,7%	2 613	15,8%	48 636	14,7%
LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION (données à l'établissement)								
Nombre total d'élèves en 6 ^e , Public (Rectorat de Paris 2009)			2 340	100,0%	1 352	100,0%	13 707	100,0%
Nombre d'élèves en retard d'1 an ou plus en 6 ^e			612	26,2%	252	18,6%	2 241	16,3%
Nombre de candidats présents au Brevet des collèges Public (Rectorat de Paris 2009)			1 838	100,0%	1 104	100,0%	12 295	100,0%
Nombre de reçus au Brevet des collèges Public			1 254	68,2%	798	72,3%	9 758	79,4%
LE LOGEMENT ET LE CADRE DEVIE								
Nombre de résidences principales (RP 2006 – Insee)	6 410	100,0%	153 427	100,0%	95 465	100,0%	1 131 810	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans salle de bain dédiée)	452	7,0%	18 316	11,9%	8 324	8,7%	107 273	9,5%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État – DULE 2009)	3 350	52,3%	63 086	41,1%	25 885	27,1%	182 955	15,9%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris – DLH 2009)	863	13,5%	23 289	15,2%	11 041	11,6%	91 448	8,1%

Exemples de réalisations 2007-2010

- Engagement de l'opération d'aménagement Cardeurs – Vitruves qui permettra de désenclaver le quartier par la création de nouvelles rues et améliorera le cadre de vie.
- Mise en œuvre des clauses d'insertion dans le cadre du GPRU de Saint-Blaise.
- Développement d'actions de valorisation du territoire : balades urbaines, tourisme participatif etc.
- Création d'un jardin écologique au 56 rue Saint-Blaise, d'un jardin pédagogique attenant au centre social Soleil Blaise.
- Implantation de l'entreprise d'insertion APIJ-BAT, spécialisée dans l'éco-construction et l'éco-réhabilitation.
- Ouverture de la médiathèque Marguerite Duras (photo ci-contre).
- Animation de l'atelier santé ville.

Médiathèque Marguerite-Duras,
115 rue de Bagnolet





3

Évaluation du CUCS 2007-2010

Dès la signature du contrat urbain de cohésion sociale, en 2007, la Ville de Paris et l'État ont souhaité mettre en œuvre un dispositif d'évaluation. L'objectif était de suivre les programmes mis en œuvre, d'en apprécier l'efficacité et de formuler des pistes d'amélioration.

L'Atelier parisien d'urbanisme a été missionné fin 2008 pour réaliser le travail d'organisation et de définition des méthodes, de recueil et d'analyse des indicateurs, de réalisation des enquêtes et de mobilisation des partenaires. L'évaluation a consisté, pendant toute la durée du contrat, en une véritable démarche participative. Les acteurs locaux, les professionnels de la politique de la ville et leurs partenaires, ont été associés à l'ensemble des étapes du dispositif, de la définition des objectifs à la formulation des résultats évaluatifs. Les habitants eux-mêmes ont pu s'exprimer dans le cadre d'une vaste enquête qui s'est déroulée dans l'ensemble des quartiers.

Des premières discussions sur les objectifs de l'évaluation à la publication des résultats évaluatifs, la démarche d'évaluation du CUCS de Paris aura duré plus de deux années. Ce chapitre présente la méthode d'évaluation retenue, des exemples de résultats, et s'achève par une présentation des principales conclusions.

La démarche parisienne

Pour être pertinente, l'évaluation doit être issue d'une réflexion collective. Pour être efficace, elle doit susciter l'adhésion et l'implication des pilotes du contrat urbain de cohésion sociale. C'est à partir de ce constat, en s'inspirant de la méthodologie proposée par la Délégation interministérielle à la ville (DIV) et d'expériences réalisées dans d'autres villes⁶, qu'a été développée la démarche parisienne d'évaluation du CUCS. Ce chapitre décrit les grands principes et les objectifs qui ont guidé l'évaluation du CUCS de Paris.

Les finalités

À quoi sert une évaluation, quels sont les grands principes à respecter ? L'évaluation permet en premier lieu de s'interroger sur le diagnostic initial et contribue ainsi à une prise de recul par rapport au travail quotidien dans les territoires. Elle participe en ce sens au pilotage en continu du CUCS. L'évaluation sert aussi à mesurer l'effectivité, ce qui a été fait, et l'efficacité des actions entreprises, c'est-à-dire les résultats obtenus au regard des objectifs définis.

Enfin, l'évaluation vise à identifier les impacts d'une politique publique sur les pratiques sociales et institutionnelles. Cette analyse des changements structurels nécessite cependant un certain recul temporel. Elle peut difficilement être conduite pour des actions initiées il y a deux ou trois ans seulement.

Les grandes étapes

L'ensemble de la démarche a été encadré par le comité de pilotage de l'évaluation, composé de la Ville de Paris (le Délégué et des représentants de la DPVI) et de la Préfecture de Paris (le responsable et des représentants de la Mission ville). La mise en œuvre de l'évaluation du CUCS de Paris a suivi un certain nombre d'étapes, qui se sont déroulées sur toute la durée du contrat.

Le questionnement évaluatif

Pour évaluer, il convient tout d'abord de procéder à un travail d'explicitation du texte du contrat : c'est ce que l'on nomme le questionnement évaluatif. Il constitue la première étape de l'évaluation, lorsque signataires et acteurs du CUCS s'interrogent collectivement sur les objectifs généraux énoncés dans le contrat et sur les quelques questions jugées essentielles.

L'évaluation ne peut en effet porter sur l'ensemble du contrat, elle nécessite de faire des choix et doit se centrer sur des priorités stratégiques.

Les points du contrat à évaluer ont ainsi été définis de manière collective. En 2008, un cycle d'une dizaine de réunions a été organisé autour de deux axes : territorial et thématique. Des représentants de la DPVI (chefs de projet, chargés de mission), de la mission Ville de la Préfecture (délégués territoriaux) et de l'Atelier parisien d'urbanisme ont participé à chacune de ces réunions. Au final, les réunions ont permis de dégager les cinq thématiques et les trois territoires du CUCS sur lesquels porterait l'évaluation, et de définir pour chacun d'eux des objectifs à évaluer.

Le référentiel d'évaluation

À partir de cette première phase de réflexion, il a été possible de construire un « référentiel », qui constitue l'outil opérationnel de l'évaluation.

Le référentiel a retenu **cinq thématiques et trois territoires** sur lesquels porterait l'évaluation.

Le choix s'est porté sur les thématiques qui présentaient des déclinaisons opérationnelles dans le contrat :

- L'emploi et le développement économique ;
- La santé ;
- Le lien social ;
- L'habitat, le logement et le cadre de vie ;
- La réussite éducative.

Pour chacune des thématiques, le référentiel définit les objectifs stratégiques à évaluer, les résultats attendus et les méthodologies associées.

Les trois territoires retenus pour l'évaluation sont des quartiers considérés comme particulièrement représentatifs des problématiques rencontrées dans les territoires prioritaires parisiens : le Grand Belleville, Bédier/Boutroux et Goutte-d'Or. Pour chacun des sites, une liste des actions entreprises a été

établie afin de faire émerger celles à évaluer. Il s'agissait d'approfondir la réflexion sur ces territoires dans un ou plusieurs domaines clés, ces approches localisées venant compléter les expertises thématiques, réalisées à l'échelle globale de la politique de la ville à Paris.

Le référentiel prévoit également la réalisation d'un « **Baromètre des quartiers** » qui vient compléter les analyses thématiques et territoriales par une approche qualitative. Ce volet qualitatif comporte trois démarches complémentaires :

► **L'enquête auprès de professionnels** qui travaillent dans les quartiers (Assistants sociales, éducateurs, médiateurs, présidents d'association, directeurs d'école.)

Cette enquête visait à recueillir les points de vue de ces professionnels au sujet de l'évolution de leur quartier, mais aussi des actions publiques qui ont été mises en place au cours des dernières années. L'objectif était d'interroger une dizaine de professionnels par quartier, et d'obtenir un panel diversifié de répondants. Au total, près de 400 professionnels ont été sollicités pour cette enquête et 140 personnes ont répondu au questionnaire.

► **Les « regards auto-évaluatifs »** des professionnels de la politique de la ville

L'objectif des « regards auto évaluatifs » était de disposer de l'appréciation des chargés de missions et des chefs de projet de la DPVI et des délégués territoriaux de la préfecture sur l'évolution des quartiers du CUCS. Il ne s'agissait donc pas d'une évaluation à proprement parler mais plutôt d'une expression libre destinée à recueillir les perceptions des acteurs locaux sur les transformations des quartiers en CUCS, sur les actions et les modalités de fonctionnement de la politique de la ville. 21 professionnels ont participé à cette enquête.

► **L'enquête auprès des habitants** des quartiers

L'objectif de « l'enquête habitants » était d'apprécier le regard que portent les habitants concernés par la politique de la ville sur leur quartier et son environnement, et sur leurs conditions de vie en général. L'étude devait permettre d'appréhender l'ensemble des champs d'action de la politique de la ville à travers les perceptions de la population des quartiers. Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif composé de 1 200 ménages parisiens : 250 ménages ont été interrogés dans chacun des quatre périmètres définis au sein de la géographie prioritaire (zone Nord, zone Est, zone Centre, et zone Sud⁷) et 200 autres dans le reste du territoire parisien.

La mise en œuvre de l'évaluation

La dernière étape a correspondu à la mise en œuvre de l'évaluation à proprement parler. Celle-ci s'est déroulée en deux temps.

Le premier semestre de l'année 2009 a été consacré à la **collecte des données**, à la réalisation des différentes **études et enquêtes** prévues par le référentiel. L'essentiel de ce travail a été pris en charge par l'Apur, en collaboration avec

la DPVI et la Mission ville de la Préfecture. Certains des travaux ont toutefois pu être externalisés (consultants ou experts extérieurs, instituts de sondage, bureaux d'études...).

En deuxième partie d'année, les résultats obtenus ont été présentés sous forme de **débats à l'ensemble des partenaires mobilisés** et concernés par l'évaluation (signataires du contrat, directions de la Ville, associations...). Chaque thématique et territoire a fait l'objet d'une réunion au cours de laquelle les professionnels pouvaient discuter et valider les conclusions qui leurs étaient présentées. À l'issue de ce cycle de réunions, les résultats ont été définitivement validés et présentés sous forme de « notes évaluatives ».

Les notes évaluatives sont toutes organisées selon le même modèle. Elles rappellent d'abord le contexte de l'objectif à évaluer, en explicitent le contenu, ainsi que les résultats attendus. Les notes précisent ensuite les sources mobilisées et la méthode d'évaluation avant de présenter les résultats détaillés. Elles se concluent par la formulation de quelques pistes d'amélioration, en vue de la préparation du prochain contrat.

Enfin, l'ensemble de la démarche s'est appuyée sur **les données statistiques** rassemblées par l'observatoire des quartiers. Cet Observatoire, qui existe depuis 2005 et dont la maîtrise d'œuvre est assurée par l'Apur, permet de suivre les évolutions à l'œuvre dans les quartiers du CUCS. Il comprend une base de données de plus de 150 indicateurs relevant de différentes thématiques : la démographie ; les revenus, la précarité ; l'activité économique ; la petite enfance et l'éducation ; la santé ; le logement et le cadre de vie.

6 – Grenoble et Lyon notamment

7 – Zone Sud : Porte de Vanves, et Sud 13°. Zone Est : Danube Solidarité, St Blaise et Porte de Montreuil. Zone Centre : La Goutte-d'Or, Amiraux Simplon, Fontaine-au-Roi, Belleville et Les Portes. Zone Nord : Flandre, La Chapelle, Porte Montmartre/Clignancourt, Porte de Clichy.

Des exemples de résultats évaluatifs

Comme décrit précédemment, les résultats de l'évaluation se présentent sous la forme de notes évaluatives. Une note a été réalisée pour chacun des objectifs retenus par le référentiel. Les développements qui suivent présentent des exemples de résultats de l'évaluation.

Liste des notes évaluatives

Thématiques

L'emploi et le développement économique

- Flécher les dispositifs emploi en direction des quartiers CUCS
- Mettre en œuvre le plan parisien d'application des clauses sociales
- Consolider les régies de quartier et diversifier leurs activités
- Développer les parcours linguistiques à visée professionnelle pour les femmes migrantes des quartiers CUCS
- Soutenir le développement économique des quartiers inscrits au CUCS

La santé

- Mettre en place un atelier santé ville dans les arrondissements inscrits en politique de la ville

Le lien social

- Évaluer le dispositif des adultes relais
- Accompagner le processus de création de centres sociaux
- Développer l'offre dans les points d'accès au droit

L'habitat, le logement et cadre de vie

- Augmenter et diversifier l'offre de logements sociaux dans les quartiers inscrits en politique – de la ville
- Développer les équipements de proximité et les structures associatives dans les quartiers prioritaires parisiens
- Gérer en entretenir les espaces publics et privés à usages publics

La réussite éducative

Territoires

- Bédier-Boutroux (13^e)
- Grand-Belleville (10^e, 11^e, 20^e)
- Goutte-d'Or (18^e)

Baromètre des quartiers

- Enquête auprès des professionnels
- Regards auto évaluatifs des professionnels de la politique de la ville
- Enquête auprès des habitants des quartiers

Exemple thématique : Les régies de quartiers

Le développement des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) est l'un des axes de travail de la thématique « emploi et développement économique » du CUCS. Les régies de quartier sont des SIAE. À Paris, elles étaient au nombre de cinq en 2007, situées dans les 11^e, 13^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

L'objectif du CUCS était de favoriser la consolidation et le développement de leurs activités et d'aider à la création de régies dans les quartiers prioritaires non encore pourvus.

Les principaux résultats

Données transmises par les régies de quartier parisiennes, le Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ) et un bailleur. Ces informations ont été complétées par une série d'entretiens réalisés auprès de directeurs de régies, de professionnels de la politique de la ville, de bailleurs et de représentants des mairies d'arrondissement.

- **Trois régies ont ouvert** depuis la signature du CUCS dans les 10^e, 14^e et 17^e arrondissements. Elles sont désormais implantées dans l'ensemble des arrondissements parisiens qui abritent des quartiers prioritaires.
- Toutes les régies connaissent **une croissance régulière de leur chiffre d'affaires** mais leur mission technique « d'entretien, d'embellissement et de veille sur le quartier » se traduit par une forte dépendance à l'égard de certains donneurs d'ordre.
- **L'accompagnement socioprofessionnel des salariés est variable** selon les régies.
- Les régies parisiennes semblent rechercher **une stabilité financière avant de s'engager dans le développement d'actions de lien social**.

Les pistes d'amélioration

Les travaux engagés en 2009 en lien avec le CNLRQ ont retenu des pistes de mutualisation sur lesquelles les régies parisiennes poursuivent la mise en œuvre. Elles interviennent dans les domaines de la communication, des achats, des formations et des marchés. Les deux perspectives développées ci-après résultent de la série d'entretiens menés auprès de directeurs de régies et de leurs partenaires.

- **Améliorer la visibilité financière des régies et renforcer leurs partenariats avec les bailleurs :**
 - Intensifier la démarche de mutualisation initiée entre les régies parisiennes ;
 - Généraliser les conventions de partenariat avec les bailleurs en y intégrant si possible les délais de paiement et des critères d'insertion ;
 - Diversifier les marchés et développer des partenariats avec les entreprises privées ;
 - Consolider certains marchés, « cœur de métier » des régies (marchés conclus selon l'article 30 du Code des Mar-

chés Publics), au moyen de marchés pluriannuels;

- **Développer les actions de lien social et le rôle de proximité des régies de quartier :**

- Poursuivre la réflexion sur le développement des services à la personne (SAP);

- Développer les actions d'éducation à l'environnement et les démarches de développement durable.

Exemple territorial : l'enquête Bédier

Le référentiel a retenu trois territoires sur lesquels devaient être réalisées des évaluations spécifiques. Une synthèse des travaux réalisés sur le quartier Bédier Boutroux dans le 13^e arrondissement est présentée ici.

Objectifs et méthode

Le quartier Bédier-Boutroux, d'une superficie de 27 hectares, est situé sur la ceinture parisienne, au sud-est du 13^e arrondissement et en limite de la commune d'Ivry-sur-Seine. La population de ce quartier est estimée à 4 000 habitants et se caractérise par une démographie déclinante et une présence marquée de personnes de plus de 60 ans. Les indicateurs de précarité y sont particulièrement élevés. Le quartier constitue l'un des onze sites du GPRU de la municipalité parisienne. Il a bénéficié d'importantes réalisations depuis 2003 dont notamment :

- La mise en place de la gestion urbaine de proximité;
 - La création d'un jardin partagé;
 - L'implantation d'une antenne jeune;
 - L'aménagement de l'avenue de la Porte de Vitry (trottoirs et éclairage public);
 - Des travaux sur les espaces verts et les espaces publics (place du docteur-Yersin);
 - La construction d'un immeuble de logements;
 - L'arrivée du tramway maréchaux Sud (1^{er} tronçon);
- D'autres réalisations sont attendues pour les années à venir (prolongement du tramway, démolition de la tour T2, réalisation d'une structure pour personnes âgées...).

Par rapport à ce territoire, le référentiel avait identifié deux objectifs à évaluer :

- Développer les équipements de proximité;
- Améliorer le cadre de vie.

En termes de méthode, la réalisation d'une enquête a été confiée à l'institut de sondage Opinion Way. Il s'agissait d'apprécier le ressenti des habitants par rapport aux réalisations des dernières années et celles à venir dans ce quartier du GPRU. L'enquête a consisté en **une étude quantitative réalisée auprès d'un échantillon de 304 personnes**, âgées de 18 ans et plus, représentatif de la population du quartier de Bédier-Boutroux. L'échantillon a été interrogé par téléphone, au domicile des personnes. Les interviews ont été réalisées entre le 22 juin et le 1^{er} juillet 2009.

Principaux résultats

Une majorité des habitants du quartier (59 %) ont entendu parlé du **GPRU**. La majorité d'entre eux en ont entendu parlé « dans un journal » (63 %) ou « par courrier » (59 %). Pour une très large majorité d'entre eux, le projet consiste en un « meilleur accès aux transports publics – prolongement du tram » (65 %). Les autres objectifs sont très nettement moins souvent cités (nouvelles constructions, espaces verts, propreté, qualité de vie...).

Une très large majorité des habitants (82 %) estime que **la qualité de vie est satisfaisante** dans ce quartier. Par ailleurs, une majorité d'habitants du quartier (56 %) estime que **le quartier a évolué « plutôt en bien »**; seulement 19 % qu'il a évolué « plutôt en mal » et 25 % qu'il « n'a pas changé ».

Les domaines pour lesquels **les niveaux de satisfactions sont les plus élevés** sont les suivants :

- L'accès aux transports publics (89 % de satisfaits);
- Les commerces de proximité (71 %);
- La sécurité (70 %);
- La qualité des logements (70 %);
- Les services sociaux (70 %).

À l'inverse, les domaines pour lesquels **l'insatisfaction est la plus forte** sont :

- Le stationnement (30 %);
- Les nuisances sonores (45 %);
- La circulation (48 %).

Les domaines ayant connu les plus fortes améliorations ces dernières années sont l'accès aux transports publics, les commerces de proximité et la beauté du quartier. Les nuisances sonores, le stationnement et la circulation se sont, selon les habitants, au contraire peu améliorés.

Les domaines sur lesquels il paraît le plus important d'agir dans les années qui viennent sont :

- **la sécurité** (37 %)

Les habitants évoquent à ce sujet un développement des incivilités et des actes de vandalisme. Les phénomènes de bandes inquiètent et augmentent le sentiment d'insécurité dans le quartier.

- **les nuisances sonores** (36 %)

Le quartier est jugé trop bruyant (caserne des pompiers, police, tramway, jeunes) par la majorité des habitants, ce qui dégrade les conditions de vie.

- **le stationnement** (31 %)

Les problèmes de stationnement sont liés au manque de places et à une circulation jugée trop intense, ce qui entraîne une perte de temps conséquente.

- **la propreté du quartier** (31 %)

Une meilleure propreté du quartier permettrait de le valoriser d'un point de vue esthétique, et d'améliorer la qualité de vie des habitants. Le manque de propreté est toutefois attribué parfois à la négligence de certains habitants eux-mêmes.

- **la qualité des logements** (30 %).

Pour tous la qualité du logement reste un élément indispensable au confort et à la qualité de vie. Une grande majorité des habitants estime ainsi que certains points comme la réparation des ascenseurs, la réhabilitation des logements et les nuisances sonores devraient ainsi être davantage pris en compte.

Pour les années à venir, **les projets jugés prioritaires** par les habitants sont :

- le prolongement du tramway T3 et la démolition de l'autopont (69 % des habitants jugent ce projet prioritaire) ;
- la construction d'une résidence pour personnes âgées (61 %) ;
- la restructuration de l'avenue de la Porte d'Ivry (54 %) ;
- la construction d'une résidence pour étudiants place du docteur-Yersin (50 %).

Exemple du Baromètre des quartiers : l'Enquête habitants

Objectifs et méthode

Une enquête a été réalisée auprès des habitants des 14 CUCS. L'objectif était d'apprécier le regard que portent les habitants concernés par la politique de la ville sur leur quartier et son environnement, et sur leurs conditions de vie en général. L'enquête devait également aider à mieux comprendre les différentes façons de « vivre la ville » des habitants résidant dans les quartiers prioritaires. Il s'agissait par exemple de mesurer leur sentiment d'appartenance à la ville, de mieux connaître leurs pratiques lorsqu'ils se déplacent dans la ville et leurs attentes par rapport à l'accès à des aménagements/équipements/services de nature diverse (services, commerces, équipements culturels et sportifs) et, in fine, de faire ressortir leurs besoins non satisfaits ou émergents.

Un échantillon d'individus résidant hors des quartiers prioritaires a été sélectionné pour pouvoir mettre en perspective le ressenti des habitants des quartiers inscrits au CUCS. L'enquête a été réalisée par l'Institut de sondage GfK ISL du 1^{er} au 31 octobre 2009. Au total, 1 200 ménages ont été interrogés par téléphone.

Le questionnaire abordait les thèmes suivants :

- La perception de l'évolution du quartier et la confiance dans l'avenir et dans celui de leurs enfants ;
- Le rapport au logement (appréciation, gêne...) ;
- La sociabilité locale (relations de voisinage, participation à la vie du quartier...) ;
- Le souhait de mobilité résidentielle (trajectoire...) ;
- L'accès et la fréquentation des commerces, des équipements et des services publics (besoins...) ;
- Les loisirs et l'occupation du temps libre (fréquentation des structures de proximité...) ;
- Le sentiment d'insécurité (déplacements seul, le soir...) ;

- Les discriminations (victimes, information...).

Afin de pouvoir comparer les résultats entre les différents « territoires » du CUCS et l'échantillon témoin hors CUCS, l'échantillon global a été structuré comme suit :

- Zone « sud » (Porte de Vanves/Sud 13^e) : 250 entretiens ;
- Zone « est » (Danube/Saint -Blaise/Porte de Montreuil) : 250 entretiens ;
- Zone « centre » (Goutte-d'Or/Amiraux-Simplon/Fontaine-au-Roi/Belleville/Les Portes) : 250 entretiens ;
- Zone « nord » (Flandre/La Chapelle/Porte Montmartre/Porte de Clichy) : 250 entretiens ;
- Paris hors CUCS : 200 entretiens.

Pour garantir la représentativité de chaque groupe de quartiers et de l'échantillon témoin, des quotas ont été respectés (âge, activité, CSP, nombre de personnes par ménage).

Principaux résultats

L'enquête a donné lieu à un rapport. Les principaux résultats sont les suivants :

- **8 habitants des CUCS sur 10 se disent « satisfaits » de leur quartier**

Quel que soit le territoire, on note d'assez bons niveaux de satisfaction globale et de recommandation de son quartier. Toutefois, avec 81 % de « satisfaits » dans les quartiers CUCS (dont 28 % « très satisfaits »), le niveau de satisfaction reste encore en retrait par rapport au reste de Paris (93 % de « satisfaits », dont 52 % « très satisfaits »). Dans l'ensemble, en zones CUCS, les plus satisfaits sont les habitants de la zone sud, puis du centre, puis de l'est et enfin du nord.

- **Les nuisances sonores, l'emploi et la propreté sont les principales sources d'insatisfaction**

Quel que soit le quartier (CUCS, hors CUCS) les thèmes qui génèrent les plus hauts niveaux de satisfaction, en spontané comme en assisté, sont « l'accès aux transports publics » et « les commerces de proximité ». À l'inverse, les thèmes qui suscitent le plus d'insatisfaction sont « la protection contre le bruit » (encore plus fortement en zone « centre »), « l'emploi » (plus particulièrement en zone est), et « la propreté du quartier » (plus spécifiquement en zone nord). Particulièrement dans les zones du CUCS, « l'image du quartier », de même que « la sécurité » s'avèrent présenter des niveaux de satisfaction nettement plus faibles que dans le reste de Paris.

- **Des améliorations perçues en termes de qualité des logements, d'équipements scolaires et de sécurité**

Même si dans l'ensemble, les habitants estiment que les choses sont restées stables depuis plusieurs années dans leur quartier, dans certaines zones du CUCS, des améliorations sont perçues notamment pour ce qui est de « la qualité des logements » (sauf est), des « équipements scolaires » (sauf est) et de la « sécurité » (sauf nord). À l'inverse, d'autres éléments sont perçus comme se détériorant par les habitants du CUCS comme « la propreté » et « l'image du quartier ».

• **Une relative confiance vis-à-vis des infrastructures de proximité**

De façon indifférenciée entre zones du CUCS et le reste de Paris, les habitants font globalement « plutôt confiance » aux infrastructures « de proximité » telles que la Mairie, l'École alors que les niveaux de confiance sont nettement moins élevés concernant les institutions plus « éloignées » de leur quotidien tels que l'État, la Justice...

• **Près d'un tiers des habitants des CUCS ont été victimes ou témoins d'actes de délinquance**

Le « sentiment d'insécurité » est plus fort parmi les habitants des zones du CUCS que pour ceux du reste de Paris, notamment en soirée, lors des déplacements à pied ou en vélo. Près d'un tiers des habitants du CUCS (32 %) a été « témoin ou victime d'un acte de délinquance » tandis que cette réalité s'avère moins forte pour les habitants du reste de Paris (24 %). Près d'un habitant sur cinq du CUCS a été témoin ou victime d'un acte de discrimination, le plus souvent en rapport avec « l'origine » (dans 59 % des cas).

• **Des pratiques culturelles moins développées chez les habitants des CUCS...**

On observe d'assez bons niveaux de pratiques culturelles et de loisirs, mais toujours de façon moins marquée et avec une proportion plus élevée de personnes disant ne « jamais » pratiquer l'activité dans les quartiers CUCS (tendance encore un peu plus accentuée dans la zone Est) que dans le reste de Paris. Les sorties les plus fréquentes (cinéma, restaurant) sont effectuées plutôt dans un « autre arrondissement » pour les habitants du CUCS et « dans leur propre arrondissement » pour les habitants du Reste de Paris ».

• **... mais un engagement associatif plus fréquent dans les quartiers**

Les habitants du CUCS sont en proportion légèrement plus nombreux que les Parisiens hors CUCS à participer à des réunions publiques dans leur quartier (24 % contre 21 %) et à s'engager dans une association ou un collectif de quartier (18 % – et significativement plus dans la zone « Centre » : 22 % –, contre 14 % dans le reste de Paris).

• **Pas de sentiment de dégradation en matière de qualité de vie...**

Dans l'ensemble, et quel que soit le quartier, les habitants estiment que la qualité de vie dans leur quartier est « restée la même » (40 % en CUCS, 50 % dans le Reste de Paris) ou « s'est plutôt améliorée » (35 % en zone CUCS, et 32 % en dehors du CUCS).

• **... mais de fortes attentes**

Mais quel que soit le domaine abordé, les Parisiens expriment de forts niveaux d'attentes. Dans certains domaines, on note des niveaux d'attente nettement plus marqués dans les zones du CUCS que dans le reste de Paris :

- La propreté ;
- La qualité des logements ;
- Les espaces verts ;
- Les équipements publics ;
- La sécurité ;
- L'accès aux transports publics ;
- l'image du quartier.

Enfin, le questionnaire de l'enquête « habitants » comprenait deux questions ouvertes :

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre quartier ? Qu'est-ce qui vous déplaît dans votre quartier ?

De manière générale, dans l'ensemble des CUCS, les habitants se disent satisfaits de **la proximité des commerces et des transports en commun**. Ils se rapprochent en cela de l'ensemble des Parisiens. À l'inverse, les principales sources d'insatisfaction sont le manque de **propreté et le bruit**, devant **la trop faible diversité des commerces et l'insécurité**.

Certains quartiers se distinguent de la moyenne des CUCS. Par ce qui plaît : le caractère central du quartier (les Portes, Fontaine-au-Roi, Porte de Vanves, Flandre, Goutte-d'Or) ; la population cosmopolite (les Portes, Fontaine-au-Roi, Goutte-d'Or, Saint-Blaise, Belleville-Amandiers).

Par ce qui déplaît : les rassemblements de jeunes (Porte de Vanves, Goutte-d'Or, Danube-Solidarité, Belleville-Amandiers) ; la présence de population étrangère (Sud 13^e, Porte de Vanves) ; les problèmes de drogues (Goutte-d'Or, Porte Montmartre, Flandre) ; le manque d'espaces verts (les Portes, Fontaine-au-Roi) ; l'incivilité de certains habitants (Fontaine-au-Roi, Porte de Vanves, Amiraux-Simplon, Danube-Solidarité) ; la circulation (les Portes, Amiraux-Simplon).

À noter trois quartiers pour lesquels les habitants ont formulé des réponses spécifiques : le quartier Porte-de-Clichy, Porte de Saint-Ouen avec la transformation urbaine présentée comme un atout du quartier, tandis que le mauvais fonctionnement des transports (ligne 13 ?) est à l'inverse cité comme un défaut majeur ; le quartier Saint-Blaise, avec un « mauvais environnement » ; la Porte de Montreuil, Python-Duvernois, Fougères avec les nuisances liées aux travaux du tramway.

Les conclusions de l'évaluation

L'évaluation du CUCS de Paris est apparue d'emblée comme un exercice devant dépasser une analyse linéaire des indicateurs statistiques. Il serait en effet trop simple, voire simpliste, de considérer que les conditions de vie des habitants d'un territoire s'améliorent dès lors que la proportion d'allocataires du RMI diminue ou à l'inverse que la réussite scolaire s'accroît. Les données statistiques permettent d'illustrer les tendances à l'œuvre dans les quartiers mais elles sont à relativiser en raison notamment de leur décalage dans le temps – comment mesurer en janvier 2010 les effets de la crise économique survenue en 2008-2009 sans disposer d'informations très récentes à une échelle fine sur le chômage ou les revenus ? – mais également de leur difficulté à saisir des informations non chiffrées – telles la qualité des logements ou la présence de populations sans-papiers. Pour être au plus proche de la réalité du terrain, les démarches qualitatives de type enquêtes, entretiens, questionnaires ont été privilégiées. L'exercice difficile de l'évaluation s'est véritablement caractérisé par cette recherche d'objectivité. Au-delà des résultats attachés à chacun des objectifs du référentiel, les constats développés ci-après constituent quelques-uns des grands enseignements de l'évaluation du CUCS de Paris.

Des engagements financiers respectés

Le Contrat urbain de cohésion sociale comportait des engagements financiers pris par les partenaires du contrat pour les trois années initialement prévues (2007 à 2009), à laquelle deux années supplémentaires ont été ajoutées.

La Ville de Paris était engagée à hauteur de 76 M€ sur trois ans, de 2007 à 2009. Cet engagement avait été pris sur la base des programmes listés dans le contrat. L'engagement a été tenu puisqu'il est au total de 83 M€, 25,3 M€ en 2007, 31,4 M€ en 2008 et 26,3 M€ en 2009. Il faut noter la démarche particulière de mobilisation du droit commun de la Ville dans le cadre de l'appel à projets annuel à destination des associations. C'est un guichet unique d'instruction conjointe des projets avec les directions. Cela a permis de mobiliser en 2009 à côté des 1,650 M€ annuels de la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration une somme de plus de 2 M€ en provenance des autres directions.

Au-delà de cet engagement contractuel, la Ville fait évidemment beaucoup plus. Cet effort est retracé annuellement dans le « bleu budgétaire » qui est un exercice auquel s'as-

treint la collectivité parisienne depuis 5 ans. C'est une des seules villes en France à rendre compte de la sorte de son effort budgétaire. Ainsi en 2009 ce sont plus de 285 M€ qui ont été consacrés par toutes les directions de la Ville à la politique de la ville. Dans ce cadre, 122 M€ concernent spécifiquement le Grand projet de renouvellement urbain. Pour les années 2007 à 2009, l'État s'est engagé à hauteur de 63 M€. Sur cette période l'État a en fait apporté exactement 77,5 M€ au titre des actions du CUCS. Les thématiques les plus soutenues ont été l'emploi, le développement du lien social, l'éducation et la santé.

Il convient en outre de signaler que 35,5 M€ au titre des opérations de rénovation urbaine soutenues par l'ANRU dans les cinq quartiers du CUCS, et des crédits délégués à la Ville de Paris au titre du logement, ont contribué à affirmer la présence de l'État sur ces thèmes.

Des objectifs tenus sur la plupart des programmes stratégiques

Les travaux d'évaluation ont montré que les objectifs du CUCS ont été tenus, sur la plupart des programmes stratégiques : le fléchage des dispositifs emploi en direction des habitants des quartiers, la consolidation des régies de quartier, le développement des parcours linguistiques à visée professionnelle, la diversification de l'offre de logements sociaux, le développement des équipements de proximité, l'accompagnement à la création de centres sociaux, le développement des points d'accès au droit, la mise en œuvre du dispositif de réussite éducative, les ateliers santé ville...

Parmi ces programmes, on peut souligner la montée en puissance de démarches innovantes pour Paris : ateliers santé ville, système productif local, accueil jeunes innovant, parcours de femmes, actions culturelles, gestion urbaine de proximité, réussite éducative...

Des réalisations qui transforment l'image des quartiers

Les réalisations conduites dans le cadre du CUCS ces dernières années participent à la transformation urbaine des quartiers :

- Plus d'une cinquantaine d'équipements de proximité ont été créés, parmi lesquels des équipements relevant de dispositifs de la politique de la ville comme les régies de quartier, les ateliers santé ville, les points d'accès au droit, mais aussi des équipements municipaux plus « généralistes » comme les centres sociaux, les antennes jeunes,

les jardins partagés, les équipements sportifs et culturels...

- En 2009, douze des quatorze quartiers prioritaires parisiens ont mis en place une démarche de gestion urbaine de proximité;
- Le GPRU de Paris, qui concerne 11 sites et 200 000 habitants, commence à porter ses fruits en améliorant le cadre de vie des habitants. Il a permis de déclencher des dynamiques locales dans les territoires concernés.

Les professionnels, mais surtout les habitants, ont perçu l'apport de ces réalisations sur leur territoire :

- Ainsi, la majorité des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête « professionnels » (médecins, enseignants, commerçants, éducateurs...) estiment que la situation générale de leur quartier s'est améliorée au cours des trois dernières années;
- De même, les responsables de la politique de la ville qui se sont exprimés s'accordent à dire que le cadre de vie des habitants des quartiers a évolué positivement pendant la durée du CUCS;
- La population elle-même, interrogée dans le cadre de l'enquête « habitants », estime que la qualité de vie dans leur quartier est « restée la même » (40 %, 50 % dans le reste de Paris) ou s'est plutôt améliorée (35 %, 32 % dans le reste de Paris);
- Enfin, une majorité des habitants du quartier Bédier/Boutroux, pour lequel une enquête spécifique a été menée, estime que le quartier a évolué « plutôt en bien ».

Toutefois, il convient d'être, d'ores et déjà très attentif au « cloisonnement » amené par la résidentialisation, aux parcours résidentiels des habitants de ces territoires, à la pérennité des aménagements réalisés, ainsi qu'à leur gestion quotidienne.

S'agissant de l'impact sur le développement économique, il est encore trop tôt pour porter un jugement car les projets d'installation d'activités ou d'entreprises n'ont pas encore vraiment démarré.

Une « ingénierie » locale légitimée

L'ingénierie de la politique de la ville paraît légitimée et considérée. Il y a eu un changement réel avec la mise en œuvre de démarches de projet territorialisées qui obligent chacun à se positionner dans le partenariat, au service du projet, et à modifier ses pratiques.

Les responsables locaux, les techniciens de la politique de la ville, et les professionnels qui travaillent dans les quartiers du CUCS, tous font état d'un meilleur traitement des champs d'intervention. Les années du contrat de ville, puis du CUCS, ont vu une montée en puissance de l'ingénierie locale à travers notamment la création de réseaux d'intervenants dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la santé ou du cadre de vie.

Les répondants de l'enquête « professionnels » estiment ainsi que si leurs conditions d'exercice d'activité ont évolué positivement ces dernières années dans les quartiers, c'est notamment grâce à la mise en place et à l'efficacité de partenariats entre les divers acteurs locaux et au développement des réseaux.

Pour autant, le pilotage institutionnel du CUCS a semblé encore insuffisant pour une partie des responsables locaux de la politique de la ville, hormis pour la réussite éducative.

- Avec les partenaires institutionnels et associatifs, il s'est réalisé de manière empirique dans chaque quartier, autour des instances de pilotage thématiques et territorialisées et en fonction des thèmes et des groupes de travail constitués par les équipes de développement local.
- L'organisation d'un moment officiel d'interpellation pour informer les acteurs locaux et les associations de « l'état d'avancement du projet, des financements octroyés et des évolutions des politiques publiques » semble parfois avoir fait défaut.
- De même, en matière de gouvernance, les dispositifs de pilotage de la politique de la ville et du GPRU gagneraient en efficacité et en coordination à être mieux formalisés.

Enfin, maintenant qu'une ingénierie s'est développée au niveau parisien, il pourrait être intéressant de resituer les quartiers dans leur contexte métropolitain, selon des modalités qui restent à définir (actions communes, rencontres et échanges d'expériences, périmètres intercommunaux...).

Un maintien de la précarité dans les quartiers

Tandis que le cadre de vie paraît globalement s'améliorer dans les quartiers, la précarité et les difficultés sociales demeurent fortes. Ce constat ressort à la fois de l'analyse statistique et du ressenti des acteurs.

- Si les tendances observées sont les mêmes dans quartiers et dans l'ensemble de Paris (baisse du nombre d'allocataires du RMI entre 2005 et 2007, amélioration de la réussite au brevet des collèges), les écarts par rapport aux moyennes parisiennes demeurent considérables. En 2007, la part d'allocataires du RMI est deux fois plus forte dans les quartiers qu'au niveau parisien (9,2 % des ménages au lieu de 4,8 % à Paris). En 2008, la part des demandeurs d'un logement social est également deux fois plus élevée dans les quartiers qu'à Paris (15,5 % des ménages au lieu de 8 %). Autre exemple, en 2008, le taux de reçus au brevet des collèges est de dix points supérieur dans la capitale que dans les quartiers (69 % au lieu de 79 %).
- Par ailleurs, en l'absence de données statistiques plus récentes, l'effet de la brutale dégradation économique, intervenue dès la fin de l'année 2008 et qui s'est poursuivie en 2009, n'est pas encore mesurable. Or, il est probable que les habitants des CUCS soient parmi les plus touchés par la recrudescence du chômage.

- Parmi l'ensemble des quartiers CUCS, ceux pour lesquels les indicateurs de précarité paraissent toujours les plus défavorables sont : Porte Montmartre/Porte de Clignancourt, Danube/Solidarité, Goutte-d'Or, Porte de Montreuil/Python Duvernois/Fougères.

Les enquêtes mettent aussi en exergue les hauts niveaux de précarité qui demeurent dans les quartiers prioritaires.

- Selon les professionnels interrogés, une part importante de la population des quartiers est toujours confrontée à de nombreuses difficultés : précarités sociale et économique, chômage, difficultés liées au logement, problèmes de santé, difficultés d'insertion sociale. La plupart d'entre eux témoignent d'une précarisation de leur public. La situation de jeunes et des plus précaires paraît, d'après le ressenti des acteurs, ne pas s'améliorer.

Par rapport à ce constat de la persistance des difficultés sociales, il est important de rappeler que le CUCS ne vise pas à une « gentrification » des quartiers. Sa visée est au contraire de permettre aux populations modestes de se maintenir dans leur quartier, en les dotant des éléments de qualité de vie qui leur font défaut, ainsi qu'un accès plus facile à l'emploi, à la formation, à la culture...

Par ailleurs, les indicateurs portent sur des territoires et non sur des personnes. Les mouvements de population (départs, arrivées) échappent à l'observation statistique. Or il est possible qu'une partie des habitants ayant bénéficié des dispositifs et dont la situation personnelle s'est améliorée ait choisi de déménager.

Des enjeux prioritaires en termes de jeunesse, d'emploi et de lien social

Dans ce contexte, et même si les enjeux varient selon les quartiers, trois d'entre eux ressortent de manière forte des différents travaux d'évaluation : l'emploi, la jeunesse et le lien social. Cela ne signifie pas que les réalisations ont été nulles ou inefficaces dans ces domaines, mais que les besoins demeurent considérables.

C'est à ce titre que des actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des habitants, de la jeunesse (scolarité, accompagnement éducatif, accès aux loisirs, apprentissage de la citoyenneté) et du lien social (« solidarités de quartiers et intergénérationnelles ») doivent être développées et renforcées.

- La situation des jeunes semble particulièrement problématique : situation d'échec scolaire, chômage, délinquance... Un sentiment d'insécurité, lié à la présence de bandes, est évoqué à la fois par les professionnels et par les habitants. Une meilleure coordination de l'ensemble des acteurs jeu-

nesse devrait être favorisée, à l'image de celle qui s'est développée dans le cadre du dispositif de réussite éducative.

- Les actions d'accès à l'emploi doivent être amplifiées. À ce titre, on note une utilisation encore trop faible des clauses d'insertion. De même, l'approche vis-à-vis des femmes est à consolider.
- Les actions en termes de lien social sont à renforcer sur plusieurs axes : un décroisement des communautés et des groupes sociaux dans les quartiers où une mixité « apparente » se développe, le développement d'activités intergénérationnelles dans des quartiers marqués par le vieillissement de leur population.

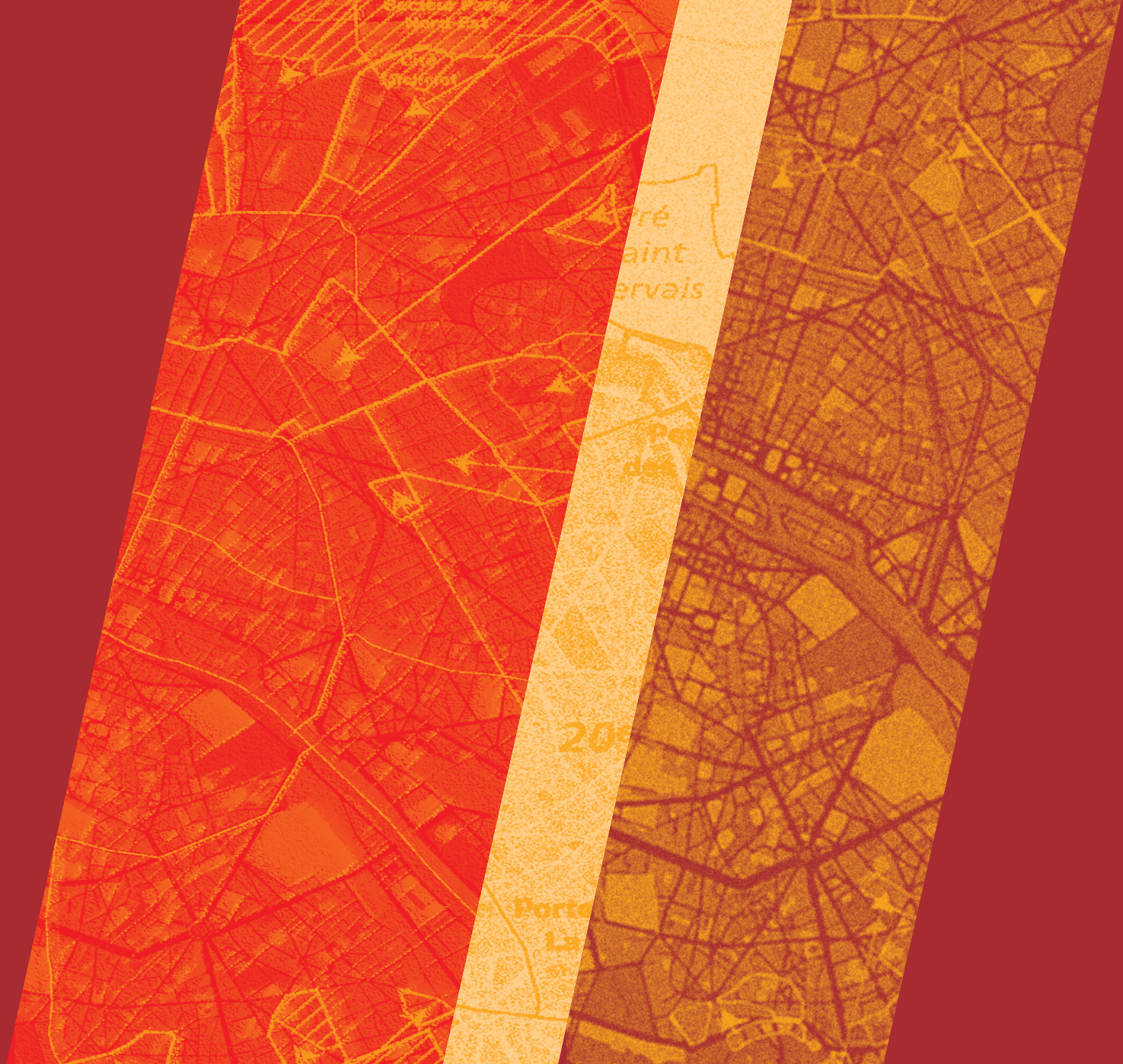
Interrogés sur leurs attentes, les habitants des quartiers prioritaires citent quant à eux en premier lieu la sécurité (35 %), puis la propreté (33 %). À Bédier, la principale attente est également la sécurité (37 %), suivie des nuisances sonores (36 %) ⁸ et de la propreté (31 %). La demande de propreté constitue une attente répandue parmi les habitants, quels que soient le territoire considéré. On constate ainsi qu'elle est aussi l'une des principales attentes des Parisiens hors CUCS (26 %). À l'inverse, la demande de sécurité de la population des quartiers peut surprendre. Elle doit sans doute s'analyser au regard des nombreuses difficultés d'ordre économique et social auxquelles sont soumis les habitants des CUCS, et qui peuvent être assimilées à un sentiment d'insécurité tant physique que moral ou financier. L'attente exprimée correspondrait ainsi à une formulation de l'insécurité multiforme dont sont victimes ces populations. On note ainsi que ce sont toujours chez les populations les plus fragiles, les femmes et les jeunes de CSP modestes, que les attentes en matière de sécurité sont les plus élevées (respectivement 42 % et 37 %).

La continuité dans le temps comme gage d'efficacité

Enfin, les différents travaux conduits dans le cadre de l'évaluation font ressortir la nécessité de conduire les programmes d'actions dans le temps. Ainsi de nombreuses actions réalisées pendant la durée du CUCS avaient été entamées (définition des projets, concertation...) au cours du précédent contrat de ville. Des réalisations telles que la création de nouveaux équipements, des opérations de renouvellement urbains, la lutte contre l'insalubrité... demandent en effet plusieurs années avant de pouvoir porter leurs fruits.

Les professionnels qui travaillent dans les quartiers, et les associations notamment, ont par ailleurs été nombreux à exprimer leur inquiétude quant à la pérennité des financements, desquels dépendent de nombreux programmes dans les quartiers. Se pose ainsi la question du financement structurel de la vie associative.

8 – En raison de la proximité du périphérique



4

Présentation d'études thématiques

Qui sont les jeunes des quartiers populaires ?

De nombreuses études ont déjà été faites sur les jeunes parisiens, pris dans leur ensemble. Parmi eux, les adolescents des quartiers populaires présentent des caractéristiques spécifiques. Pour mieux les connaître, la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration (DPVI), la Direction des familles et de la petite enfance (DFPE) et le Groupement d'intérêt public réussite éducative ont commandé des études à plusieurs équipes de chercheurs entre 2008 et 2010.

Les résultats de ces recherches permettent d'appréhender la réalité de la vie de ces jeunes sous de multiples aspects (scolarité, mobilité dans la ville, loisirs etc.). C'est le cas des travaux de Joëlle Bordet et Antoine Kattar⁹, de Vèrès Consultants¹⁰, ainsi que de l'étude quantitative du CSA¹¹. D'autres travaux, en revanche, ont une problématique très ciblée. Ainsi Isabelle Clair a-t-elle dirigé une enquête sur les relations entre les filles et les garçons des quartiers du nord-est parisien¹². Pluralités consultants a analysé la situation d'adolescents en difficulté scolaire de quatre collèges des 14^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements¹³. Quant au bureau d'étude FORS, il s'est focalisé sur les rivalités entre les bandes du 19^e arrondissement¹⁴. Voici une synthèse de ces différents travaux, qui permettent de mieux cerner la situation et les attentes des jeunes résidents, à Paris, dans les quartiers politiques de la ville.

Des réactions différentes face à des conditions socio-économiques difficiles

Des jeunes qui cumulent de multiples difficultés

Beaucoup sont issus de familles nombreuses, mais on observe aussi que le nombre de familles monoparentales est en forte augmentation (On note ainsi une progression de 40 % entre 2001 et 2004, dans le quartier « Flandre » 19^e¹⁵). Les études montrent, durant la même période, un net appauvrissement des familles. Cette paupérisation est même très préoccupante dans certains collèges, comme au collège Utrillo, dans le 18^e arrondissement¹⁶.

Confrontés à ces difficultés, les jeunes réagissent différemment

Une minorité, en rupture avec l'école et prise dans des dynamiques d'exclusion et de fixation dans le quartier, est très visible. Certains, assez nombreux, et souvent en accord avec

leur famille, fuient le quartier parce qu'ils considèrent que celui-ci est pour eux un risque et un stigmat. Ils investissent les études, les activités sportives et virtuelles. Ils ont peur pour leur avenir. Ces jeunes souffrent beaucoup et estiment être l'objet de peu d'attention. Ils se plaignent parfois d'être victimes de groupes d'adolescents de leur âge. Beaucoup ont une vie sociale autonome très faible, certains trouvent dans l'espace virtuel des modes de socialisation alternatifs. Pour certains d'entre eux, l'accès au lycée ou au monde du travail est une respiration. Ils n'ont pas d'interlocuteurs clairement identifiés sur l'espace public mais sont cependant en lien avec les institutions sportives, d'accompagnement à la formation et à l'emploi et cherchent à y exercer des activités ou à trouver des réponses pour assurer leur avenir.

La majorité circule entre les différents groupes. C'est une caractéristique essentielle de la jeunesse populaire, actuellement. Ces jeunes sont plus difficiles à repérer : ils s'adaptent, ont plusieurs groupes d'appartenance... Ils se projettent peu vers l'avenir et concentrent leur énergie à soutenir les enjeux d'aujourd'hui. Les ressources familiales étant faibles, ils expriment une crainte diffuse pour le futur et rêvent d'un travail et d'un logement stable. Le projet le plus proche leur semble être le permis de conduire. Ils sont conscients du risque qu'ils ont de se laisser entraîner par d'autres jeunes plus marginalisés. Ils saisissent souvent les possibilités mises à leur disposition : associations, mission locale...

Enfin, certains jeunes viennent d'arriver à Paris, soit pour faire des études, soit pour travailler. Ce public est bien connu des missions locales, mais moins des partenaires de proximité.

La scolarité et ses enjeux

Des résultats scolaires préoccupants, signes d'une ségrégation grandissante

Les résultats des établissements implantés dans les quartiers populaires sont révélateurs d'une grande fragilité de la population. Le taux d'échec scolaire est partout élevé¹⁷. Ainsi, le lycée Bergson (19^e), est l'un des moins bons de France, en termes de réussite au baccalauréat. Certains établissements, comme le collège Michelet, dans le 19^e arrondissement, connaissent une situation plus complexe : une majorité de jeunes sont issus de l'immigration – voire d'immigration très récente. Beaucoup ont l'impression d'une ségrégation interne au collège, notamment entre les classes européennes et les autres. Cela génère de grandes tensions dans la cour et reflète les évolutions à l'œuvre dans le quartier.

Des sentiments ambigus par rapport à l'école et beaucoup d'attentes

La grande majorité des jeunes des quartiers populaires apprécie l'institution scolaire ainsi que le collège. Pourtant, certains élèves évoquent le sentiment d'y être « en prison », à cause

des grilles élevées qui entourent de plus en plus d'établissements. L'école est vécue comme « ennuyeuse » par près d'1/3 des jeunes (surtout des garçons). Ils sont plus nombreux que la moyenne à avoir ressenti des difficultés à s'adapter à la 6^e.

Le collège est souvent vécu comme un refuge. On observe que ceux qui en sont exclus y reviennent, ceux qui n'ont plus cours ne veulent pas en partir. C'est d'abord un lieu de rencontre entre pairs, mais il ressort des entretiens qu'il est important aussi, pour eux, que cela soit un lieu de rencontres avec les adultes.

Les collégiens en difficulté ne veulent pas être enfermés dans un rôle d'élève, mais considérés comme des adolescents. Ils ont besoin de la relation pour apprendre. Ils souhaitent donc des relations interpersonnelles avec les adultes de la communauté éducative, si le regard porté sur eux est individualisé et respectueux.

Des conditions de travail difficiles, mais des jeunes volontaires

Les jeunes issus de familles défavorisées subissent les mêmes pressions que les autres (responsabilisation de plus en plus précoce, rappel permanent de l'importance de la réussite scolaire...), mais leurs conditions de vie rendent plus difficile le travail scolaire. Ces adolescents font donc leurs devoirs de manière hachée, en investissant les divers lieux disponibles (halls d'immeuble, square, bibliothèque...).

L'offre associative et de soutien scolaire au collège est mobilisée exclusivement par les jeunes des quartiers populaires, ce qui montre leur volonté de réussir.

Orientation professionnelle

Les élèves en difficulté ont des représentations stéréotypées des métiers, des projets irréalistes pour certains et ne recourent pas à l'information « institutionnelle » (CIO, CIDJ, AJ). Plus de 40 % d'entre eux s'estiment mal informés pour choisir leur orientation ¹⁸.

Éducation à la sexualité, infections sexuellement transmissibles, contraception

Le niveau ressenti d'information est plus faible chez les jeunes des quartiers populaires : près d'un tiers d'entre eux ne sait pas vers qui se tourner pour parler de ces questions. Un nombre non négligeable de jeunes filles ont, à plusieurs reprises, recours à la pilule du lendemain ou à l'avortement et n'utilisent pas de moyens contraceptifs ¹⁹. Cela entraîne, pour beaucoup, des difficultés à suivre une scolarité régulière. Les grossesses précoces sont une cause majeure de décrochage scolaire pour les filles.

Accès à l'information

La confiance en la source est primordiale pour que ces jeunes « écoutent ». Dans les quartiers populaires de la ville, le travail des équipes de développement local a un impact positif

en termes de meilleure lisibilité de l'offre, de connaissance mutuelle des professionnels et de cohérence de l'offre scolaire, de santé ²⁰...

L'échec scolaire, causes et conséquences

Le « décrochage scolaire » concerne en fait beaucoup plus d'élèves qu'il n'y paraît officiellement. En effet, un nombre non négligeable d'élèves sont en « rupture scolaire interne ». Les chercheurs nomment ainsi les jeunes qui viennent au collège parce que c'est pour eux un lieu de socialisation et de protection, mais qui ne sont plus inscrits dans une scolarité. Ce sont des élèves qui fréquentent un cours ou un autre, de manière très épisodique. Ils s'enferment et sont enfermés dans des stéréotypes de violence et de représentation négative. Ils ont aussi fréquemment le sentiment d'être victimes de racisme.

Il est important de remarquer que ces adolescents ne sont pas comptabilisés comme étant en décrochage scolaire dans les statistiques transmises par les directions à leur hiérarchie. Or leur nombre est relativement important : ainsi, cela pourrait concerner environ 10 % des élèves au collège Michelet (19^e) ²¹.

Les causes et les conséquences de l'échec scolaire sont très intriquées, par un cercle vicieux : les collégiens en difficulté scolaire sont souvent ceux dont l'investissement dans la scolarité entre en concurrence avec d'autres enjeux (prise de responsabilité familiale, participation à l'économie parallèle, conflits intrafamiliaux...)

Ce qu'ils rejettent massivement, c'est la classe, cet espace où ils vivent constamment l'échec et ont l'impression d'être stigmatisés en permanence. L'animosité envers l'enseignant est plutôt une hostilité envers celui qui oblige à y demeurer : tous les professionnels constatent une grande différence entre les comportements de ces jeunes à l'intérieur de la classe et leur comportement ailleurs.

En échec comme élèves, ces adolescents s'expriment souvent de façon éruptive et déconcertante (par le passage à l'acte violent ou au contraire la léthargie). Certains élèves n'entendent pas les compliments et sont enfermés dans une identité négative : ils se qualifient de nuls. Ils s'affirment de plus en plus négativement pour survivre.

Le rapport à l'espace urbain

Le phénomène des bandes

La rupture avec la scolarité pousse les collégiens à se construire en lien avec d'autres sphères, le plus souvent liées à la vie du quartier. Cela leur permet de relativiser l'échec scolaire en trouvant une source d'estime sociale dans le groupe de pairs. On peut aussi interpréter la participation à une économie parallèle (le « business » – recel ou deal) comme une forme de revanche sociale.

À Paris, ces groupes de pairs semblent encore très structu-

rants de la socialisation de ces jeunes, à l'inverse d'autres quartiers de banlieue.

Cette appartenance les inscrit dans une histoire faite d'événements vécus comme redoutables mais aussi héroïques (culture de l'honneur et de la virilité)

Les bandes, souvent appelées « équipes », sont constituées majoritairement d'adolescents entre 12 et 20 ans, qui « traînent » au même endroit (cage d'escalier, bas d'immeubles...), même s'ils n'habitent pas nécessairement tous là.

L'étude des bandes des quartiers Riquet et Cambrai (19^e), montre une évolution de certaines de ces bandes vers plus de violence, ainsi que le recul de l'influence des « grands frères », notamment sur des adolescents très déstructurés qui vivent dans des familles monoparentales et n'ont pas de fratrie. D'après les entretiens, la consommation d'alcool et de cannabis aurait beaucoup augmenté chez ces jeunes depuis 5 ans. Ils sont impliqués dans le deal de crack, ce que tous les autres jeunes condamnent (contrairement au deal de cannabis).

La mobilité

Isabelle Clair, qui étudie aussi parallèlement la mobilité des jeunes vivant en banlieue, constate que les jeunes parisiens des quartiers populaires circulent beaucoup plus²². Cette observation est corroborée par l'étude menée par Joëlle Bordet et Antoine Kattar, selon laquelle 80 % de ceux qu'ils ont interrogés sont très mobiles²³. L'enquête qualitative DFPE conclut, au contraire, que les jeunes des quartiers populaires sont repliés sur des micro-territoires et qu'ils quittent peu leur arrondissement.

De manière symétrique, Joëlle Bordet et Antoine Kattar ont observé que les filles sont aussi mobiles que les garçons, alors que l'enquête qualitative Vêres Consultants diverge : selon leurs auteurs, les entretiens auprès des parents montrent que la mobilité des filles est plus réduite encore que celle des garçons, par crainte des risques associés au dehors, mais aussi à cause de tâches ménagères ou parce qu'elles doivent garder les plus jeunes.

Isabelle Clair, quant à elle, explique que, comme dans les quartiers populaires de banlieue, les filles ont la charge sociale de juguler la sexualité naturellement irrépressible des garçons. La hiérarchie des genres est considérée comme normale et entraîne une imposition de la domination masculine considérée comme légitime. Elle souligne pourtant que tout ce qui a trait à la notion de genre est moins marqué qu'en banlieue : les filles sont moins étroitement surveillées et donc plus mobiles.

Lorsqu'ils se déplacent, les jeunes vont vers les quartiers où l'offre marchande est importante. Ils aiment fréquenter les Champs-Élysées, les Halles, mais ne peuvent pas se « poser » à cause des prix prohibitifs, ils déambulent donc... Les établissements de restauration rapide sont les seuls lieux qui leur soient accessibles et qui correspondent

à leurs codes. Le souci de l'argent est omniprésent dans les entretiens et beaucoup ont exprimé le sentiment de ne pas trouver à Paris de points d'ancrage, d'être au spectacle d'une société de consommation dont ils sont souvent exclus. Toutes les études convergent à dire que les jeunes, même s'ils circulent dans Paris, n'en exploitent pas les ressources.

La culture et les loisirs

Paris, ressource culturelle, politique et urbaine est donc peu source d'investissement pour les jeunes des quartiers populaires.

Par exemple, ils parlent du « 104 » comme un lieu qui n'est pas pour eux, énigmatique. Leur critère est l'absence d'embauche de jeunes pour y travailler. Ils aimeraient mieux un cinéma ou un bar. À l'inverse, le parc et la cité des sciences de la Villette sont des espaces structurants pour les jeunes. Les jeunes des quartiers populaires sont moins nombreux à pratiquer des activités de loisir (sport, activités artistiques et culturelles). Ils se rendent plus dans les équipements municipaux que dans les clubs ou associations.

Ils utilisent massivement les équipements gratuits. Ils sont par exemple deux fois plus nombreux à fréquenter les bibliothèques et médiathèques pour la jeunesse que l'ensemble des jeunes parisiens²⁴.

Ils sont très demandeurs d'équipements de proximité supplémentaires (notamment de jardins publics, cinémas, terrains de sport de plein air), à l'inverse des jeunes habitants d'autres quartiers. L'hypothèse avancée est que le niveau d'équipement des « quartiers politique de la ville » serait inférieur²⁵. Ils semblent, par ailleurs, majoritairement insuffisamment informés sur les dispositifs de loisirs.

À la maison, les jeunes des quartiers politique de la ville passent beaucoup plus de temps que les autres devant la télévision. Ils utilisent aussi un peu plus internet, les jeux vidéo et le téléphone. Il semble qu'il n'y ait plus vraiment de fracture numérique. À part internet, les jeunes des quartiers populaires privilégient les sources d'informations orales (amis, TV, radio).

Le rapport à la transformation de l'espace

Dans l'étude portant à la fois sur le 11^e et le 19^e²⁶, les jeunes ont exprimé des inquiétudes majeures concernant leur place, en tant que citoyens parisiens.

La politique urbaine est perçue à la fois comme favorable et menaçante. Les jeunes sont contents et fiers d'habiter Paris (transports, accès aux soins...), mais il existe des différences entre les 2 quartiers :

Dans le 19^e, les jeunes sont très contents des progrès urbains (jardin d'Eole, meilleur entretien des espaces publics...) mais vivent leur quartier comme une insularité, un territoire tampon entre Paris et la banlieue. Leur statut d'habitant ne leur paraît pas menacé, mais ils vivent dans une tension très grande par rapport aux nouveaux habitants. Ils ont très mal perçu les choix de résidentialisation, qui restreint l'espace de pied d'immeuble, où ils aimaient traditionnellement se retrouver entre eux.

Dans le 11^e, les transformations urbaines sont vécues comme une remise en cause des caractéristiques populaires du quartier. Les jeunes redoutent l'arrivée de nouvelles populations plus aisées. La création de résidences étudiantes, notamment, est vécue comme une mise en cause de leur propre place. Ils craignent à terme de ne plus pouvoir habiter le quartier, devenu « trop cher ».

Le rapport des jeunes aux autorités publiques

Un sentiment de défiance

Les adolescents des quartiers populaires ne font aucune référence au politique, ne demandent rien directement, à la différence des revendications parfois démesurées observées par les chercheurs en banlieue. En revanche, beaucoup semblent souvent avoir perdu toute confiance dans les institutions.

L'enquête de Joëlle Bordet et Antoine Kattar révèle à quel point une expérience malheureuse écorne durablement la confiance des jeunes. Ainsi, les adolescents qui résident dans le quartier Fontaine-au-Roi (11^e) sont-ils très déçus et mécontents, à la suite de la transformation du terrain d'éducation physique (TEP) en gymnase (actuel gymnase Berlemont). Ils regrettent l'ancien terrain parce qu'ils pouvaient y accéder 24 heures/24 et que d'autres types d'activités y étaient proposées (comme, par exemple, à l'occasion de la fête de la musique). En outre, ils y avaient une autonomie plus grande (« les grands s'occupaient des petits », « on faisait des barbecues »...) : le lieu était beaucoup plus informel. Ils ont l'impression d'avoir été trahis, puisqu'ils avaient été consultés et qu'on n'a pas tenu compte, selon eux, de leurs attentes. Ce gymnase devient un symbole qui tend à décrédibiliser toute politique en leur faveur. Un sentiment de confiance s'est brisé entre les institutions et les jeunes de ce quartier.

Un réel besoin de référents publics

Pourtant, il existe pour ces jeunes des référents publics importants comme les structures d'animation, de sport, et surtout la prévention spécialisée : les deux associations présentes sur le territoire ont une grande légitimité auprès d'eux²⁷. Des liens de grande proximité donnent aux jeunes un sentiment de sécurité leur permettant de faire face aux difficultés sociales et scolaires (l'accompagnement scolaire, par exemple, est très investi). La poursuite d'activités de type projets, sorties, leur permet de rencontrer l'extérieur – au sens de la culture dominante – de façon protégée.

Un sentiment de discrimination

Les jeunes n'ont pas le sentiment d'être traités comme les autres : ils se sentent discriminés et victimes de racisme. Ils ont l'impression d'être harcelés par des contrôles « au faciès » très fréquents. La porosité des frontières entre quar-

tiers, à Paris, fait que les jeunes circulent dans un espace où la présence policière est beaucoup plus visible qu'en banlieue. L'enquête d'Isabelle Clair révèle un véritable harcèlement policier sur les garçons (fréquence des contrôles). Dès lors, tout acte d'autorité est alors vécu comme de la discrimination. Les jeunes amalgament les contrôles policiers, les passages en commission disciplinaire au collège et les refus de stage. Ils sont très en colère et ont l'impression d'être rejetés. Cela influence profondément leur socialisation et leur rapport à la ville.

En outre, à Paris, la confrontation quotidienne à la distance sociale (richesse matérielle, positions sociales beaucoup plus élevées) a des effets sur le sentiment de sa propre position. Si les frontières géographiques sont très estompées, les discriminations liées à la classe sociale et à l'origine montrent qu'une frontière « de verre » est bien réelle

9 – Étude qualitative sur les jeunes de 16 à 25 ans de deux quartiers en politique de la ville, de la ville de Paris, Bordet, Joëlle (CSTB), Kattar, Antoine (Pluralités consultants), DPVI, avril 2010.

10 – Enquête qualitative auprès des familles parisiennes avec des préadolescents ou des adolescents, Vèrès Consultants, DFPE, mai 2009.

11 – Enquête quantitative auprès des familles parisiennes avec des (pré)-adolescents, CSA-DFPE, mai 2008.

12 – Filles et garçons d'un quartier populaire parisien, Clair, Isabelle et Descoutures, Virginie, DPVI/CNRS, novembre 2009.

13 – Diagnostic partagé et dynamique à propos des adolescents vivant des difficultés psychologiques et/ou sociales et en risque de décrochage scolaire - enjeux et évolutions des modes d'accompagnement des élèves adolescents en difficulté, J. Bordet, B. Champagne, A. Kattar (Pluralités Consultants), GIP Réussite éducative, avril 2010.

14 – Étude des rivalités entre les quartiers Riquet-Stalingrad et Curial-Cambrai, FORS, janvier 2008.

15 – Ibid, p. 6

16 – Étude GIP réussite éducative, op. cit, synthèse, p. 9.

17 – Le taux de retard parmi les élèves de 3^e est de 40 à 45 % dans les établissements appartenant aux réseaux d'éducation prioritaire, et de 27 % hors éducation prioritaire. Deux ans après la troisième, on ne retrouve que 47 % des élèves de l'éducation prioritaire en 2nd cycle général et technologique (en comparaison avec les 66 % d'élèves hors éducation prioritaire).

Source : Tableau de bord de l'Éducation prioritaire à Paris de 2006 à 2009, rectorat de Paris.

18 – Enquête CSA, op. cit, p. 27

19 – cf. « Nadia, l'IVG, un moyen de contraception comme les autres », in Filles et garçons d'un quartier populaire parisien, op. cit, p. 41

20 – Enquête Vèrès Consultants, op. cit, p. 7

21 – Enquête GIP Réussite éducative, op. cit, p. 8

22 – Enquête CNRS/DPVI, op. cit, pp. 65 et 69

23 – Enquête CSTB/Pluralités Consultants, op. cit, p. 126

24 – Enquête CSA, op. cit, p. 14

25 – Ibid, p. 18

26 – Étude CSTB/Pluralités Consultants, op. cit.

27 – Ibid, p. 40

Étrangers et immigrés en 2006

Les résultats du nouveau recensement de la population apportent une vision actualisée au 1^{er} janvier 2006 de la population étrangère et de la population immigrée à Paris et dans l'ensemble régional.

Rappelons que selon la définition qu'en donne l'Insee, la notion d'étranger fait référence à la nationalité : est étranger toute personne qui n'a pas la nationalité française. La notion d'immigré, plus élaborée, fait référence à la fois à la nationalité et au pays de naissance. Est considérée comme immigrée toute personne née à l'étranger sous une nationalité étrangère. On reste donc toute sa vie immigré.

Très présente en Ile-de-France, où son poids atteint 12,4 % de la population totale, la population étrangère est surtout nombreuse à Paris (327 800 étrangers, 15 % de la population) et en Seine-Saint-Denis (317 000 étrangers, 21 % de la population). Les nationalités représentées à Paris sont particulièrement diversifiées, ce qui atteste du rôle de plaque tournante que joue la capitale dans les échanges migratoires.

Quant à la population immigrée, son poids dans la population totale est passé à Paris de 18 % à 20 % entre 1999 et 2006. C'est une population qui se féminise et qui vieillit avec l'arrivée aux âges de retraite de générations d'immigration ancienne.

15 % de population de nationalité étrangère à Paris

Au 1^{er} janvier 2006, 327 800 étrangers vivent à Paris, ce qui représente 15 % de la population, contre 12 % en Ile-de-

France et 6 % en France métropolitaine (cf tableau ci-dessous). Suite à un changement de concept dans le recensement, et de législation²⁸, il n'est pas possible de calculer l'évolution des « étrangers » (personnes de nationalité étrangère) entre 1999 et 2006 à moins de considérer uniquement la population de 18 ans et plus. Cette dernière a augmenté de 4,3 % à Paris entre 1999 et 2006, soit un peu plus rapidement que la population de nationalité française de même âge (+2,4 %).

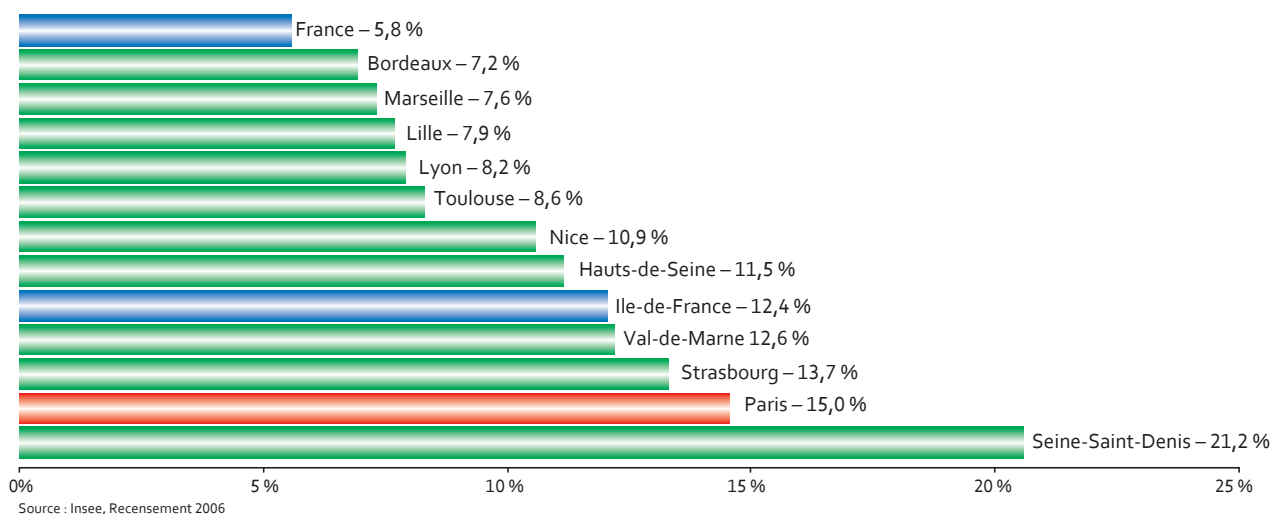
En raison du rôle de premier accueil et de plaque tournante que joue la capitale en matière d'immigration, la part d'étrangers dans la population est plus importante à Paris que dans les autres grandes villes françaises comme Lyon (8 %) ou Marseille (8 %). Cependant, une part d'étrangers comparable est atteinte dans les communes limitrophes de Paris (16 %). Parmi les départements voisins, la Seine-Saint-Denis ressort comme celui qui compte sur son territoire la plus forte proportion d'étrangers.

À l'échelle des arrondissements parisiens, les étrangers sont davantage présents dans le quart nord-est, surtout dans les 2^e, 10^e, 18^e, et 19^e arrondissements. Pour autant, leur importance ne dépasse 20 % dans aucun arrondissement.

12 % d'étrangers en Ile-de-France et 21 % en Seine-Saint-Denis

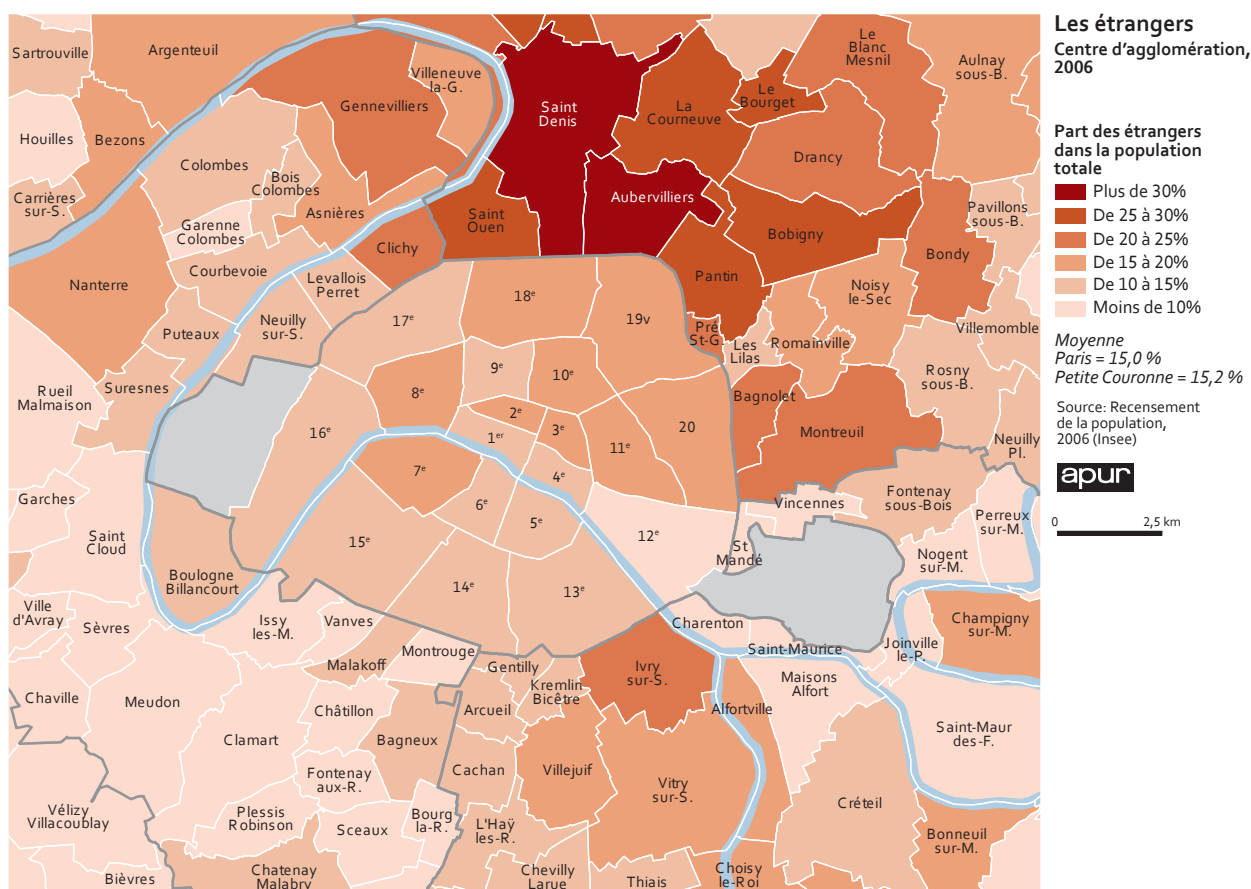
La Seine-Saint-Denis, avec 317 000 étrangers, se distingue par une proportion d'étrangers plus élevée que dans les autres départements de la région (21 %). Le département accueille 10 des 12 communes franciliennes dans lesquelles la population étrangère dépasse un habitant sur quatre. Par comparaison, les étrangers représentent 13 % de la population du Val-de-Marne, où seul Ivry-sur-Seine compte plus de 20 %

Part des étrangers dans la population totale en 2006



28 – La loi relative à la nationalité du 16 mars 1998 est venue préciser que : « un enfant de moins de 18 ans n'a pas la nationalité française si son père et sa mère sont tous deux de nationalité étrangère et tous deux nés à l'étranger ». Par ailleurs, la loi offre à ces enfants la possibilité de faire, à partir de 13 ans, une demande anticipée de nationalité française. Ces changements ont conduit l'Insee à une adaptation de ses traitements

statistiques qui, mieux que par le passé, rectifient les déclarations incohérentes. Ainsi au recensement de 1999, des enfants issus de parents nés à l'étranger, lorsqu'ils étaient nés en France, ont souvent été recensés à tort comme français. Ces données, qui n'avaient pas été rectifiées en 1999, l'ont été en 2006.



d'étrangers dans sa population ; et 11 % de celle des Hauts-de-Seine, où seules les communes de Gennevilliers et Clichy comptent plus de 20 % d'étrangers dans leur population.

La population étrangère est particulièrement présente (plus de 20 % de la population communale) dans un large secteur situé à l'ouest de la Seine-Saint-Denis, délimité par les communes de Saint-Ouen, Epinay-sur-Seine, Le Blanc-Mesnil et Pantin, avec des continuités qui s'observent dans les Hauts-de-Seine (Clichy, Villeneuve-La-Garenne), et dans le

Val-d'Oise (Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Villiers-Le-Bel). Trois communes, toutes situées en Seine-Saint-Denis, comptent plus de 30 % d'étrangers dans leur population. Il s'agit de Clichy-sous-Bois (37 %), d'Aubervilliers (35 %) et de Saint-Denis (31 %). Dans neuf autres communes franciliennes, un peu plus d'un habitant sur quatre est étranger : il s'agit de La Courneuve, Saint-Ouen, Le Bourget, Bobigny, Villetaneuse, Pierrefitte-sur-Seine et Pantin en Seine-Saint-Denis, auxquelles s'ajoutent Garges-lès-Gonesse et Grigny en deuxième couronne.

Population étrangère en 2006

	2006		
	Population totale	Étrangers	Part des étrangers
Paris	2 181 374	327 793	15,0 %
Petite couronne	4 326 409	657 380	15,2 %
Hauts-de-Seine	1 536 096	176 856	11,5 %
Seine-Saint-Denis	1 491 972	317 003	21,2 %
Val-de-Marne	1 298 341	163 521	12,6 %
Centre d'agglomération	6 507 783	985 173	15,1 %
Grande Couronne	5 024 626	449 629	8,9 %
Ile-de-France	11 532 409	1 434 802	12,4 %
France métropolitaine	61 399 719	3 541 820	5,8 %

Source : Insee, Recensement 2006

Présentation d'études thématiques

L'implantation géographique des étrangers par grands groupes de nationalités

La diversité des nationalités est l'une des grandes caractéristiques de la population étrangère à Paris. Plus précisément, trois particularités ressortent si l'on compare la population étrangère de Paris à celle de l'ensemble de l'Ile-de-France :

- Un poids moindre des nationalités d'Afrique (37 % contre 47 % au niveau régional) ;
- Un poids des nationalités européennes très comparable (34 % contre 33 % au niveau régional) mais avec une sous représentation des portugais (– 6 points) et une surreprésentation des autres nationalités de l'Union européenne

à 27 (+7 points) ;

- Enfin un poids plus important des « autres nationalités » (29 % contre 21 % au niveau régional), qui regroupent à Paris des personnes d'origine asiatique pour les trois-quarts et pour un quart, du continent américain.

À l'échelle du centre de l'agglomération, les grands groupes de nationalités se localisent diversement.

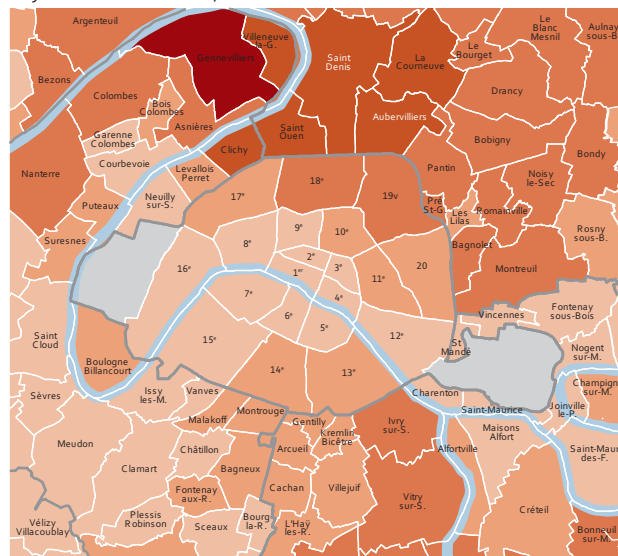
- Les Maghrébins (Algérie, Maroc, Tunisie) forment le contingent le plus important. Ils représentent plus de 5 % de la population totale dans de nombreuses communes situées

Les étrangers par nationalités – Centre d'agglomération, 2006

Les Maghrébins

Moyenne: Paris = 3,1 %

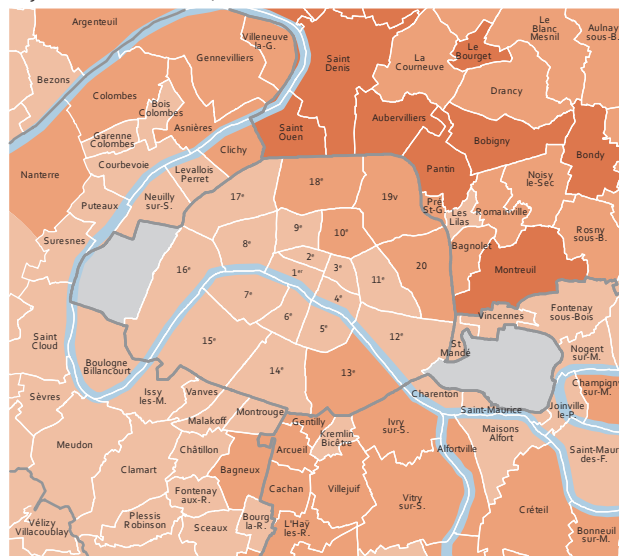
Moyenne: Ile-De-France = 3,5 %



Les Africains (hors Maghreb)

Moyenne: Paris = 3,1 %

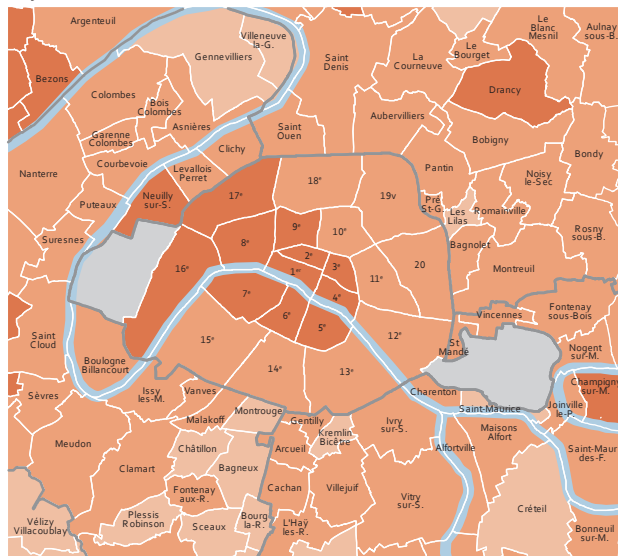
Moyenne: Ile-De-France = 3,5 %



Les étrangers communautaires (union européenne à 27)

Moyenne: Paris = 4,4 %

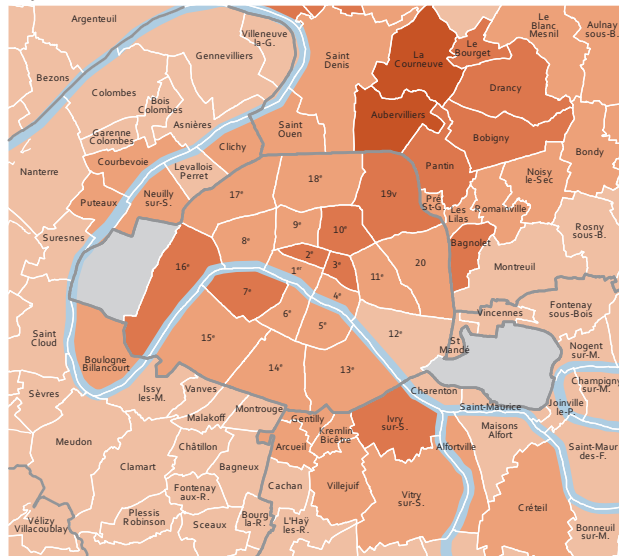
Moyenne: Ile-De-France = 3,6 %



Les Asiatiques, Américains

Moyenne: Paris = 4,4 %

Moyenne: Ile-De-France = 2,6 %



Part des personnes de nationalité étrangère dans la population totale

■ Plus de 15% ■ De 10 à 15% ■ De 5 à 10% ■ De 2,5 à 5% ■ Moins de 2,5%

Source: Recensement de la population, 2006 (Insee)

apur

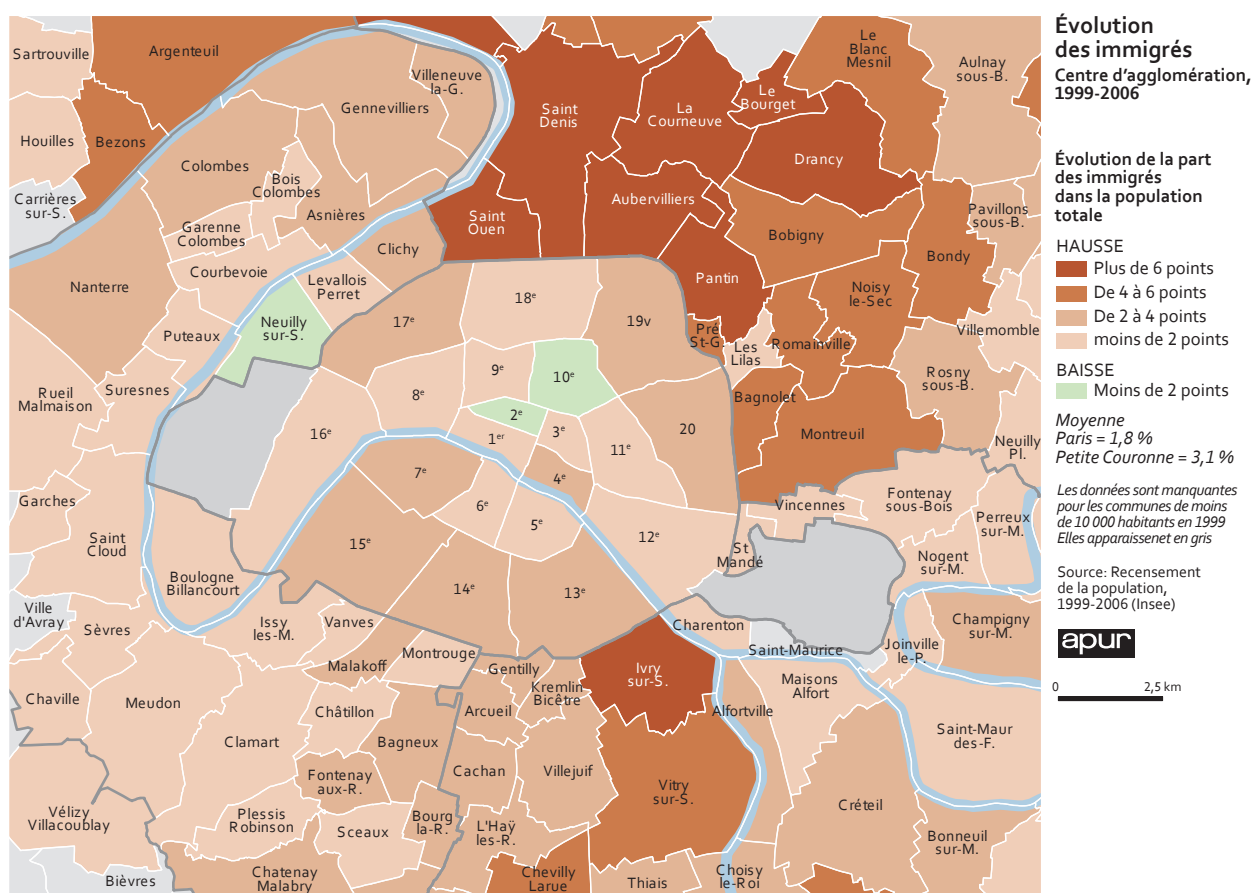
au nord, à l'est et au sud de Paris, ainsi que dans les 18^e et le 19^e arrondissements. Leur poids dépasse 10 % de la population totale dans plusieurs communes situées au nord de Paris tel que Clichy, Gennevilliers, La Courneuve, Aubervilliers, ou encore Clichy-sous-Bois. En deuxième couronne, leur présence est importante dans quelques communes des Yvelines : Les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Trappes.

- Les autres nationalités d'Afrique sont moins bien représentées à Paris que dans l'ensemble de l'Ile-de-France. Dans aucun arrondissement parisien leur importance ne dépasse 5 % de la population. En revanche ce taux est dépassé dans 15 communes de Seine-Saint-Denis (Clichy-sous-Bois, Saint-Ouen, Bondy, Montreuil...) ainsi qu'à Villeneuve-Saint-Georges (94) et à Grigny (91).
- Par contraste, les étrangers communautaires (Union Euro-

pe dans les arrondissements du centre-est (2^e, 3^e, 10^e, 19^e) où plus des trois quarts de ces étrangers sont asiatiques, avec un prolongement dans les communes limitrophes d'Aubervilliers, Pantin, Bagnolet, jusqu'à la Courneuve et Bobigny.

La part de population immigrée, c'est-à-dire née à l'étranger sous une nationalité étrangère, a augmenté dans le centre de l'agglomération

La population immigrée²⁹ a augmenté à Paris, passant de 18 % en 1999 à 20 % en 2006. Ce sont donc 388 000 immigrés qui résident à Paris en 2006 soit 48 800 immigrés de plus qu'en 1999 (tableau page suivante). Cette évolution s'inscrit dans une tendance régionale. En Ile-de-France, la



peenne à 27) sont surtout présents dans les arrondissements Ouest de Paris avec un prolongement à Neuilly-sur-Seine, où ils représentent plus de 5 % de la population totale.

- Enfin, les « autres nationalités » sont particulièrement présentes à Paris. Ce groupe hétérogène regroupe surtout des nationalités d'Asie et d'Amérique. On note une présence supérieure à 5 % de la population d'une part dans le 7^e arrondissement où ces étrangers sont pour la moitié asiatiques, pour l'autre moitié américains et le 16^e arrondissement (1/3 américains, 2/3 asiatiques) ; et d'autre part

population immigrée a vu son poids passer de 15 % à 17 %. Il en va différemment au niveau de la France métropolitaine où le poids de la population immigrée est resté stable depuis 1999 (8 % de la population).

La part de population immigrée a progressé dans l'ensemble de la région mais d'avantage dans la partie centrale – formée de Paris et des départements de la Petite Couronne – qu'en grande couronne.

29 – Au sens de l'Insee, ce sont « les personnes nées à l'étranger sous une nationalité étrangère mais dont certaines ont pu acquérir la nationalité française ».

Présentation d'études thématiques

La progression la plus importante se produit en Seine-Saint-Denis, qui accueille dans sa population 26,5 % d'immigrés en 2006, soit la part la plus élevée des départements de la région. Cette part était de 22 % en 1999.

Dans la capitale, la proportion d'immigrés a particulièrement augmenté dans le 19^e (26 %, + 3,6 points) et dans le

7^e (+ 2,7 points), tandis qu'elle s'est réduite dans les 2^e et 10^e arrondissements.

En petite couronne, la proportion d'immigrés a surtout augmenté dans des communes où elle était déjà forte en 1999, notamment au nord des Hauts-de-Seine, à l'ouest de la Seine-Saint-Denis (de Saint-Ouen à Pantin) ou encore au sud de Paris (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine).

Population immigrée en 1999 et en 2006

	2006			1999		
	Population totale	Immigrés	Part des immigrés	Population totale	Immigrés	Part des immigrés
Paris	2 181 374	436 453	20,0 %	2 125 851	387 707	18,2 %
Petite couronne	4 326 409	879 667	20,3 %	4 038 567	693 904	17,2 %
Hauts-de-Seine	1 536 096	250 314	16,3 %	1 428 678	205 396	14,4 %
Seine-Saint-Denis	1 491 972	394 951	26,5 %	1 382 928	300 830	21,8 %
Val-de-Marne	1 298 341	234 402	18,1 %	1 226 961	187 678	15,3 %
Centre d'agglomération	6 507 783	1 316 120	20,2 %	6 164 418	1 081 611	17,5 %
Grande Couronne	5 024 626	634 378	12,6 %	4 786 718	530 378	11,1 %
Ile-de-France	11 532 409	1 950 498	16,9 %	10 951 136	1 611 989	14,7 %
France métropolitaine	61 399 719	5 040 367	8,2 %	52 652 446	4 308 527	8,2 %

Source : Insee, Recensements de 1999 et 2006

Une population immigrée qui se féminise et qui vieillit

La population immigrée s'est longtemps signalée par une composition particulière, avec une prédominance d'hommes jeunes, mais ces caractéristiques sont en train de changer. La répartition homme – femmes parmi les immigrés se rapproche de celle des non immigrés puisqu'en 2006, 52 % des immigrés résidant à Paris sont des femmes.

Sur le plan de l'âge, le fait saillant est celui de la progression des immigrés de 60 ans et plus. Paris accueille 80 000 immigrés âgés de 60 ans et plus en 2006. Entre 1999 et 2006, leur nombre a augmenté plus vite que celui de l'ensemble des

parisiens de 60 ans et plus, puisqu'il s'est accru de +2,5 % par an sur la période (+12 000 immigrés de 60 ans et plus au total), alors que les 60 ans et plus dans leur ensemble ont connu une croissance de + 0,3 % par an.

Les immigrés représentent désormais 20 % des Parisiens âgés de 60 ans et plus, ce qui correspond à leur poids dans la population totale, alors qu'ils étaient auparavant sous-représentés (tableau ci-dessous).

Les immigrés ayant participé aux principales vagues d'immigration arrivent maintenant aux âges de la retraite, et certains d'entre eux ont fait le choix libre ou contraint (droit aux prestations des retraites...) de rester vieillir à Paris, dans des conditions qui peuvent parfois être difficiles (précarité, isolement...).

Proportion d'immigrés dans la population résidant à Paris en 1990, 1999 et 2006

	Part (%)			Évolution (différence de taux)	
	2006	1999	1990	1999-2006	1990-2006
Part des immigrés parmi les 60 ans et plus	19,6	17,0	14,8	2,6	4,8
Part des immigrés dans l'ensemble de la population	20,0	18,2	18,6	1,8	1,4

Source Insee, Recensement 1990 (1/4), 1999 (1/4) et 2006

Répartition par arrondissement des étrangers par grands groupes de nationalités en 2006

	Population totale	Part des Français de naissance	Part des Français par acquisition	Part des étrangers	Dont Maghrebins	Dont Africains (hors Maghreb)	Dont étrangers communautaires (Union européenne à 27)	Dont autres nationalités
1 ^{er}	17 763	79,7 %	6,9 %	13,4 %	2,0 %	0,6 %	6,3 %	4,5 %
2 ^e	21 252	72,8%	7,8%	19,4%	2,0%	1,4%	6,3%	9,7%
3 ^e	34 692	75,1%	7,5%	17,4%	1,6%	0,9%	6,8%	8,2%
4 ^e	29 143	78,9%	6,7%	14,3%	1,4%	0,8%	6,8%	5,3%
5 ^e	61 448	82,3%	6,2%	11,5%	1,2%	0,5%	5,4%	4,4%
6 ^e	45 274	80,9%	6,0%	13,1%	1,2%	0,6%	6,8%	4,5%
7 ^e	56 641	78,2%	6,1%	15,7%	1,0%	0,6%	8,1%	5,9%
8 ^e	39 089	77,1%	7,3%	15,6%	1,6%	1,0%	8,1%	4,9%
9 ^e	58 485	79,7%	7,4%	12,9%	2,3%	1,3%	5,6%	3,8%
10 ^e	92 053	71,7%	8,8%	19,6%	4,0%	2,5%	4,4%	8,6%
11 ^e	152 442	75,3%	8,4%	16,3%	3,9%	2,2%	4,6%	5,5%
12 ^e	141 544	82,7%	7,4%	9,9%	2,1%	1,9%	3,2%	2,7%
13 ^e	178 732	77,2%	9,6%	13,2%	2,9%	2,8%	2,8%	4,6%
14 ^e	134 335	79,4%	7,2%	13,4%	2,5%	2,1%	4,5%	4,3%
15 ^e	232 904	81,1%	7,0%	11,9%	2,1%	1,2%	4,1%	4,5%
16 ^e	153 918	76,8%	8,4%	14,7%	1,7%	1,0%	6,4%	5,7%
17 ^e	161 306	78,0%	7,6%	14,4%	3,0%	2,5%	5,1%	3,9%
18 ^e	190 812	71,2%	9,2%	19,7%	5,6%	4,8%	4,0%	5,3%
19 ^e	186 162	68,3%	12,4%	19,2%	5,3%	4,5%	2,7%	6,7%
20 ^e	193 151	74,0%	10,4%	15,6%	4,6%	3,6%	2,9%	4,5%
Total Paris	2 181 146	76,5 %	8,5 %	15,0 %	3,1 %	2,4 %	4,4 %	5,1 %

Source : Insee, recensement de 2006

Annexe – Liste des indicateurs de l'observatoire

LA DÉMOGRAPHIE

Population totale
dont étrangers
dont immigrés
dont jeunes de moins de 25 ans
Population totale de 15 ans ou plus
Population 15 ans ou plus non scolarisée
dont population sans diplôme (aucun diplôme + CEP + BEPC)
Structure par âge de la population
Nombre total de familles
Nombre de familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans
dont familles monoparentales
dont familles comprenant un couple
dont familles nombreuses (3 enfants ou plus)
Nombre total d'actifs de 15 à 64 ans
dont actifs ayant un emploi
dont chômeurs
Nombre total d'actifs ayant un emploi
dont salariés précaires (CDD, Intérim, Apprentis...)
Structure des actifs

source : Insee (RP 1999, 2006)

Nombre de naissances domiciliées

source : État Civil (2005 à 2008)

LA PRÉCARITÉ

Nombre de familles allocataires avec enfant de moins de 25 ans
Nombre de familles monoparentales allocataires
Nombre de familles nombreuses allocataires
Nombre d'allocataires du RMI
Population couverte par le RMI
Nombre d'allocataires de l'API (Allocation Parent Isolé)
Nombre d'allocataires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé)
Nombre d'allocataires logement
Nombre de foyers à bas revenus
Population des foyers à bas revenus
Nombre de familles monoparentales à bas revenus
Nombre de familles nombreuses à bas revenus
Nombre d'enfants de 0 à 19 dans les foyers à bas revenus

source : CAF de Paris (2001 à 2008)

Allocataires
dont bénéficiaires de la CMUC
Population couverte
dont population de moins de 18 ans
dont population de 18 à 24 ans
Population bénéficiaire de la CMUC
dont population de moins de 18 ans
dont population de 18 à 24 ans
Revenus moyens des ménages (euros/an)
Ménages fiscaux
Ménages fiscaux non imposés
Revenu moyen par unité de consommation (euros/an)

source : CNAM (2009)

source : DGI (2001, 2002, 2004, 2005, 2006)

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE CHÔMAGE

Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM toutes catégories)
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Catégorie 1)
dont femmes
dont étrangers
dont moins de 25 ans
dont 50 ans ou plus
dont sans formation
dont ayant au moins une formation du niveau BAC + 2
dont de longue durée (un an et plus)

source : ANPE (juin 2006, décembre 2007, décembre 2008)

Nombre d'établissements inscrits au fichier SIRENE
par type d'activité
créés depuis un an

source : Sirene (2000, 2002, 2008)

Nombre de salariés
dont salariés étrangers
dont salariés temps partiel
par type d'activité

source : Insee (DADS 2006)

Nombre de commerces en activité
Nombre de commerces alimentaires
Nombre de locaux vacants en Rez-de-Chaussée
Nombre de locaux en Rez-de-Chaussée dans le parc des bailleurs sociaux
Nombre de locaux vacants en Rez-de-Chaussée dans le parc des bailleurs sociaux

source : Apur (BDCOM 2000, 2003, 2005, 2007)

LA PETITE ENFANCE ET L'ÉDUCATION

Nombre total d'élèves en maternelle
dont nombre d'élèves en retard
Nombre total d'élèves en primaire
dont nombre d'élèves en retard

source : Ville de Paris (DASCO 2002)

Nombre total d'élèves en école maternelle
dont élèves en école maternelle (privé sous contrat)
Nombre total d'élèves en école maternelle (public)
dont élèves en enseignement spécialisé
Nombre moyen d'élèves par classe en école maternelle (public)
dont classes en enseignement spécialisé
Nombre total d'élèves en école élémentaire
dont élèves en école élémentaire (privé sous contrat)
Nombre total d'élèves en école élémentaire (public)
dont élèves en enseignement spécialisé
Nombre moyen d'élèves par classe en école élémentaire (public)
dont classes en enseignement spécialisé
Nombre total d'élèves en collège
dont élèves en collège (privé sous contrat)
Nombre total d'élèves en collège (public)
Nombre total d'élèves en 6^e (public)
dont nombre d'élèves en retard de deux ans ou plus
dont nombre d'élèves en retard d'un an ou plus
Nombre total d'élèves en 3^e (public)
dont nombre d'élèves en retard de deux ans ou plus
dont nombre d'élèves en retard d'un an ou plus
Nombre de candidats présents au DN du brevet des collèges (public)
Nombre de reçus au DN du brevet des collèges (public)
Nombre de candidats présents au DN du baccalauréat (public)
Nombre de reçus au DN du baccalauréat (public)
Nombre total d'élèves en lycée (2nd cycle) (public)
dont élèves boursiers

source : Rectorat de Paris (2003 à 2009)

LA SANTÉ

Nombre de bilans de santé établis en 3^e année de maternelle
dont signalement d'anomalies dentaires
dont troubles de l'audition
dont troubles de l'élocution
dont troubles de la vision
dont cas d'obésité

source : Ville de Paris (DASES 2003)

Nombre de bilans bucco-dentaires établis en 1^{ère} année de primaire
dont signalement de caries dentaires

source : Ville de Paris (DASES 2004)

Nombre de médecins libéraux généralistes
Nombre de médecins libéraux spécialistes

source : DDASS (ADELI 2005, 2008, 2009)

Annexe – Liste des indicateurs de l'observatoire

LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE

Nombre total de logements dont logements vacants	
Nombre de résidences principales dont propriétaires occupants dont occupées par un locataire du parc privé dont occupées par un locataire du parc HLM dont sans confort (sans salle de bain dédiée)	
Nombre de résidences principales selon l'époque d'achèvement	
Nombre de résidences principales selon la taille	source : Insee (RP 1999, 2 006)
Nombre d'immeubles inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne dont nombre d'immeubles traités	source : OEHI (juin 2009)
Nombre d'hôtels meublés	
Nombre d'hôtels de tourisme pratiquant de l'hébergement social	source : OHHS (juin 2007 à juin 2009)
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux	source : Préfecture de Paris (2001 à 2009)
Nb de logements sociaux réhabilités en PALULOS après travaux	
Nombre d'opérations en AQS	source : Ville de Paris (DULE 1999 à 2006)
Nombre de logements sociaux financés par type de financement et par année	source : Ville de Paris (DLH 1998 à 2008)
Nombre de demandeurs d'un logement social	source : Ville de Paris (DLH 2005 à 2009)
Nombre de transactions Prix moyen de vente du m ² habitable (dans l'ancien)	source : Fichier des Notaires (2001 à 2004)
Nombre d'équipements en faveur de la petite enfance et jeunesse	
Nombre d'équipements sportifs	
Nombre d'équipements culturels	
Nombre d'équipements en faveur de l'emploi	
Nombre de services (administratifs, sociaux, de Police)	
Nombre d'équipements de santé	
Nombre de lieux d'hébergement pour les jeunes	
Nombre de lieux d'hébergement pour les personnes âgées	
Nombre de lieux d'hébergement pour les personnes en difficulté	source : APUR (2007)
Nombre d'associations présentes sur le secteur	source : APUR (2004)



Le rapport 2010 de l'observatoire des quartiers prioritaires parisiens s'inscrit dans la lignée des deux précédentes éditions publiées en 2006 et 2007. Il apporte des éléments de bilan après trois années de mise en œuvre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) alors que celui-ci doit être prorogé jusqu'en 2014. Le moment est d'autant plus propice pour faire le point sur la situation des quartiers que les données du nouveau recensement de la population sont désormais disponibles à une échelle fine. L'analyse révèle que les quartiers prioritaires ont gagné des habitants entre les deux derniers recensements, à un rythme plus rapide que l'ensemble de la capitale. Malgré des évolutions favorables, elle montre que les écarts se maintiennent entre les quartiers et l'ensemble de Paris au vu des indicateurs de précarité. En complément de cette analyse des tendances récentes, le rapport comporte des fiches monographiques par quartier, une présentation des principaux résultats de l'évaluation du CUCS 2007-2009 ainsi que la synthèse d'études thématiques sur les étrangers et les jeunes dans les quartiers.